

R.A.C.F.

Revue archéologique du Centre de la France

Tome 49 | 2010
Varia

L'établissement rural des IX^e-X^e siècles des "Jeanrais" à Saint-Prix (Allier)

The 9th-10th century rural establishment of "Jeanrais" at Saint-Prix (Allier)

Sophie Liegard et Alain Fourvel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/1385>

ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Sophie Liegard et Alain Fourvel, « L'établissement rural des IX^e-X^e siècles des "Jeanrais" à Saint-Prix (Allier) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 49 | 2010, mis en ligne le 22 avril 2011, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1385>



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Sophie LIEGARD* et Alain FOURVEL**

L'établissement rural des IX^e-X^e siècles des "Jeanrais" à Saint-Prix (Allier)

THE 9th-10th CENTURY
RURAL ESTABLISH-
MENT OF "JEANRAIS"
AT SAINT-PRIX (ALLIER)

Mots-clés : Allier, Saint-Prix, établissement rural, artisanat, époque carolingienne.

Keywords: Allier, Saint-Prix, rural settlement, artisans, Carolingian period.

Résumé : Le site des "Jeanrais" a été découvert en 1999 lors du diagnostic préalable à l'aménagement du contournement routier de Lapalisse/Saint-Prix par la route nationale 7. La fouille préventive conduite en 2003 a permis d'étudier près de 4000 m² de ce vaste établissement rural d'époque carolingienne qui se prolonge de part et d'autre de l'emprise routière et dont l'occupation s'étend sur au moins deux siècles. Les vestiges mis au jour témoignent d'une organisation rigoureuse de l'espace qui ne trouve pas de parallèle régionalement. Le bon état de conservation des vestiges a permis l'identification de plusieurs plans de bâtiments sur poteaux dont un qui abritait un aménagement semi-excavé de plan en "U". Le mobilier recueilli comprend des éléments peu communs tels que des ratés de cuisson de céramique glaçurée et du mobilier équestre. L'ensemble des données recueillies dans les deux zones successives d'occupation révèle des caractéristiques inhabituelles qui conduisent à s'interroger sur le statut de cette implantation.

Abstract: The site of "Jeanrais" was discovered in 1999 during the diagnosis preliminary to the construction of a bypass for Lapalisse/Saint-Prix by trunk road N7. The rescue dig carried out in 2003 was used to study near to 4000 m² of this vast rural settlement of the Carolingian period which extends on either side of the road expropriation and whose occupation spans at least two centuries. The remains uncovered evidence of meticulous organization of space that has no regional parallel. The good state of preservation of the remains has led to the identification of several plans of post buildings one of which housed a semi-excavated development in the shape of a "U". The collected furnishings include items such as unusual glazed ceramic firing failures and some horse fittings. The data collected in the two successive zones of occupation reveal unusual features which raise questions about the status of this settlement.

* Archéologue attachée au service d'archéologie préventive du département de l'Allier, 1 avenue Victor Hugo 03000 Moulins.

**Archéologue assistant de conservation au service d'archéologie préventive du département de l'Allier, 1 avenue Victor Hugo 03000 Moulins.

1. PRÉSENTATION DU SITE**2. LES VESTIGES DE LA ZONE NORD**

- 2.1. Les bâtiments sur poteaux
- 2.2. Les structures de délimitation
- 2.3. Les structures artisanales
- 2.4. Les fosses sépulcrales ?

3. LES VESTIGES DE LA ZONE SUD

- 3.1. Les bâtiments et aménagements sur poteaux
- 3.2. Les structures semi-excavées
- 3.3. Le silo

4. LE MOBILIER

- 4.1. La céramique de la zone nord
- 4.2. La céramique de la zone sud
- 4.3. Le mobilier non céramique de la zone nord
- 4.4. Le mobilier non céramique de la zone sud

5. LA DATATION DES OCCUPATIONS

- 5.1. La datation de l'occupation de la zone nord
- 5.2. La datation de l'occupation de la zone sud

6. SYNTHÈSE

- 6.1. Éléments de synthèse pour la zone nord
- 6.2. Éléments de synthèse pour la zone sud
- 6.3. Synthèse générale

7. CONCLUSION**■ BIBLIOGRAPHIE****1. PRÉSENTATION DU SITE**

Le site des "Jeanrais" se localise dans la vallée de la Besbre, à 1 km au nord-ouest du bourg de Saint-Prix (Allier) et à 1,5 km au sud de Lapalisse (Fig. 1). Les connaissances sur l'occupation médiévale de ce secteur sont très limitées. Seules trois implantations alto-médiévales ont été explorées dans le cadre d'opérations préventives : une nécropole mérovingienne "Chez-Moulin" (commune de Lapalisse ; Fizellier-Sauget 1999 : 410-411), un habitat rural d'époque carolingienne à "Bel-Air" (com-

mune de Lapalisse ; Liegard, Fourvel 2003 a) et un atelier de potier de la même période au "Grand-Remblai" (commune de Droiturier ; Gaimé 1997¹).

Une ancienne église paroissiale (aujourd'hui détruite) et dont l'origine pourrait remonter au haut Moyen Âge se trouvait à "Lubié", *vicus* antique connu pour ses productions potières où saint Lupicin se serait retiré dans un ermitage (commune de Lapalisse ; Fournier 1962 : 173-175 ; Corrocher 1994 : 25-26). Une petite chapelle romane subsiste à "Beaulieu" (commune de Saint-Prix), non loin du château de Lapalisse. Ce dernier, associé à une chapelle castrale du xv^e s. a été largement remanié au xvi^e s. De nombreuses mottes, maisons fortes et châteaux sont attestés par les textes (Germain 2004 : 562-575). Mais rares sont les édifices encore conservés de nos jours. De plus, aucun de ces sites n'a jusqu'alors fait l'objet de recherches archéologiques. Par exemple, on ne connaît rien du site de "Châtelier", le plus proche des "Jeanrais", qui aurait abrité une maison-forte mentionnée au début du xvi^e s. (Germain 2004 : 572).

Le site des "Jeanrais" se développe sur le versant ouest de la vallée de la Besbre, sur une surface d'au moins 2 ha correspondant à un replat dont l'altitude varie de 305 à 310 m (Fig. 2). Dans ce secteur géographique, le sous-sol est constitué de formations argilo-sableuses orangées qui sont peu propices à la bonne conservation du mobilier, notamment osseux. Les structures creusées dans ce substrat présentent des remplissages à base de sédiments argilo-limoneux gris à bruns qui ne se distinguent pas toujours facilement du terrain encaissant. Les vestiges reconnus appartiennent à des occupations protohistoriques, gallo-romaines et médiévales. Le présent article porte sur les deux zones ayant livré des structures d'époque carolingienne, qui sont les seules ayant fait l'objet de fouille à ce jour.

Ce site a été découvert en 1999 lors du diagnostic préalable à l'aménagement du contournement routier de Lapalisse/Saint-Prix par la route nationale 7 (Liegard, Fourvel 2000 : 59-68). Suite à une modification du tracé routier, une nouvelle campagne de sondages a été conduite plus au nord en 2002 (Liegard D. 2002). Cette dernière intervention a permis de délimiter deux zones densément occupées et de repérer une soixantaine de structures en creux (trous de poteau, fosses et fossés) réparties dans une quinzaine de tranchées (Fig. 3). Seule une dizaine de creusements a été testée, la plupart dans la zone sud.

1. À ce jour, les données recueillies lors de cette intervention restent inédites.

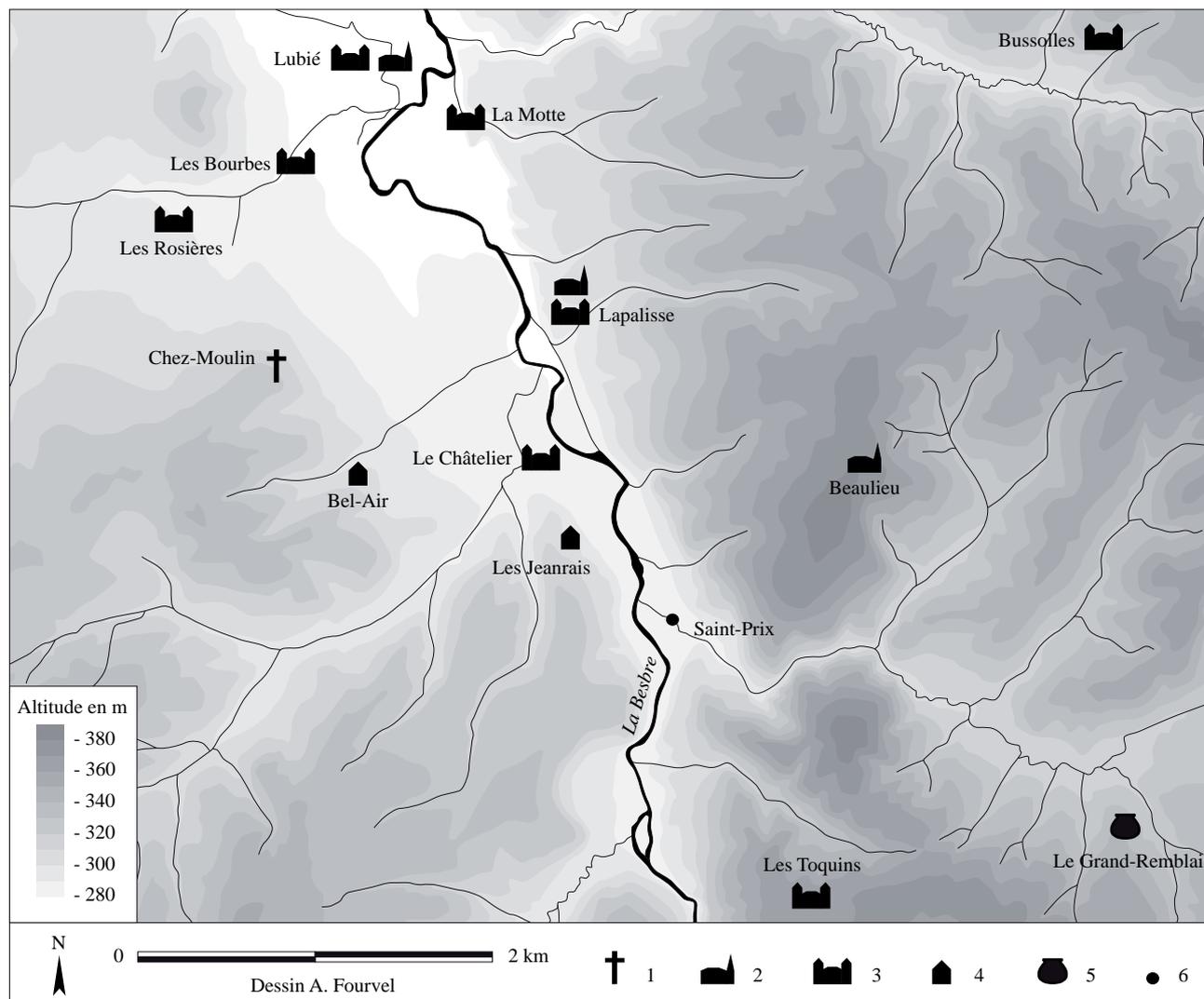


Fig. 1 : Localisation du site des "Jeanrais" et des autres sites médiévaux connus à proximité (dessin A. Fourvel).

- 1 : nécropole ; 2 : lieu de culte ; 3 : motte, maison-forte ou château ; 4 : habitat rural ;
5 : atelier de potier ; 6 : village actuel.

De fait, le diagnostic n'a pas pu révéler le très bon état de conservation des vestiges qui ne s'est fait jour que lors du décapage préalable à la fouille préventive. Par ailleurs, la présence de mobilier gallo-romain (en fait résiduel) a faussé la datation de ces occupations initialement considérées comme antiques.

La fouille préventive, placée sous la responsabilité de Sophie Liegard, s'est déroulée en mars et avril 2003 (Liegard, Fourvel 2003 b). Cinq salariés de l'Inrap ont participé à cette intervention de manière discontinue. En fait, les moyens finalement affectés à la phase terrain correspondent à trois salariés pendant 42 jours et ceux attribués à la phase d'étude, à deux salariés pendant 35 jours.

Au regard de la quantité, de la qualité et de l'intérêt des vestiges découverts, ces moyens se sont révélés très insuffisants pour étudier l'ensemble des structures, dont 30 % n'ont pas pu être fouillés.

Lors de précédentes interventions dans ce même secteur géographique, il avait été constaté qu'en raison des caractéristiques du sous-sol, seule la fouille exhaustive des structures en creux permettait de véritablement les caractériser et les dater, leur exploration par moitié fournissant des données trop partielles et le plus souvent inexploitable. Le même constat a d'ailleurs été fait dans d'autres régions (Gentili 2009 a). Sur le site des Jeanrais, plutôt que d'aborder l'ensemble des

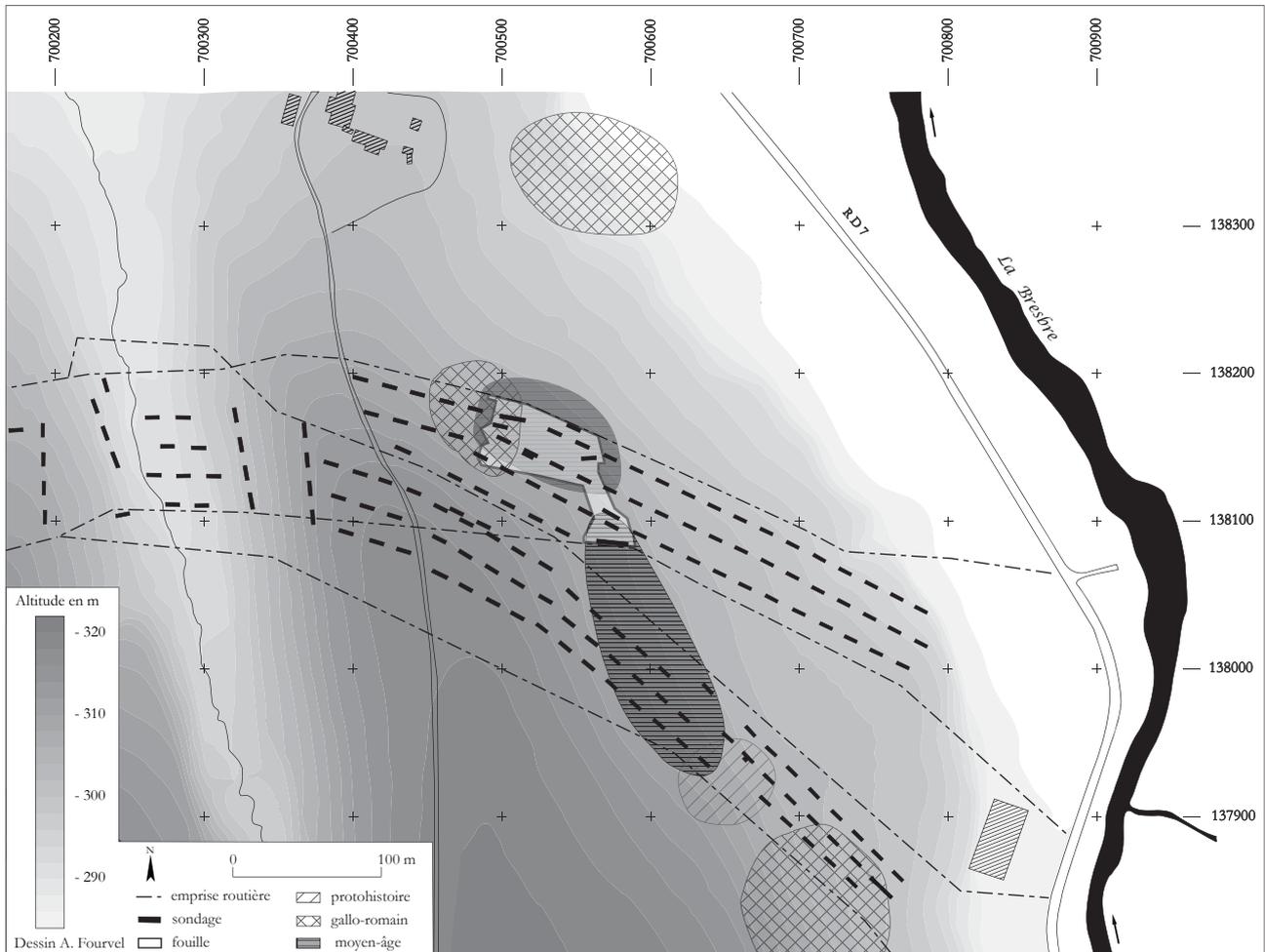


Fig. 2 : Emprise des diagnostics et de la fouille (dessin A. Fourvel).

creusements de manière incomplète, il a été décidé de ne fouiller que les vestiges des secteurs les mieux structurés, mais de manière exhaustive.

Au terme de l'étude, il s'avère que ce site renferme les témoins de deux implantations médiévales distinctes dont les natures, les modes d'organisation et les périodes d'occupation diffèrent. Contrairement à la plupart des sites du haut Moyen Âge, pour lesquels la périodisation est souvent délicate, dans le cas présent, l'opportunité est donnée de parfaitement distinguer les caractéristiques propres à chacune de ces deux occupations. Par ailleurs, les études post-fouilles ont dû faire appel à deux types d'approches différentes adaptées (occupation extensive d'un vaste espace sans phasage dans la zone septentrionale et occupation intensive d'un espace restreint selon au moins quatre phases dans la zone méridionale). De fait, les deux zones

feront l'objet de présentations successives, afin de permettre au lecteur de distinguer les caractéristiques propres à chacune de ces implantations.

2. LES VESTIGES DE LA ZONE NORD

La zone nord a été décapée sur une surface de l'ordre de 3200 m² définie à partir des observations réalisées lors du diagnostic. Néanmoins, il est probable que l'occupation se soit développée un peu plus largement dans l'emprise, notamment au nord-ouest, au sud et à l'est (Fig. 3 et 4). Compte tenu des moyens de terrassements octroyés, il n'a pas été possible d'élargir davantage le décapage. La fenêtre étudiée ne comprend donc probablement pas la totalité du site qui s'étend également hors de l'emprise routière, au nord, en direction

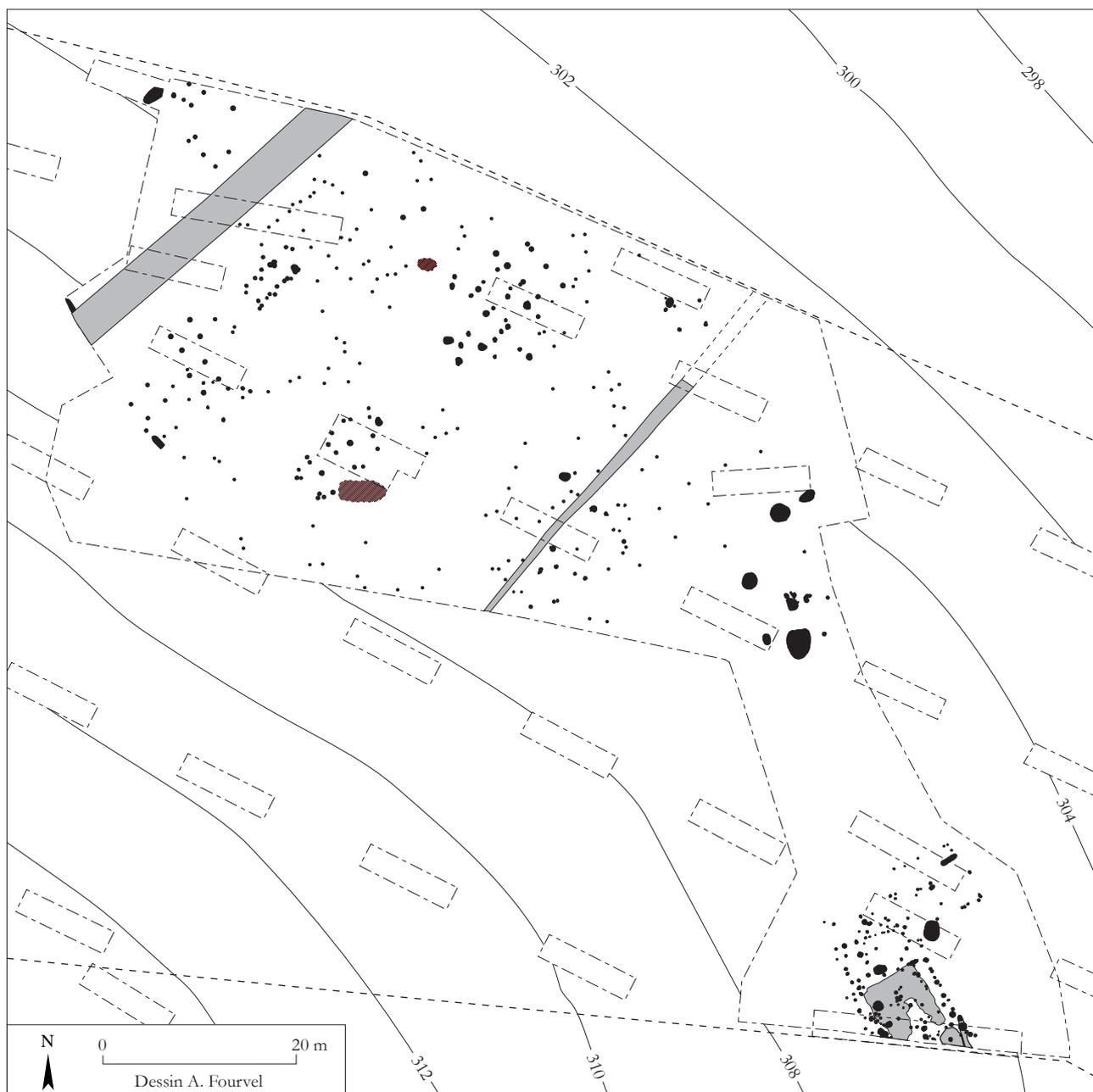


Fig. 3 : Plan du site (dessin A. Fourvel).

d'une importante source autour de laquelle des vestiges mobiliers gallo-romains auraient été observés (d'après les témoignages de riverains).

Les structures archéologiques sont toutes creusées dans le *substratum* argilo-sableux. Dans la partie sud de la zone, le recouvrement est faible puisqu'il ne comprend qu'une trentaine de centimètres de terre végétale. En revanche, vers le nord et surtout le nord-ouest, les vestiges sont scellés

par des colluvions limono-sableuses dont la puissance atteint 0,80 m. Dans cette partie du site, le *substratum* est plus sableux qu'argileux, ce qui n'a pas facilité le repérage des creusements. À la base des colluvions, certains secteurs recelaient les restes d'un paléosol médiéval (constitué de sédiments limono-sableux bruns) remanié par le colluvionnement et/ou d'anciens labours. Néanmoins, en deux points (au sud-est du bâti-

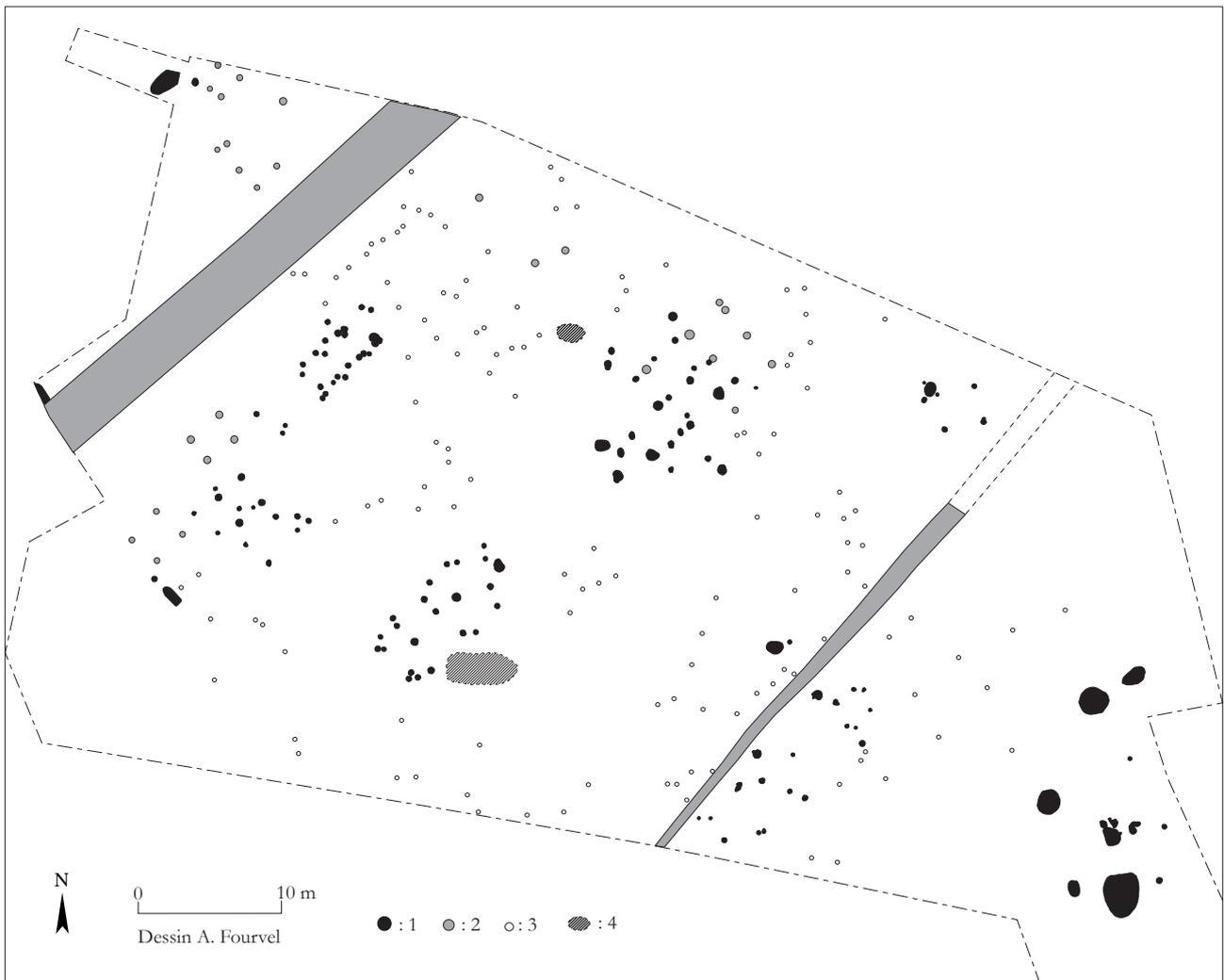


Fig. 4 : Plan des vestiges de la zone nord (dessin A. Fourvel). 1 : structures fouillées ; 2 : structures testées ; 3 : structures non fouillées ; 4 : lambeaux de sol.



Fig. 5 : Vue du lambeau de sol à côté du bâtiment 2 de la zone nord (cliché S. Liegard).

ment 2 et au sud-ouest du bâtiment 9), des lambeaux de sols d'occupation non perturbés ont pu être mis en évidence (par la présence de mobilier) sur des surfaces limitées à quelques m² (Fig. 5).

À l'issue du décapage, 300 structures en creux ont été inventoriées. Seules 140 d'entre elles ont pu être fouillées et 30 autres testées. L'intervention s'est concentrée sur les ensembles de vestiges les mieux organisés qui étaient à même de receler des plans de bâtiments ou des installations à vocation artisanale ; les structures non fouillées correspondant à de petits trous de poteau sans organisation apparente.

Dans les secteurs où les restes de paléosol étaient conservés, il a été constaté que les structures en creux s'ouvraient en surface de cet ho-



Fig. 7 : Calages de poteau du bâtiment 9 de la zone nord (clichés S. Liegard).

0,14 m. Les deux structures méridionales renfermaient des calages. Au nord-est de cette construction, un groupe de cinq petits trous de poteau (d'un diamètre de 0,29 m, d'une profondeur de 0,20 m et dont deux renfermaient des calages) pourrait matérialiser l'emplacement d'une annexe de plan absidial.

Le plan de ce bâtiment, des plus courants, n'apporte pas d'indication sur sa destination. Il pourrait être en relation avec des activités artisanales, tout comme les structures en creux découvertes une dizaine de mètres plus à l'est (F 254 et 255, voir *infra*, chapitre 2.3.). Mais la présence d'un probable enclos autour de cet édifice (voir *infra*, chapitre 2.2.) invite aussi à envisager qu'il puisse être associé à des activités liées à l'élevage (abri pour les animaux ou lieu de stockage de fourrage ou de litière).

Le bâtiment 2, le plus grand de cette zone, se trouve dans la partie centrale de celle-ci. Il présente un plan ovalaire (de 10 x 4,50 m ; Fig. 6 et 8) à deux nefs, unique plan de ce type reconnu sur le site des "Jeanrais". Il est délimité par une douzaine de trous de poteau d'un diamètre de 0,38 m et d'une profondeur de 0,30 m. Toutes les structures abritaient des calages comprenant de trois à 72 galets (18 en moyenne). L'axe médian de la construction est marqué par deux creusements plus imposants, de 0,56 m de diamètre et 0,50 m de profondeur, ayant livré respectivement 94 et 146 galets. Ces structures accueilleraient très probablement les supports de la poutre faîtière de l'édifice.

Trois trous de poteau pourraient matérialiser l'emplacement d'une cloison interne partageant l'espace en deux pièces pratiquement de même surface. Il faut noter que ce type de division n'est pas rare dans les corpus de bâtiments du haut Moyen Âge, même si, le plus souvent, ces cloisons

isolent un tiers de bâtiment (Chapelot 1993 : 186 ; Peytremann 1995 : 5 ; Faure-Boucharlat 2001 : 82).

Le doublement de certains trous de poteau, à l'intérieur du bâtiment, le long des murs de celui-ci, pourrait témoigner d'un renforcement de la structure, peut-être rendu nécessaire par la fragilité de celle-ci. Il est courant que les constructions munies de pignons à pans coupés fassent l'objet de consolidation notamment dans les angles. Mais habituellement, il s'agit de renforts plutôt obliques disposés à l'extérieur (Carpentier 2002 : 82). Mais ce doublement peut aussi témoigner de modes de construction particuliers qui, soit utilisent deux ensembles de structures distinctes (la première supportant la couverture et la seconde un plancher), soit correspondent à une série de supports associée à une série d'étais, à l'image de modèles étudiés en Pays de la Loire (Épaud 2009 : 141, 148).

Le plan de cet édifice s'apparente aux bâtiments dits à "pignons à pans coupés" ou à "chevet polygonaux". Il se rapproche également des plans dits "en abside", ainsi que de ceux qualifiés (parfois abusivement) de naviformes. Il faut bien préciser que ce type de plan n'est pas spécifique à la période médiévale. En effet, on le rencontre dès la période néolithique, comme par exemple à Lauwin-Planque (Nord ; Leroy-Langelin 2007).

Il peut être comparé à des édifices médiévaux mis au jour sur des sites normands (à Argentan dans l'Orne et à Mirville dans la Seine-Maritime ; Halbout, Le Maho 1984 : 57-62 ; Carpentier 2002 : 80-82), dans le Bassin parisien (bâtiment 1 de Chessy et bâtiment 16 de Servon en Seine-et-Marne ; Bonin 2000 : 13-16), dans la région Centre (bâtiment 7 de Saint-Laurent-Nouan dans le Loir-et-Cher ; Gransar, Salé 2009 : 118-120), ou en Rhône-Alpes (bâtiment A de Bény et bâtiment B

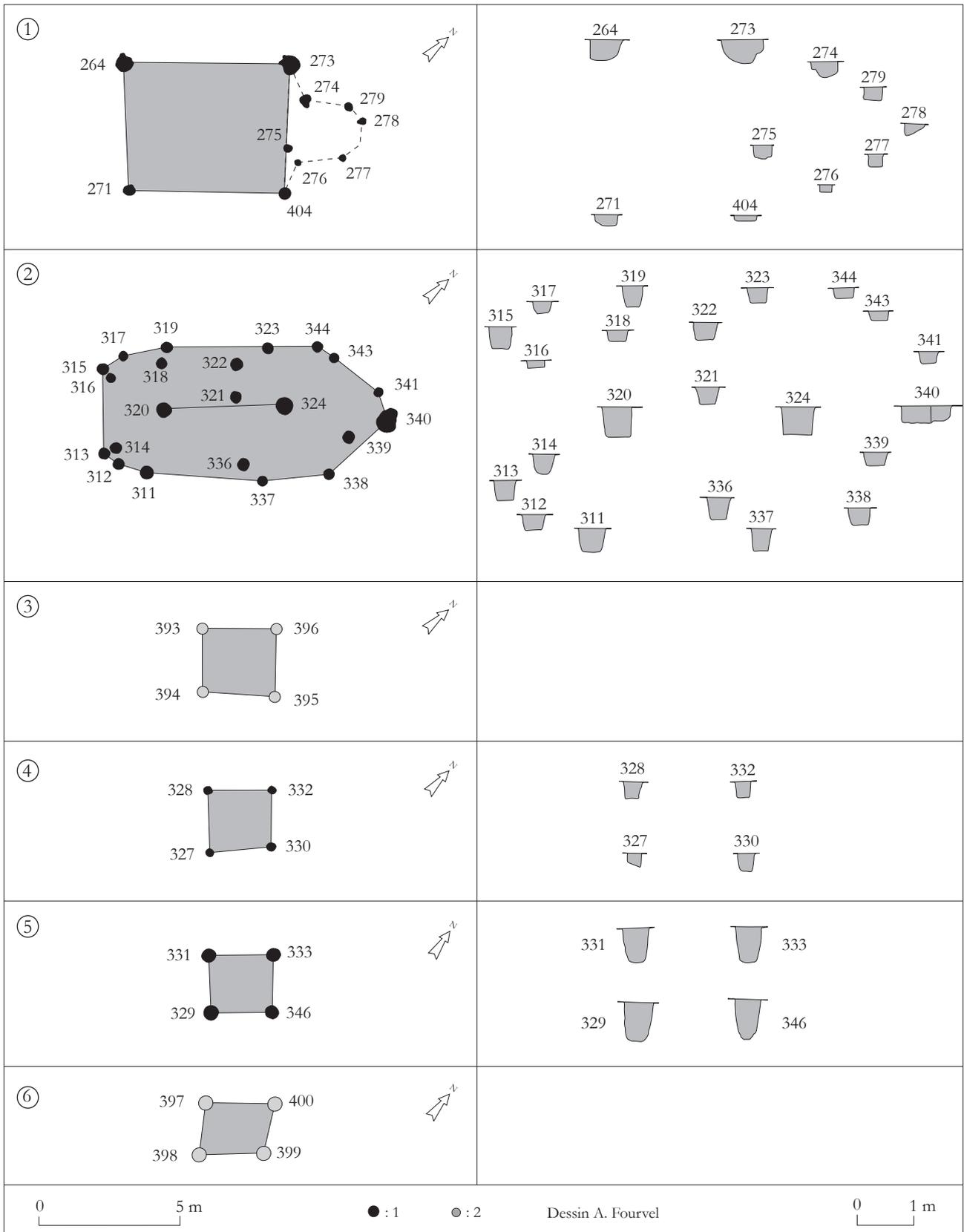


Fig. 8 : Plans et relevés des trous de poteau des bâtiments 1 à 6 de la zone nord (dessins A. Fourvel).
1 : structures fouillées ; 2 : structures testées.

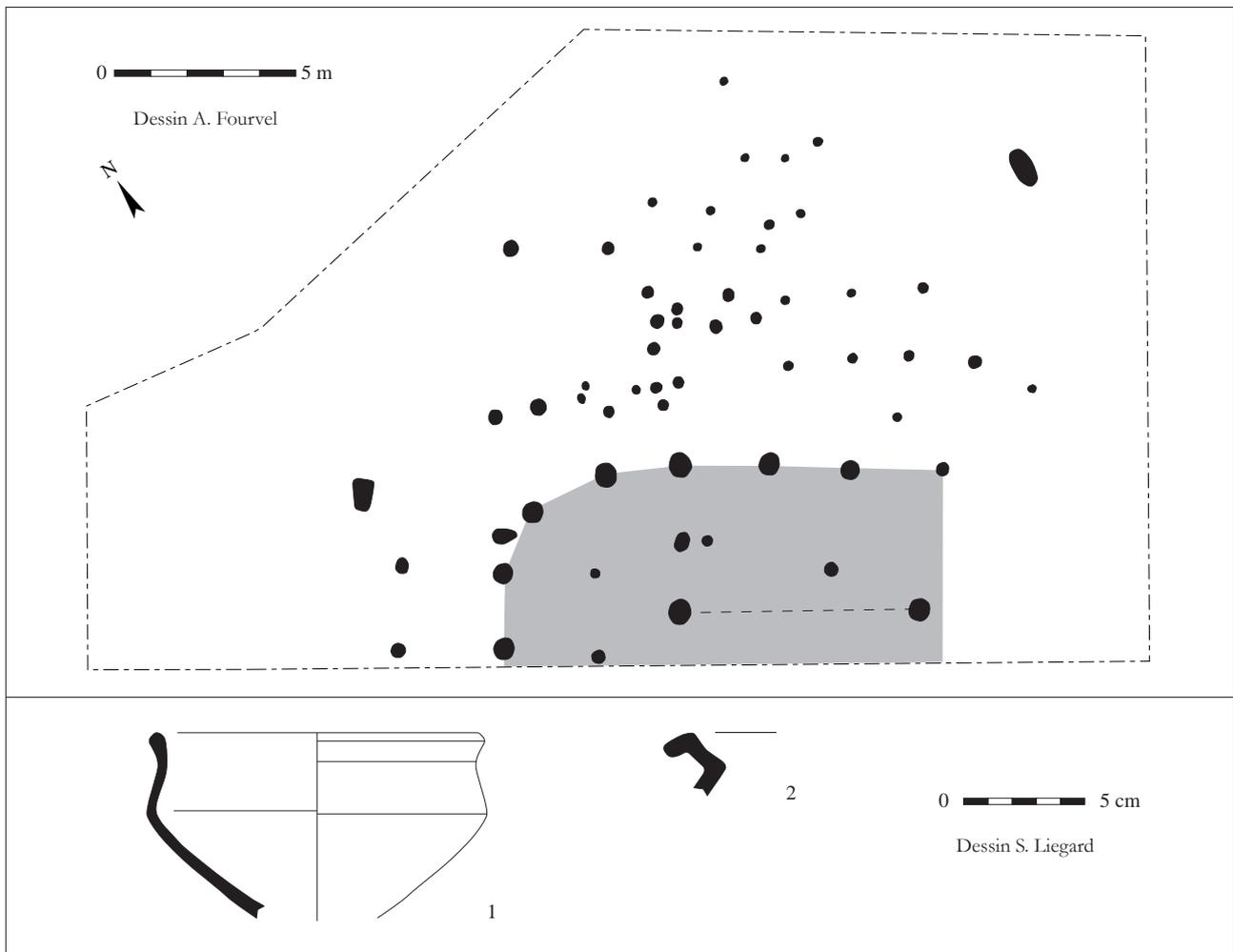


Fig. 9 : Plan des vestiges fouillés sur le site du “Paquier-des-Joncs” à Molinet (Allier) et formes céramiques découvertes sur ce site (dessin A. Fourvel, S. Liegard).

de Beynost dans l’Ain ; Faure-Boucharlat 2001 : 80). Ce type de plan est aussi assez courant dans les édifices construits sur tranchées de fondation comme en Moselle à Yutz, Woippy et Thionville-Veymerange (Peytremann 2003 : 158-160, 287) ou dans l’Eure à Bouafles (Carpentier 2006 : 130-136).

Dans l’Allier, une autre construction de plan assez proche a été partiellement fouillée lors d’un diagnostic sur le site du “Paquier-des-Joncs” à Molinet (Allier ; Fig. 9 ; Liegard, Fourvel 2001 : 37), mais sa datation reste problématique. La céramique mise au jour sur ce site est attribuable, pour partie à l’époque mérovingienne (Fig. 9-1) et pour partie au bas Moyen Âge (Fig. 9-2), alors qu’une datation par le radiocarbone renvoie vers les XI^e et XII^e s. (datation Ly-4987 (SacA-10770), Âge ¹⁴C conventionnel : 945± 30 BP, date ¹⁴C calibrée : 1022 - 1161 ap. J.-C.).

Les constructions présentant le plus de similitudes avec celle des “Jeanrais” sont le bâtiment B du site de Chatuzange-le-Goudet (Drôme) dont l’occupation est datée du X^e s. (De Klijn 2001 : 368) et le bâtiment E7 du site de Bouafles (Eure) daté des XI^e-XII^e s. (Carpentier 2006 : 130-136).

Le plus souvent, les édifices de ce type sont interprétés comme des habitations. Aux “Jeanrais”, la position relativement centrale du bâtiment 2, au sein d’une sorte de cour, elle-même environnée d’autres bâtiments, plaide également en faveur de cette hypothèse. De plus, il faut souligner que cet édifice est le plus grand de la zone nord. Néanmoins, sa surface (40 m²) reste assez modeste au regard des dimensions des bâtiments de cette période, notamment si on la compare à ceux de Bour-

gogne (de 55 à 95 m² ; *Bourgogne...* 1987 : 128), ou de la vallée du Rhône (de 24 à 120 m² ; *Maufras* 2006 : 266). En revanche, elle est du même ordre que celles des édifices connus dans l'ouest de la France (de 20 à 50 m² ; *Catteddu* 2001 : 216).

Les bâtiments 3, 4, 5 et 6 se localisent à l'ouest du précédent. Il s'agit de quatre constructions de plans presque carrés (respectivement de 2,70 x 2,40, de 2,30 x 2,20 m, de 2,30 x 2,30 m et de 2,50 x 2,10 m) matérialisées chacune par quatre trous de poteau renfermant tous des calages comprenant de huit à 60 galets (Fig. 6 et 8). Les diamètres des creusements varient de 0,25 à 0,50 m, pour des profondeurs de 0,25 à 0,65 m.

Ces édifices correspondent à des aménagements particulièrement courants qui, du fait de leurs caractéristiques, sont le plus souvent interprétés comme des greniers (constructions aériennes destinées au stockage de produits agricoles). Toutefois, d'autres usages ne doivent pas être exclus, ces constructions pouvant correspondre à des abris ou à des ateliers.

Dans la partie septentrionale de la France, les exemples similaires sont très répandus (*Gentili* 2009 b). En revanche, en Rhône-Alpes, les structures enterrées (de type silo) pourraient avoir été privilégiées (*Faure-Boucharlat* 2001 : 82). Dans le département de l'Allier, les deux modes de stockage sont attestés. Aux "Jeanrais", la nature du sous-sol ne s'oppose pas à la réalisation de silos souterrains, une structure de ce type ayant été mise au jour dans la zone sud. Mais dans la zone nord, il semble que la conservation en grenier ait été privilégiée. De plus, il faut noter que ces bâtiments sont regroupés dans la partie sud-ouest du site, ce qui pourrait témoigner d'une spécialisation de cet espace.

Les bâtiments 7 et 8, au nord des précédents, correspondent à deux édifices successifs rectangulaires, de mêmes dimensions (4 x 2,20 m), construits au même emplacement (Fig. 6 et 10). Huit trous de poteau délimitent le bâtiment 7, alors que le 8 n'est défini que par six creusements. Toutes ces structures ont un diamètre de 0,40 m et une profondeur de 0,30 m. Elles renfermaient des calages comprenant de deux à 23 galets.

Ces bâtiments se caractérisent par des emprises de faible largeur qui sont, *a priori*, peu compatibles avec une utilisation comme abris, atelier ou grange. Ils pourraient avoir eu une fonction similaire aux édifices précédents voués au stockage. Ce type de construction reste assez rare sur les sites médiévaux. Le bâtiment 1 d'Argentan (Orne ; Car-

pentier 2002 : 74) présente un plan similaire. Si aucune interprétation n'en est proposée, il faut souligner qu'il est localisé dans un secteur semble-t-il réservé au stockage. Les sites des "Ruelles" à Serris (Seine-et-Marne) et de Villiers-le-Sec (Val-d'Oise) recèlent également quelques constructions qui présentent des plans similaires, mais dont les fonctions sont incertaines. Leur dévolution comme espace de conservation reste toutefois l'hypothèse privilégiée (*Gentili* 2009 b : 105-122).

Les bâtiments 9 et 10 se trouvent au nord-est des précédents. Ils correspondent à deux constructions successives dont les emprises se recoupent partiellement. Ils ont des plans rectangulaires et sont de même largeur (4,20 m), mais leurs longueurs diffèrent (4,80 m et 6,20 m). Ils sont délimités par des ensembles de six et neuf trous de poteau dont les dimensions sont de 0,48 m de diamètre et 0,41 m de profondeur. Toutes ces structures renfermaient des calages. Celles qui ont pu être fouillées ont livré de dix à 400 galets, les creusements du bâtiment 9 en contenant le plus grand nombre. Cet édifice renfermait aussi en son centre un autre trou de poteau (de dimension similaire) avec 162 galets.

Il est possible que cette construction ait été associée à une sorte de galerie se développant le long de sa façade sud. En effet, trois trous de poteau (de dimension similaire aux précédents), compris dans un alignement qui pourrait aussi correspondre à une structure palissadée (voir *infra*, chapitre 2.2.), sont disposés symétriquement à ceux du bâtiment 9 et en sont distants d'environ 1 m. Mais la disposition de ces creusements n'est pas véritablement caractéristique d'une galerie et leur appartenance à une structure de délimitation semble plus probable.

Le bâtiment 9 appartient à un type de construction que l'on rencontre assez couramment sur les sites du haut Moyen Âge et plus particulièrement sur ceux d'époque carolingienne dont il serait caractéristique (*Gentili, Hourlier* 1995 : 122 ; *Gentili* 2009 b : 105-111). À titre d'exemple, il est possible de faire référence à certains édifices des sites de Villiers-le-Sec et Baillet-en-France dans le Val-d'Oise ou de Servon, Serris et Chessy en Seine-et-Marne (*Cuisenier, Guadagnin* 1988 : 151, 152, 157 ; *Chapelot* 1993 : 189-190 ; *Bonin* 2000 : 21-22 ; *Gentili* 2009 b : 105-111). Le plus souvent sur six poteaux, ce type de bâtiment est aussi communément interprété comme grenier. Mais dans le cas des "Jean-

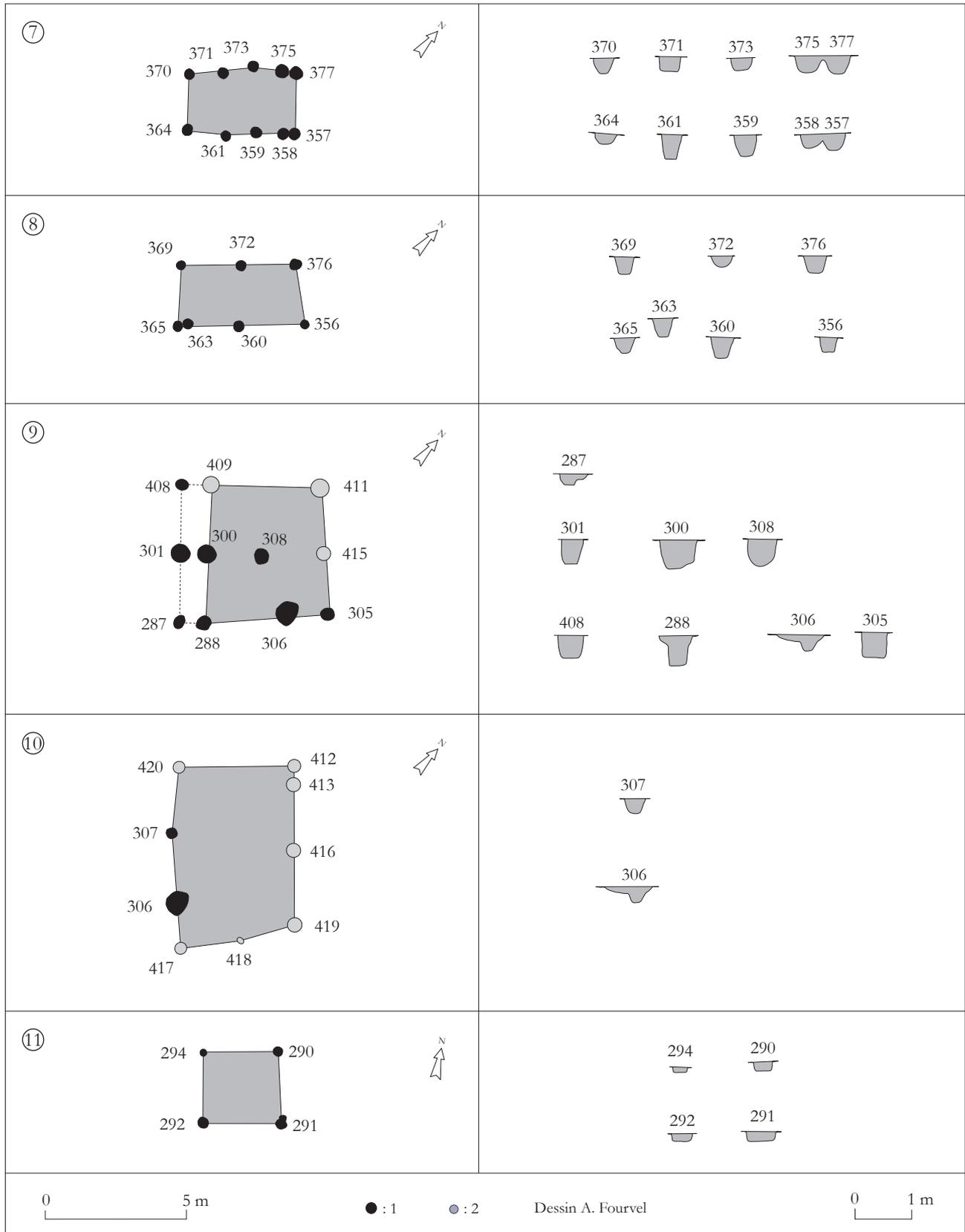


Fig. 10 : Plans et relevés des trous de poteau des bâtiments 7 à 11 de la zone nord (dessins A. Fourvel).
1 : structures fouillées ; 2 : structures testées.

rais", la présence probable, dans la partie ouest du site, d'un secteur réservé au stockage où se trouveraient déjà plusieurs greniers, inviterait à voir dans le bâtiment 9 plutôt une grange ou un atelier.

Le bâtiment 10 - tel qu'il a pu être restitué - présenterait la particularité de disposer de supports asymétriques. Si ce cas de figure est rare, trois exemples comparables ont été relevés. Il s'agit du bâtiment 13 de Chessy (Seine-et-Marne ; Bonin 2000 : 19), du bâtiment 66 de Château-Gaillard (Ain ; Vicherd 2001 : 187) et du bâtiment D de Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais ; Peytremann 2003 : 185). Cette disposition particulière pourrait témoigner de la présence d'une large ouverture dans un des grands côtés du bâtiment. Sur le site de Château-Gaillard, cette hypothèse semble confortée par la présence d'autres trous de poteau qui pourraient avoir délimité une sorte de porche encadrant cette entrée. Pour le bâtiment 10 des "Jeanrais", il semble raisonnable d'envisager une utilisation de la construction comme grange, atelier ou étable.

Néanmoins, la destination des bâtiments 9 et 10 reste difficile à préciser. Il faut signaler que les découvertes mobilières incitent à localiser dans ce secteur des activités artisanales et notamment une forge (voir *infra*, chapitre 2.3.). L'un de ces bâtiments (ou les deux successivement) abritait donc peut-être cet atelier, entre autre fonction.

Le bâtiment 11, situé dans la partie nord-est de la zone, possède un plan presque carré (de 2,70 x 2,50 m) défini par quatre trous de poteau de 0,38 m de diamètre et 0,16 m de profondeur qui renfermaient des calages comprenant de cinq à quatorze galets (Fig. 6 et 10). Typologiquement, cet édifice est comparable à un grenier, même si dans ce cas les creusements sont peu profonds (car probablement mal conservés). C'est la seule construction dont l'orientation diffère de celles des autres bâtiments et en l'absence de mobilier associé, il est permis de douter de sa contemporanéité avec les autres bâtisses de cette zone. Les données recueillies ne permettent donc pas de savoir si cet édifice appartient bien à l'établissement médiéval.

2.2. Les structures de délimitation

Le plan de cette zone révèle une organisation rigoureuse des vestiges et plus particulièrement une orientation constante des constructions N-E/S-O, orientation reprise par deux fossés linéaires traversant le site du sud-ouest au nord-est.

Le fossé nord-ouest (F 261) a été reconnu sur une longueur de 35 m et étudié dans deux son-

dages. En fait, cet aménagement correspond à au moins deux fossés qui d'après leurs positions stratigraphiques, sont antérieurs ou contemporains de l'occupation principale de la zone. Ces fossés ont des largeurs de l'ordre de 1 m pour des profondeurs de l'ordre de 0,50 m. Leurs remplissages n'ont livré que des galets de rivière et des fragments de tuiles à rebords. Ils sont scellés par des niveaux limono-sableux renfermant des lentilles de sables et de graviers. Ces dépôts témoignent d'importantes circulations d'eau reprenant le tracé des fossés, alors que ces derniers étaient déjà comblés. Ces vestiges confirment donc bien la stabilité des orientations parcellaires, même si leur durée d'existence ne peut être précisée faute de mobilier.

Le fossé sud-est (F 260) a été reconnu sur une trentaine de mètres de long et fouillé sur la moitié de cette longueur. Sa largeur varie de 0,60 à 1,20 m et sa profondeur de 0,10 à 0,30 m. Son remplissage n'a livré que quelques tessons carolingiens, des fragments de tuiles à rebords et des galets de rivière. Bien qu'aucune relation stratigraphique ne permette de l'affirmer, il est probable que cette structure soit postérieure à l'occupation principale de la zone. En effet, son orientation est légèrement divergente de celles des vestiges médiévaux. Par ailleurs, son tracé n'est pas cohérent avec la proposition de restitution d'enclos environnant le bâtiment 1 (voir *infra*, même chapitre). De fait, il est possible de penser que ce fossé a été aménagé après l'abandon du site, tout en reprenant l'orientation parcellaire préexistante.

Par ailleurs, la disposition des structures en creux incite à restituer des limites compartimentant l'espace, celles-ci ayant pu se présenter sous la forme de haies ou de clôtures palissadées. Si les premières ne laissent peu ou pas de trace archéologique, les secondes peuvent être matérialisées par des alignements de trous de poteau. Il est toujours délicat de proposer la restitution de tels aménagements sur des sites livrant des nuées de creusements. De plus, dans le cas d'aménagements de ce type, seuls les trous de poteau les plus profonds sont conservés, ce qui rend discutable tout essai de restitution. Néanmoins, dans le cas présent, il semble raisonnable de proposer le tracé d'au moins trois structures de ce type, notamment du fait de leur cohérence avec les plans de bâtiments qu'elles jouxtent (Fig. 6).

Dans la partie sud du site, autour du bâtiment 1, on remarque la présence d'alignements de trous de poteau qui pourraient correspondre aux restes d'un enclos palissadé de 210 m² (de 20 x 10,50 m) au centre duquel se serait trouvé ce bâtiment. Sur les quinze structures délimitant ce possible enclos,

seules deux ont été fouillées. Il s'agit de petits creusements de 0,28 m de diamètre et de 0,11 m de profondeur. Au sud-ouest du bâtiment 9, on note la présence d'un autre alignement de huit trous de poteau (dont sept ont été fouillés) qui se répartissent sur une longueur de 30 m. Leurs diamètres varient de 0,30 à 0,50 m et leurs profondeurs de 0,07 à 0,62 m, les structures les mieux conservées se trouvant au nord-ouest. Enfin, un autre alignement a été repéré au nord des bâtiments 7 et 8. Perpendiculaire au précédent, il a une longueur de 8 m. Il comporte sept structures recelant des calages, aucune n'ayant été fouillée.

2.3. Les structures artisanales

Ces dernières se localisent aux extrémités nord-ouest et sud-est de cette zone, ainsi que dans sa partie nord.

Au nord-ouest, les vestiges d'un four ont été retrouvés (F 380 ; Fig. 11). Malgré les difficultés de lisibilité liées à la nature sableuse du sous-sol, il a été possible de constater que cette structure comprenait une chambre de cuisson circulaire d'environ 1 m de diamètre à laquelle était associée une fosse d'accès de 1,20 m de large et d'une longueur supérieure à 1,20 m. Si les traces de rubéfaction étaient relativement bien conservées en périphérie et dans le fond de la chambre de cuisson, celles-ci disparaissaient progressivement en direction de la fosse d'accès. Le comblement de cette struc-

ture (recoupé par au moins un trou de poteau) n'a livré que des galets, des blocs de granite, des fragments de tuiles à rebords et de rares tessons.

Compte tenu du très mauvais état de conservation de ces vestiges, il est impossible de savoir s'ils correspondent aux restes d'un four domestique (à l'instar de celui mis au jour sur le site de "Bel-Air" à Lapalisse ; Liegard, Fourvel 2003 a : 23-25) ou à ceux d'un four de potier (comparable à ceux fouillés au "Grand-Remblai" à Droiturier ; Gaimé 1997), cette dernière hypothèse étant étayée par la découverte, sur le site des "Jeanrais", de plusieurs ratés de cuisson (voir *infra*, chapitre 4.1.). Il faut souligner que l'apparent isolement de cette structure, plaide également en faveur de sa vocation artisanale. En effet, les fours domestiques sont rarement rejetés dans des zones spécifiques d'activité située à l'écart de l'occupation principale (Peytremann 2003 : 295) ; ils se rencontrent davan-

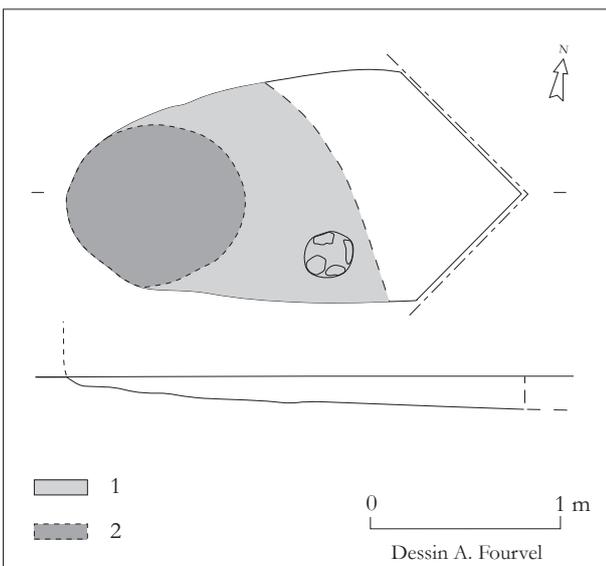


Fig. 11 : Relevé de la structure 380 de la zone nord (dessin A. Fourvel). 1 : rubéfaction diffuse ; 2 : rubéfaction importante.

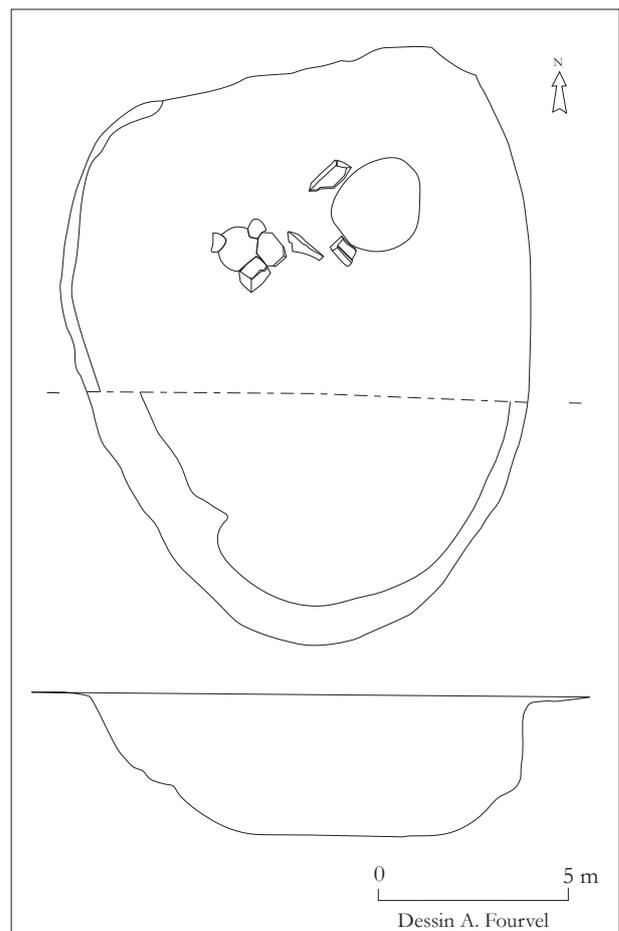


Fig. 12 : Relevés de la structure 255 de la zone nord (dessin A. Fourvel).



Fig. 13 : Structure 255 de la zone nord
(cliché S. Liegard).

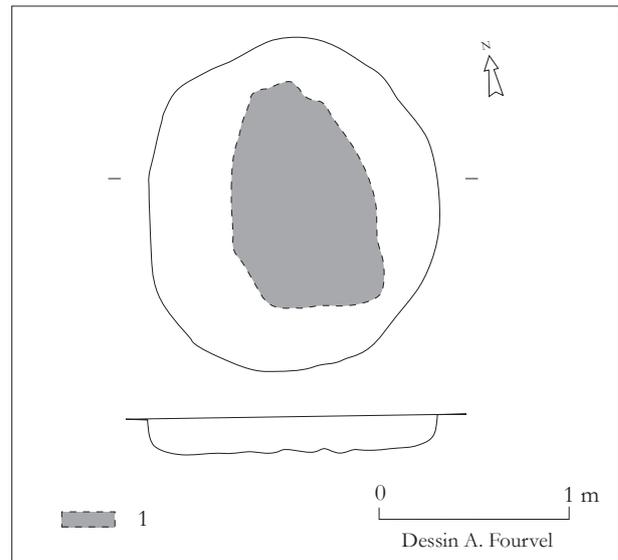


Fig. 14 : Relevé de la structure 254 de la zone nord
(dessin A. Fourvel). 1 : rubéfaction.

tage dans l'environnement des bâtiments auxquels ils semblent associés (Bruley-Chabot 2003 : 30).

Au sud-est, un autre ensemble de creusements pourrait être en relation avec des activités artisanales qu'il n'a toutefois pas été possible de préciser. Le plus grand d'entre eux (de 3,10 x 2,50 x 0,76 m), de plan ovale, présente des parois sub-verticales et un fond plat (F 255 ; Fig. 12 et 13). Son comblement, relativement hétérogène (recoupé par un trou de poteau), comprenait une assez grande quantité de fragments de terre crue qui ont été cuits, soit du fait de leur proximité avec un foyer, soit accidentellement (torchis brûlé ou parois de four). La morphologie de cette structure (fond plat et parois sub-verticales) invite à l'interpréter comme un fond de cabane. En effet, si la plupart des vestiges de ce type ont des plans rectangulaires et sont associés à des trous de poteau, il existe de nombreux exemples de plans ovales plus ou moins réguliers, avec ou sans trous de poteau (Gentili 2009 c : 35-43). Traditionnellement, les fonds de cabane sont considérés comme des lieux réservés à certaines activités domestiques ou artisanales (Chapelot 1993 : 187-188). Mais leur fonction exacte et leur durée d'utilisation échappent encore le plus souvent aux investigations archéologiques (Peytreman 1995 : 8-9 ; Gentili 2009 c : 58).

Au nord de cette structure, se trouvaient quatre petits creusements peu profonds (de 0,18 à 0,30 m de profondeur) aux contours irréguliers qui pourraient résulter d'extraction de matériaux. Leurs remplissages sont de même nature que celui de la structure précédente. Néanmoins, trois scories proviennent de l'un d'entre eux. À quelques mètres au nord-ouest, un creusement pratiquement circulaire, de 2,70 m de diamètre et 0,18 m de profondeur, a été mis au jour



Fig. 15 : Structure 254 de la zone nord
(cliché S. Liegard).

(F 254 ; Fig. 14 et 15). Le fond de celui-ci, fortement rubéfié, indique qu'il s'agit d'un four ou d'un foyer. Son comblement n'a pas livré d'éléments mobiliers susceptibles de préciser sa fonction exacte. Enfin, au nord, deux grandes fosses peu profondes étaient perturbées par des chablis plus récents et par les racines d'une haie arrachée lors du décapage. L'une de ces fosses recelait cinq fonds bombés de récipients.

Dans la partie nord du site, au sud des bâtiments 9 et 10, un petit creusement (F 283, de 1,05 x 0,80 x 0,15 m) recelait un comblement riche en charbons de bois et en "terre crue cuite", qui a livré un fragment de lame en fer et de nombreuses scories. Trois autres structures situées à proximité contenaient elles aussi des scories dont deux exemplaires en culots. Ces vestiges attestent la proximité

d'un atelier métallurgique qui pourrait avoir été installé dans le bâtiment 9 ou dans le 10. Lors du décapage, un petit fragment de meule (rotative ?) a également été mis au jour dans ce même secteur, sans qu'il soit possible de savoir s'il est médiéval ou s'il s'agit d'un élément gallo-romain résiduel.

2.4. Les fosses sépulcrales ?

Dans la partie ouest du site, deux fosses rectangulaires de 1,55 m de long, 0,60 m de large et 0,30 m de profondeur, ont été découvertes. Chacune était comblée de plusieurs centaines de galets. La forme de ces creusements et leur remplissage atypique invite à les interpréter comme des fosses sépulcrales. Toutefois, le terrain ne permettant pas la conservation des restes osseux, il n'est pas possible de confirmer cette hypothèse. De plus, il faut signaler que dans le

secteur en question, la présence de concentrations anormales de galets à la base de la terre végétale, indique que d'autres structures du même type ont pu être détruites par l'érosion et/ou les labours.

La présence de tombes dans l'environnement de sites ruraux alto-médiévaux est aujourd'hui un phénomène reconnu, notamment dans la partie septentrionale de la France (Foucray 1993 : 227 ; Peytreman 1995 : 12 ; Bonin 2000 : 44-45 ; Pecqueur 2003). Plus au sud, les exemples avérés sont bien moins nombreux, mais cela pourrait être dû à un défaut d'information (Faure-Boucharlat 2001 : 44, 48 ; Blaizot 2006). Les inhumations retrouvées en périphérie des établissements ruraux ont longtemps été considérées comme marginales, alors qu'elles sont loin de l'être, au moins durant les premiers siècles du haut Moyen Âge. Elles semblent disparaître vers la fin du premier millénaire. Ce phénomène pourrait être lié à la stabi-

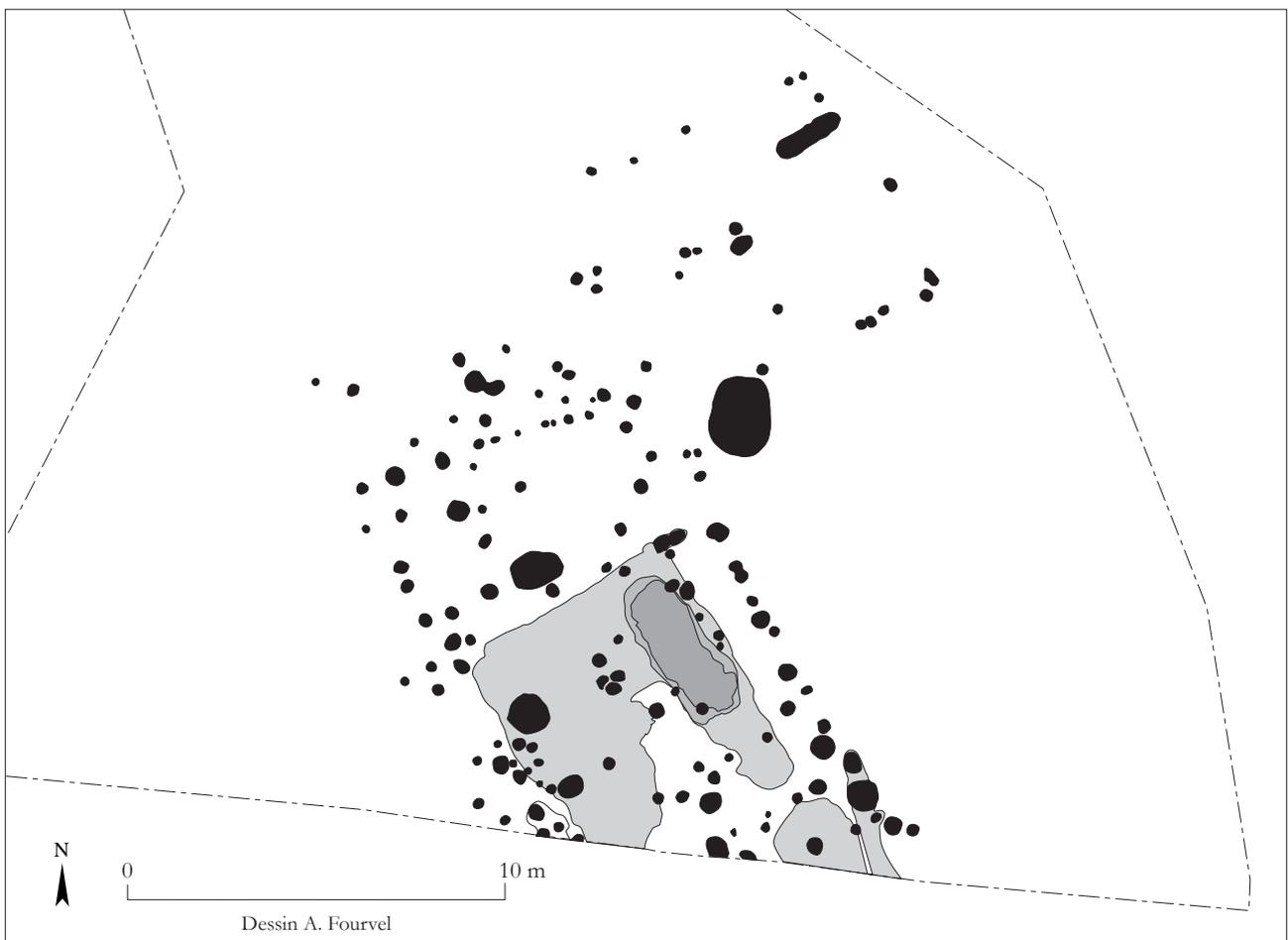


Fig. 16 : Plan des vestiges de la zone sud (dessin A. Fourvel).

lisation du réseau paroissial. Mais la période de fixation de celui-ci divise encore les chercheurs, même si dans certaines régions, il a été possible de démontrer sa relative ancienneté (Delaplace 2005).

3. LES VESTIGES DE LA ZONE SUD

La zone sud a été décapée sur une surface de l'ordre de 600 m² qui englobe la partie septentrionale d'une occupation se développant au sud de l'emprise routière (Fig. 3 et 16). Les structures archéologiques sont toutes creusées dans le *substratum* argilo-sableux. Dans cette zone, le recouvrement des vestiges est assez important ; une haie située en aval ayant dû favoriser l'accumulation de colluvions limono-sableuses. Ces dépôts d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur sont recouverts par une couche de terre végétale de même puissance. Toutefois, malgré un

bon état de conservation du site, aucun niveau de sol n'était préservé dans cette zone. Dans la partie nord-est de celle-ci, le *substratum* argilo-sableux remonte et le recouvrement ne comprend plus qu'une trentaine de centimètres de terre végétale. À l'issue du décapage, 150 structures en creux ont été inventoriées et toutes fouillées exhaustivement.

3.1. Les bâtiments et aménagements sur poteaux

Le plan des structures en creux mises au jour dans cette zone permet de distinguer deux ensembles de vestiges (Fig. 17). Au nord-est, un premier groupe de creusements dessinent le plan d'une construction ou d'un petit enclos rectangulaire (de 6,50 x 5,40 m ; **espace A**). Cet aménagement est délimité par une douzaine de trous de poteau de 0,24 m de diamètre pour une profondeur de 0,21 m. À l'intérieur de cet espace, un alignement de quatre trous

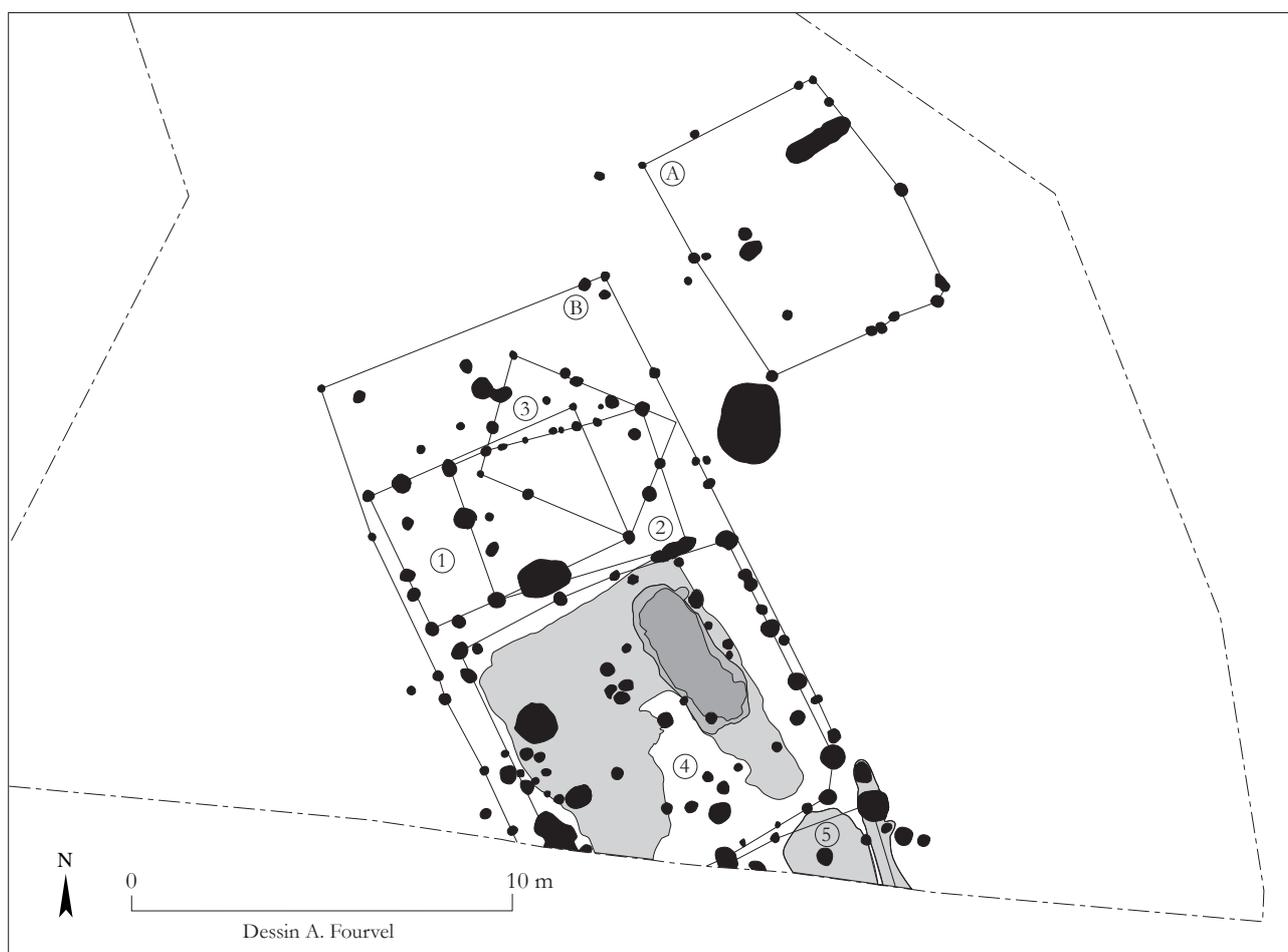


Fig. 17 : Plan interprété des vestiges de la zone sud (dessin A. Fourvel).

de poteau a été découvert. L'un d'entre eux, plus imposant (de 0,50 m de diamètre et de profondeur), recelait les restes d'un calage à base de fragments de tuiles à rebords. Si l'on considère que cet ensemble délimite le plan d'un bâtiment, cet alignement pourrait matérialiser l'emplacement d'une cloison, à moins qu'il ne corresponde à la façade sud-ouest du bâtiment, ce dernier pouvant être bordé par une sorte de galerie. Quoi qu'il en soit, ces vestiges sont trop mal conservés pour qu'il soit possible de les interpréter de manière formelle.

Dans la partie nord-est de cet espace, il faut signaler la présence d'une fosse ovale de 1,90 m de long, 0,50 m de large et 0,20 m de profondeur, dont la fonction exacte n'a pu être déterminée. Sa forme peut faire penser à une fosse sépulcrale, mais le contexte de sa découverte (dans un secteur voué à une occupation *a priori* domestique) ne plaide pas en faveur de cette hypothèse. Une autre grande fosse ovale (de 2,15 x 1,65 x 0,24 m), n'ayant livré aucun élément mobilier, a aussi été mise au jour à côté de l'angle sud de cet ensemble. Sa fonction n'a pas non plus pu être précisée.

Le reste des vestiges de cette zone se répartit sur une surface rectangulaire parfaitement délimitée par des alignements de trous de poteau. Une quinzaine de creusements d'un diamètre de 0,23 m et d'une profondeur de 0,22 m détermine une surface d'environ 120 m² (14,40 x 8,40 m). Les dimensions de cet espace et la modestie des vestiges de poteau associés interdisent de voir dans cet ensemble un plan de bâtiment. En revanche, ces structures peuvent correspondre aux restes d'un enclos constitué de clôtures palissadées (**espace B**) dont seuls les éléments les plus profondément ancrés ont laissé des traces. Ce type d'aménagement (qui ne doit pas être confondu avec de véritables palissades telles que celles découvertes sur le site de Nétilly à Sorigny en Indre-et-Loire ; Jesset 2009), tout comme les haies, devait participer à la délimitation des espaces, tout en isolant les bâtiments des zones accessibles aux animaux (faune sauvage et bétail).

À l'intérieur de cet espace, de nombreux creusements ont été mis au jour. À l'issue de leur étude, il est possible de proposer de les rattacher à cinq bâtiments sur poteaux (Fig. 17 et 18). Les plans proposés correspondent à des groupes de structures présentant des caractéristiques similaires et formant des agencements cohérents. D'autres propositions ont été étudiées, mais ces dernières n'ont pas été retenues car plus discutables. Certains trous de poteau ne s'intègrent pas aux plans proposés. Ils témoignent probablement de l'exis-

tence d'autres constructions ou aménagements qui ne peuvent être restitués. Il faut noter que le *substratum*, dans la partie nord-ouest de l'espace B, présentait des traces de rubéfaction qui n'ont pas pu être interprétées. Les aménagements semi-excavés et le silo également mis au jour dans ce secteur sont présentés dans les chapitres qui suivent.

Le **bâtiment 1**, de plan rectangulaire (de 5,70 x 3,80 m), est délimité par une dizaine de trous de poteau de 0,32 m de diamètre et de 0,23 m de profondeur (Fig. 17 et 18). Cinq creusements renfermaient des galets et des fragments de tuiles à rebords qui ont probablement servi de calage. Il présente la même orientation que l'espace B dans lequel il s'inscrit et que l'aménagement semi-excavé qu'il jouxte, ce qui plaide en faveur de la contemporanéité de ces vestiges.

Le **bâtiment 2**, de plan rectangulaire (de 5,10 x 3,80 m) est délimité par six trous de poteau de 0,34 m de diamètre et 0,33 m de profondeur (Fig. 17 et 18). Les trois creusements orientaux renfermaient des éléments de calage. Le mur nord de ce bâtiment est matérialisé par un alignement de six petits creusements (d'un diamètre variant de 0,15 à 0,25 m, pour des profondeurs de l'ordre de 0,05 à 0,35 m) qui témoignent probablement de la présence d'un mur en torchis sur clayonnage. La parfaite symétrie de ces structures par rapport à l'axe du bâtiment étaye la proposition de restitution qui a été retenue. De plus, cette disposition permet de proposer la localisation d'une porte d'accès au milieu du mur nord.

Ce bâtiment présente une orientation légèrement différente des vestiges précédemment décrits et son angle sud-est jouxte l'angle nord du bâtiment 4, sans toutefois le recouper. Cette disposition pourrait témoigner de l'antériorité du bâtiment 2 sur la construction 4 dont l'angle nord semble respecter l'angle sud-est du bâtiment 2.

Le **bâtiment 3**, de plan rectangulaire (de 4,40 x 3,20 m) est délimité par une dizaine de trous de poteau de 0,27 m de diamètre et 0,30 m de profondeur (Fig. 17 et 18). Cinq de ces creusements recelaient des vestiges de calage. Cette restitution correspond à un plan incomplet, au moins deux autres creusements auraient dû être mis au jour dans l'angle nord-est du bâtiment et dans son mur sud-ouest. La lisibilité du sous-sol dans ce secteur n'étant pas bonne, il est possible que ces vestiges n'aient pas été vus lors de la fouille. Le mur nord-est de ce bâtiment semble abriter quatre

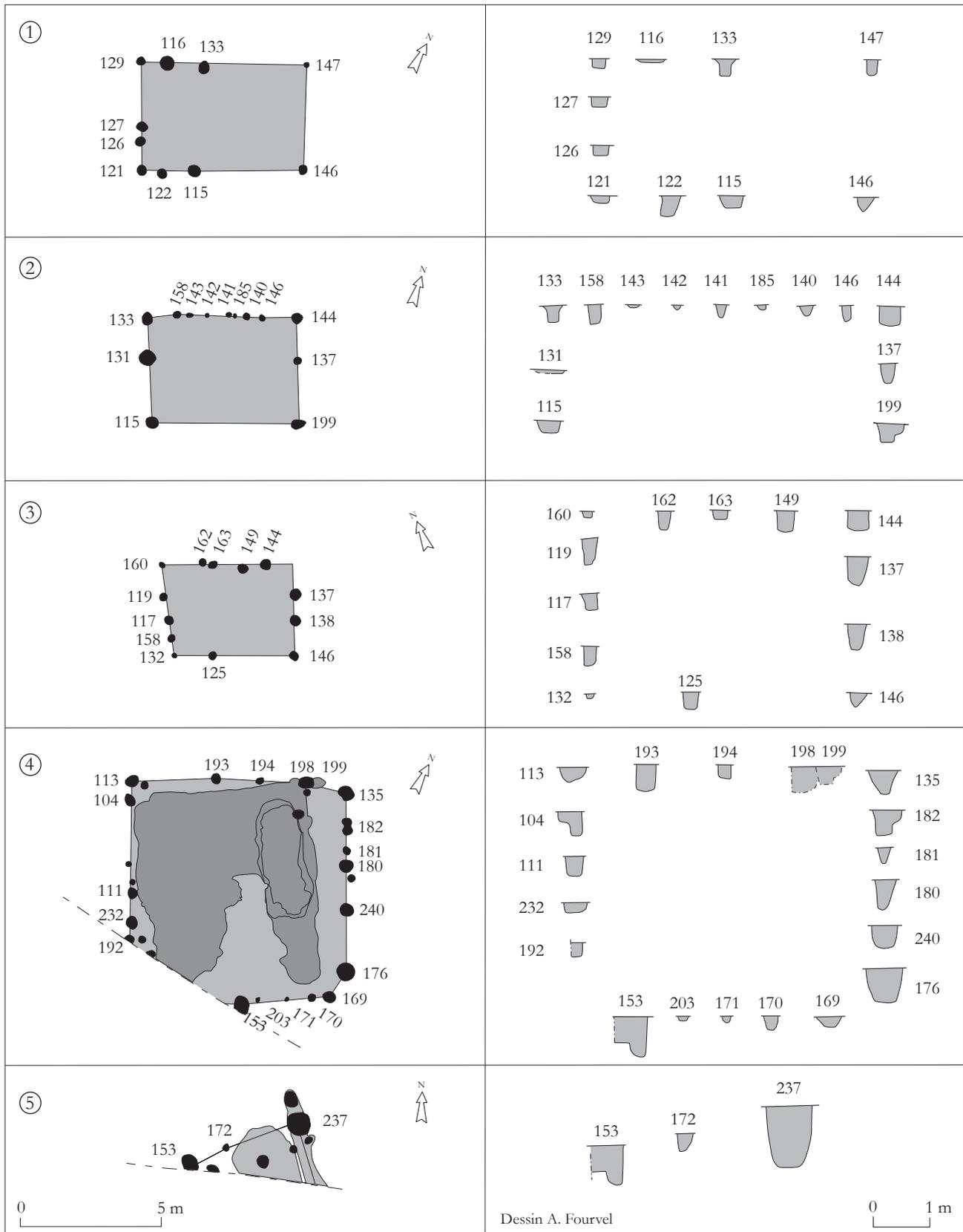


Fig. 18 : Plans et relevés des trous de poteau des bâtiments 1 à 5 de la zone sud (dessins A. Fourvel).

trous de poteau répartis de manière assez symétrique par rapport à l'axe de la construction. Il faut souligner que cette disposition est très similaire à celle observée pour le mur nord du bâtiment 2, ce qui pourrait témoigner d'un mode de construction identique. Dans le cas du bâtiment 3, il est également possible de proposer de restituer l'emplacement d'une porte d'accès au milieu du mur nord-est.

Ce bâtiment présente une orientation totalement différente de celles des autres constructions de cette zone. Cela pourrait s'expliquer par une diachronie entre ces édifices. La postériorité du bâtiment 3 semble assez vraisemblable, celui-ci pouvant appartenir à la phase tardive d'occupation de la zone et donc être contemporain du silo mis au jour cinq mètres plus au sud (voir *infra*, chapitre 3.3.).

Le **bâtiment 4**, de plan presque carré (de 7,70 x 7,40 m), correspond à une vaste construction abritant un aménagement semi-excavé pouvant être interprété comme un cellier (voir *infra*, chapitre 6.2. ; Fig. 17 et 18). Une quinzaine de trous de poteau, d'un diamètre de 0,38 m et d'une profondeur de 0,39 m, délimite cet édifice. Il faut noter que les creusements orientaux sont les plus imposants, avec un diamètre de 0,55 m et une profondeur de 0,50 m. Par endroits, entre ces creusements, la présence de structures plus modestes, d'un diamètre de 0,20 m et d'une profondeur de 0,25 m, a été constatée. Sur l'ensemble de ces vestiges, près d'une dizaine de creusements recelait des restes de calages.

De nombreux autres trous de poteau ont été mis au jour dans l'emprise de ce bâtiment. Certains d'entre eux appartiennent probablement à la structure porteuse de la construction, mais dans la majorité des cas, il n'a pas été possible de les associer de manière formelle à celle-ci. Il faut souligner une certaine régularité dans leur disposition, notamment en périphérie de la structure semi-excavée et dans la partie sud de l'édifice. Ces creusements peuvent correspondre à des cloisons, à des aménagements liés à la fonction du bâtiment (structure de stockage ?), voire à des renforts ou des réparations ponctuelles.

Quelques autres trous de poteau, creusés dans le comblement de la structure semi-excavée, appartiennent à une phase tardive d'occupation, tout comme le silo qu'ils environnent. D'autres creusements de cette phase devaient être conservés dans ce secteur, mais compte tenu des conditions météorologiques et calendaires liées à l'intervention, leur recherche systématique n'a pu être entreprise, la fouille des aménagements semi-excavés ayant été jugée prioritaire.



Fig. 19 : Zone sud en fin de fouille (cliché S. Liegard).

Le **bâtiment 5** correspond à une construction qui se développe hors emprise (Fig. 17 et 18). Seul son angle nord-est a été fouillé. Cet édifice semble prolonger le bâtiment 4 vers le sud. Il abrite un aménagement semi-excavé comparable à celui lié au bâtiment 4. Les trous de poteau du bâtiment 5 ont un diamètre de 0,60 m pour une profondeur de 0,70 m, ce qui témoigne d'un très bon état de conservation de ces vestiges. L'un d'entre eux conservait les restes d'un calage à base de galets et de blocs de granite. Le mur est de la construction était matérialisé par une tranchée de fondation de 0,40 m de large et de 0,30 m de profondeur. Il n'a pas été possible de déterminer si cette tranchée accueillait la base d'un mur en torchis et clayonnage ou une sablière basse sur laquelle reposait l'élévation.

3.2. Les structures semi-excavées

Le bâtiment 4 abrite un aménagement semi-excavé de plan en "U" dont la profondeur est variable et dont la longueur maximale est de 7 m (Fig. 17 à 20). Les parties ouest et nord-ouest sont moins profondément excavées, mais plus large (2,70 m) que la partie est (de 1,70 m de large). L'accès à la partie ouest devait se faire par le sud-ouest, le fond de cette partie de la structure remontant en pente douce (de 5 %) vers le sud-ouest. L'accès à la partie est devait se faire par le sud-est, le fond de cette partie de la structure présentant une pente plus forte (de 12 %). La stratigraphie confirme la contemporanéité de ces deux espaces. Dans la partie nord de la structure, la limite entre les deux aires excavées est matérialisée par une paroi abrupte d'environ 0,40 m de hauteur, ce

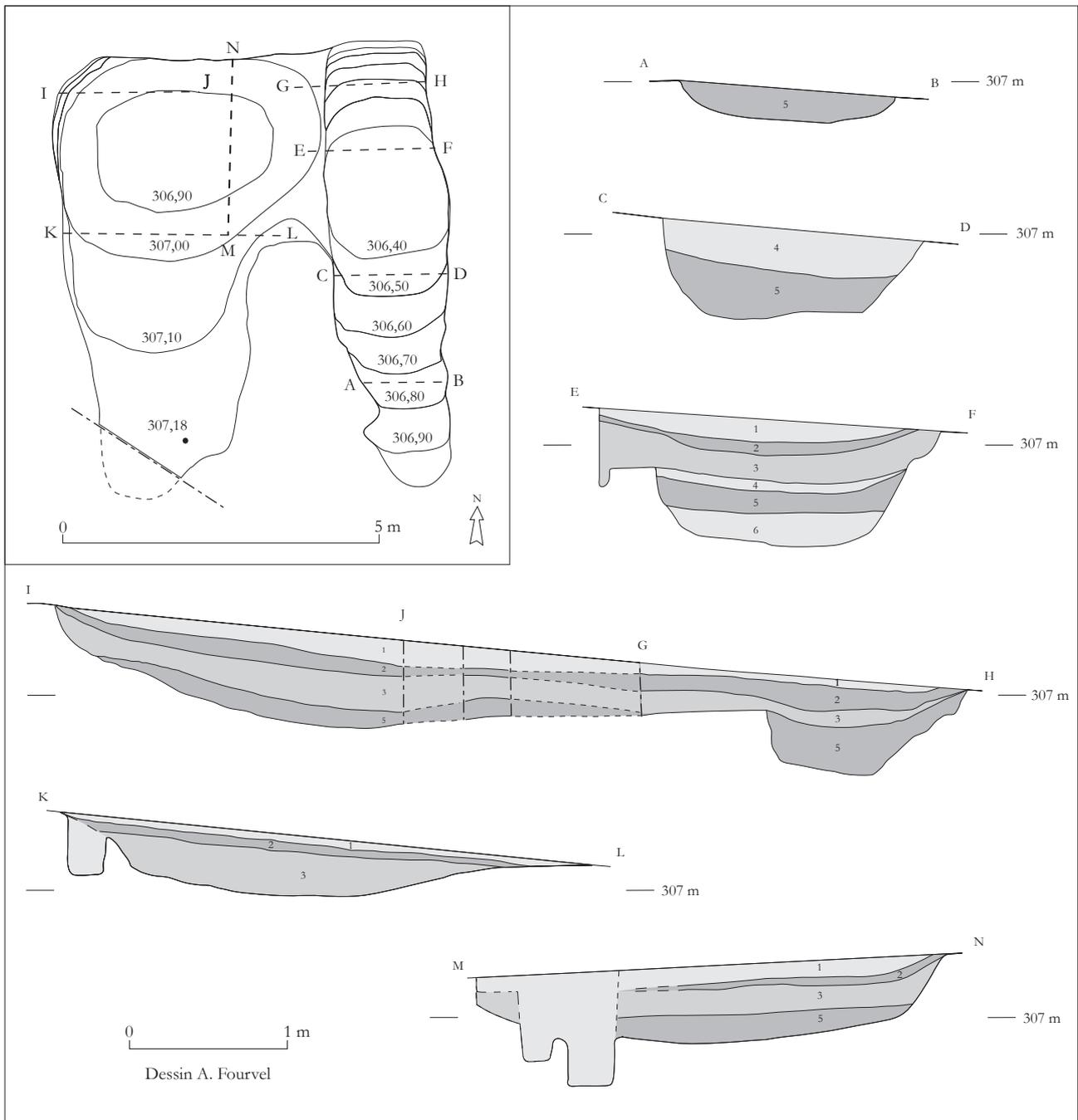


Fig. 20 : Relevés de l'aménagement semi-excavé associé au bâtiment 4 de la zone sud (dessins A. Fourvel).

qui ne devait pas faciliter la communication entre celles-ci. De fait, il est probable que chacun de ces espaces ait été utilisé de manière indépendante.

L'étude du comblement de cette structure a permis de repérer, dans la partie la plus profonde, au nord-est, un premier niveau de remblais à base

de sédiments argilo-limoneux bruns (US 6) qui est probablement contemporain de l'utilisation de la structure. La présence de niveaux d'occupation (parfois riches en matière organique) est une constante dans les structures semi-excavées (Depraetere-Dargery, Valais 1994 : 92). Ces der-

nières favorisent en effet la conservation de ces couches dont l'origine est toutefois impossible à préciser en l'absence d'analyses chimiques.

Par la suite, une phase de remblaiement affecte les parties les plus profondes de la structure. Les sédiments apportés contiennent des éléments issus d'une démolition consécutive à un incendie (remblais argilo-limoneux bruns avec des charbons de bois et des fragments de torchis brûlé ; US 5). Dans la partie est, des dépôts de sédiments argilo-limoneux bruns semblent témoigner d'une nouvelle phase d'occupation de l'espace (US 4). Celle-ci s'achève par l'incendie du bâtiment 4 qui entraîne le comblement presque total de la structure. Les niveaux associés comprennent une couche riche en cendres (qui pourrait correspondre aux restes incendiés d'une toiture en matériaux périssables ; US 3) surmontée d'éléments de démolition comprenant principalement des fragments de torchis brûlé et des charbons de bois (provenant probablement de l'effondrement des murs ; US 2). L'ensemble est scellé par des sédiments argilo-limoneux bruns relativement stériles (US 1) dont l'origine pourrait être colluviale.

Le bâtiment 5 semble abriter un aménagement similaire qui se développe largement hors emprise. De fait, les informations recueillies sur cette structure sont limitées. Le fond de ce creusement, de 1,90 m de large, présente une pente douce vers le sud qui devait mener à une partie plus profonde de la structure. L'accès aurait donc pu se faire par le nord-est où devait se trouver une porte. Le comblement de cette structure est très similaire à celui de la précédente. Il comprend des remblais contenant des éléments issus d'un incendie (US 7), surmontés d'une couche d'occupation (US 8), scellée par un niveau d'incendie riche en cendres et en fragments de torchis brûlé (US 9).

La similitude des comblements de ces deux structures semi-excavées conduit à penser qu'elles sont contemporaines. Mais leur différence d'orientation indique peut-être qu'elles ont été aménagées l'une après l'autre. Néanmoins, elles se sont côtoyées et la stratigraphie confirme qu'elles ont évolué de la même manière.

Les recherches bibliographiques conduites jusqu'à présent n'ont pas permis de trouver de comparaison pour ces aménagements atypiques. En Île-de-France, plusieurs sites (notamment à Herblay, Villiers-le-Bel et Villiers-le-Sec dans le Val-d'Oise) ont livré des grands "fonds de cabane" longilignes dont les dimensions rappellent celles de chacune des parties des structures semi-

excavées des "Jeanrais". Certains des vestiges franciliens pourraient avoir servi, entre autres usages, d'atelier de tisserand, de lieux de stockage de fourrage et de litière ou encore d'abris pour des animaux, d'après les résultats d'analyses palynologiques qui y ont été pratiquées et les traces d'aménagements internes qui y ont été retrouvées (Depraetere-Dargery, Valais 1994 : 94 ; Valais 1998 : 210 ; Gentili 2009 c : 45-57).

En ce qui concerne les "Jeanrais", la morphologie des aménagements semi-excavés et la découverte dans leurs comblements d'un grand nombre de fragments de vases de stockage (voir *infra*, chapitre 6.2.) invitent à leur attribuer une fonction de celliers. De surcroît, ce type de structures permet le maintien d'une température et d'une hygrométrie relativement constante, ce qui facilite la conservation des denrées. L'hypothèse d'abri pour le bétail ne semble pas ici se justifier, car aucun niveau caractéristique d'un piétinement répété n'a été retrouvé, ni aucune couche pouvant correspondre à des restes de matière organique (de type fourrage, litière ou fumier).

3.3. Le silo

Dans la partie nord-ouest du secteur qui abritait le bâtiment 4, alors que celui-ci était déjà détruit, un silo a été aménagé (Fig. 21). Ce creusement piri-forme à un diamètre maximal de 1,30 m et une profondeur de 1,30 m. La fouille exhaustive de celui-ci n'a pas permis de découvrir de reste des denrées qui y ont été stockées. Par ailleurs, aucune analyse carpologique n'a pu être réalisée sur les sédiments contenus dans cette structure, faute de moyens.

Du fait de son gabarit, ce silo peut être classé parmi les structures de stockage de grande taille. La contenance des silos du haut Moyen Âge dans les sites ruraux semble augmenter avec le temps, pour atteindre un maximum durant l'époque carolingienne, mais la présence de grands silos est aussi une des caractéristiques des sites privilégiés (Aubourg, Josset 2000 : 173-176 ; Faure-Boucharlat 2001 : 102 ; Dabek 2004 ; Gentili 2009 b : 97-105).

L'étude de son remplissage indique qu'après son abandon, il a servi, dans un premier temps, de dépotoir ; les remblais argileux gris comblant sa partie inférieure (US 1) étant assez riches en mobilier. Le niveau sus-jacent est lui aussi d'origine anthropique. Il correspond à des remblais argilo-limoneux bruns contenant de nombreux charbons de bois, des fragments de torchis brûlé, ainsi que

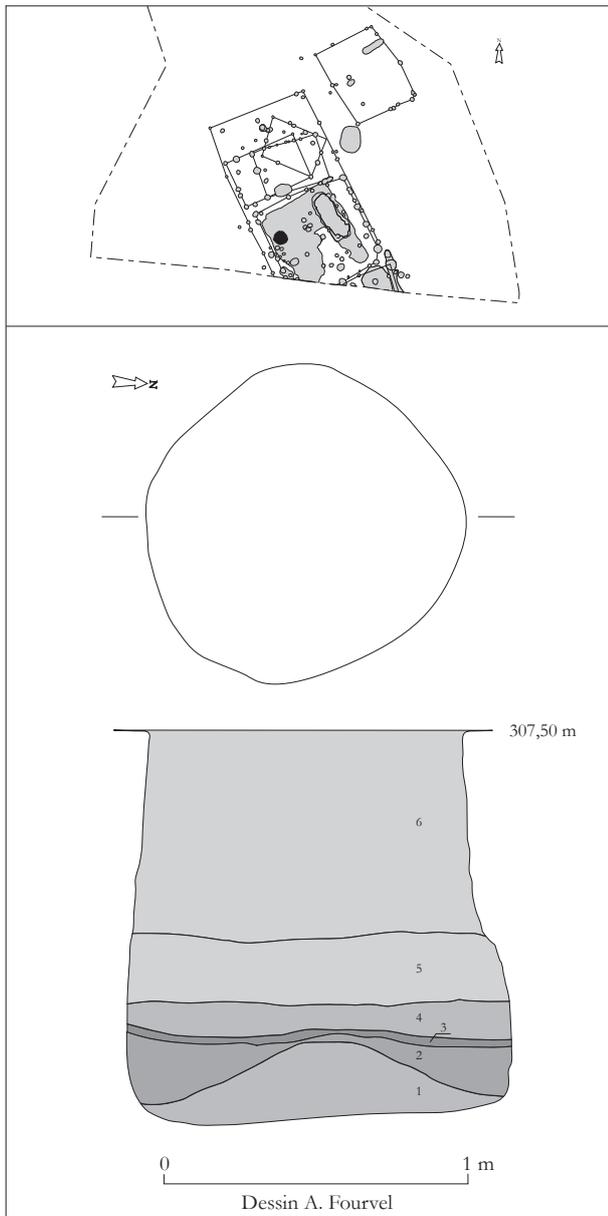


Fig. 21 : Relevé du silo 189 de la zone sud (dessins A. Fourvel).

du mobilier (US 2). Il est scellé par une couche de charbons de bois contenant de très nombreux glands brûlés (US 3). Cette dernière provient sans doute du nettoyage d'un foyer ou d'un four. Les niveaux supérieurs contiennent des sédiments argileux gris à orangés (US 4 à 6). Leur disposition indique qu'il s'agit probablement de remblais apportés volontairement pour combler la structure, même si une partie de ces apports peut correspondre à l'effondrement du goulot du silo. Il faut noter que

la couche sommitale (US 6) recelait aussi quelques charbons de bois et fragments de torchis brûlé.

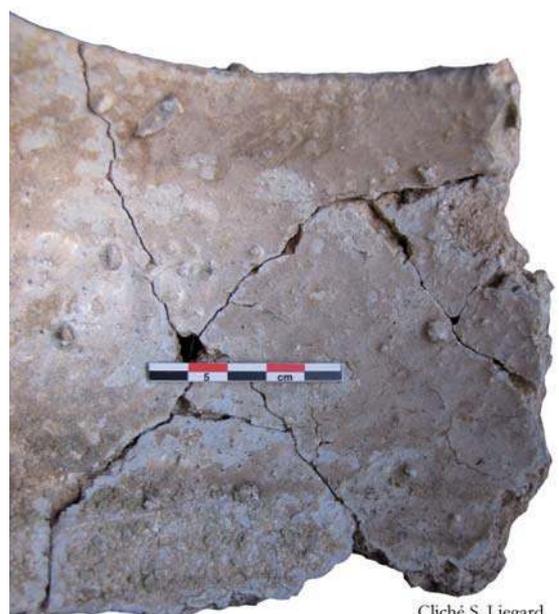
4. LE MOBILIER

Pour permettre la comparaison des différents ensembles céramiques mis au jour sur ce site, il a été choisi d'adopter les mêmes définitions de catégories de pâte et de types de forme pour les deux zones, même si les corpus diffèrent.

Quatre catégories de pâtes ont été distinguées :

- les pâtes de catégorie 1, semi-fines à fines, grises (à brunes ou noires) ;
- les pâtes de catégorie 2, semi-fines à fines, claires (blanches à beiges, voire grisâtres à orangées) ;
- les pâtes de catégorie 3, grossières à semi-fines, brunes, très riches en mica ;
- les pâtes de catégorie 4, semi-fines, grises, glaçurées.

Les deux premières catégories de pâtes correspondent sans doute à de multiples productions qui proviennent probablement de nombreux ateliers. Ces pâtes, même si elles présentent de grandes variétés, sont impossibles à différencier à l'œil nu, tant elles sont nombreuses et techniquement très similaires. En l'état actuel des connaissances sur l'artisanat potier local, le recours à la définition de groupes tech-



Cliché S. Liegard

Fig. 22 : Céramique glaçurée de type I (cliché S. Liegard).

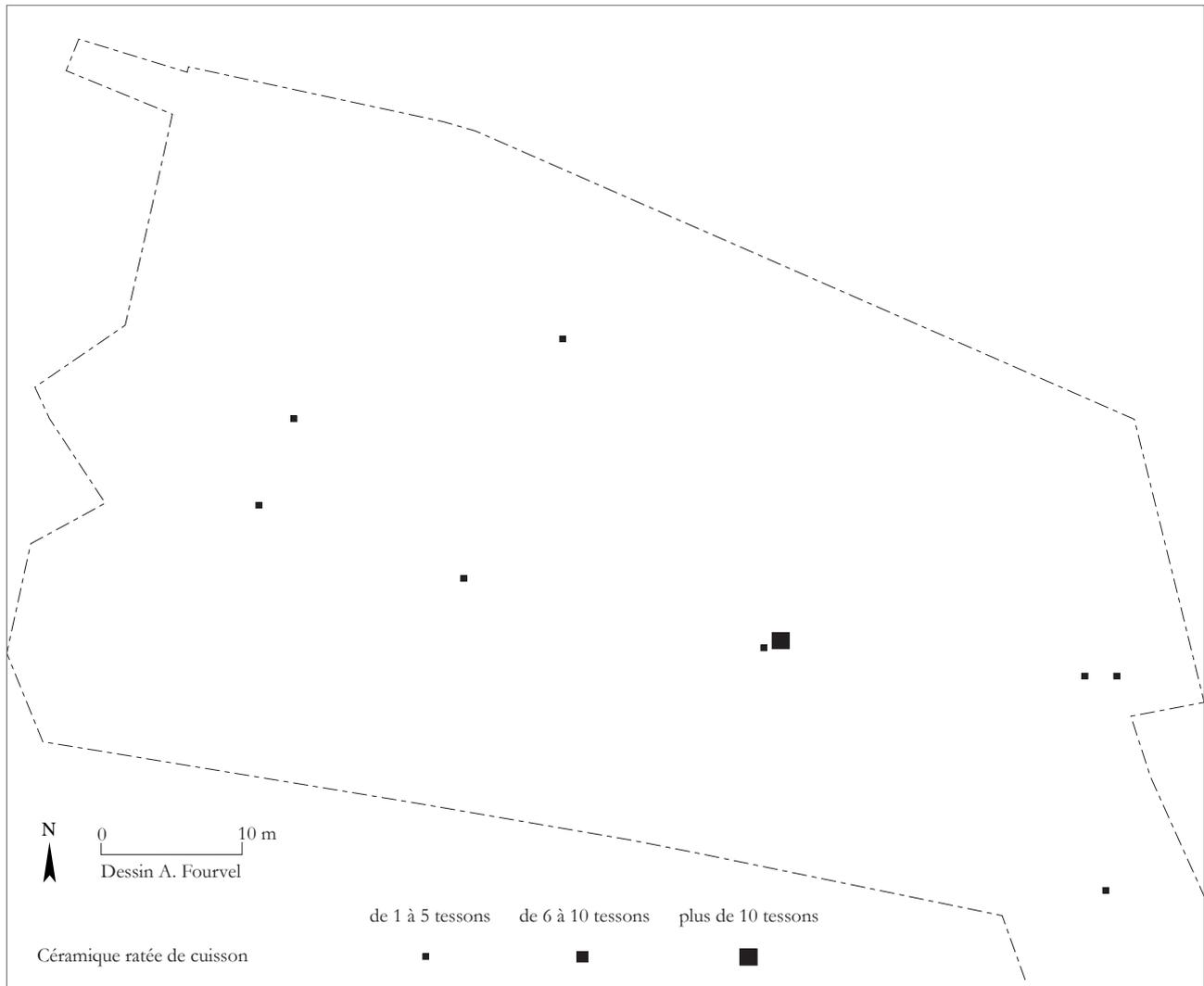


Fig. 23 : Répartition des découvertes de céramique glaçurée dans la zone nord (dessin A. Fourvel).

niques liés à tel ou tel atelier (Verhaeghe 2003 : 192) ne peut donc être utilisée, au moins en ce qui concerne les deux premières catégories de pâtes.

En revanche, les pâtes de catégorie 3, très facilement reconnaissables, pourraient être issues d'un seul atelier, voire d'un seul groupe d'ateliers. Ce type de pâte, très caractéristique, a été identifié dès 1996, dans le cadre de la fouille du site de "Bel-Air" à Lapalisse (Liegard, Fourvel 2003 a). Depuis, la plupart des interventions réalisées sur des sites d'époque carolingienne, ou un peu plus récents, dans le département de l'Allier, livre des tessons rentrant dans cette catégorie de production. Il faut noter que la diffusion de ce type de pâte dépasse largement le cadre de la vallée de la Besbre puisqu'on le retrouve

au moins jusqu'à Coulanges (au nord ; Liegard, Fourvel 2003 a : 36), Souvigny (au nord-ouest ; inédit) et Chareil-Cintrat (à l'ouest ; Liegard, Fourvel 2008).

Enfin, les pâtes de catégorie 4 illustrent une production locale, peut-être même propre au site des "Jeanrais", uniquement représentée par des ratés de cuisson mis au jour dans la zone nord (Fig. 22). La répartition des découvertes des tessons de cette catégorie (Fig. 23) montre leur dispersion sur l'ensemble de la zone. De fait, il semble assez peu probable que ces éléments mobiliers non fonctionnels aient été rapportés volontairement sur le site. *A contrario*, leur présence dans plusieurs secteurs renforce l'hypothèse d'une production endogène. Il faut souligner qu'à l'heure actuelle, aucun autre

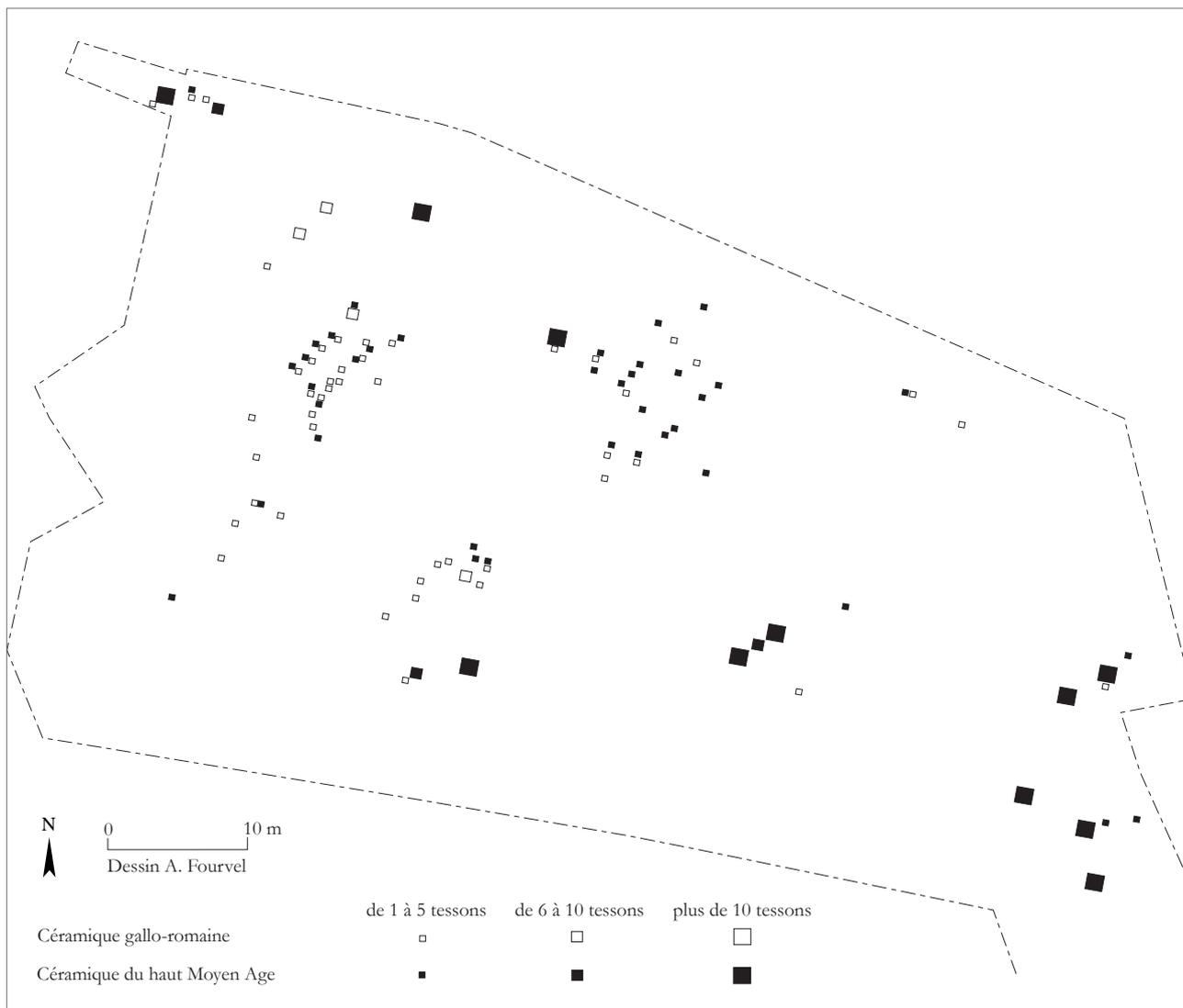


Fig. 24 : Répartition des découvertes de céramique dans la zone nord (dessin A. Fourvel).

site de la région n'a livré de tesson façonné dans ce type de pâte. De fait, il est possible de se demander si ce mobilier ne correspond pas à des essais de fabrication n'ayant peut-être jamais aboutis. Seule la multiplication des fouilles de sites de cette période permettra d'éclaircir ce point.

4.1. La céramique de la zone nord

Près de 170 tessons de céramique gallo-romaine ont été recueillis dans cette zone. Aucun dessin de ces éléments n'a pu être réalisé du fait de leur importante fragmentation. La répartition de ces découvertes indique que le mobilier antique se

concentre dans les colluvions de la moitié ouest de la zone et dans les trous de poteau de ce secteur où il se trouve en position résiduelle (Fig. 24).

La qualité des productions représentées (céramique sigillée, fumigée et à paroi fine) et la présence de deux tessons de verre, invitent à considérer que ces vestiges pourraient être issus d'une nécropole du Haut-Empire démantelée par l'érosion et/ou les labours et qui se serait trouvée en amont du site médiéval. Les interventions préventives menées sur le contournement de Lapalisse/Saint-Prix ont déjà démontré l'existence de petites nécropoles (familiales ?) à incinération dans l'environnement d'habitats gallo-romains, notamment sur les sites de "Marmin" et de "La Plansonnier"

	Céramique gallo-romaine résiduelle	Pâte de catégorie 1	Pâte de catégorie 2	Pâte de catégorie 3	Pâte de catégorie 4
En contexte	55	280	31	41	34
Hors contexte	118	98	9	1	6
Totaux	173	378	40	42	40
% céramique médiévale		76	8	8	8

Fig. 25 : Tableau récapitulatif des comptages de céramique de la zone nord en nombre de restes (NR).

	type I	Type II	Type III	Type IV	Type V
En contexte	4	6	2	2	2
Hors contexte	4	1	0	0	0
Totaux	8	7	2	2	2

Fig. 26 : Tableau récapitulatif des comptages de céramique de la zone nord en nombre minimum d'individus (NMI).

à Saint-Prix (Liegard, Fourvel 2000 ; Liegard, Fourvel 2003 c). L'hypothèse que ce mobilier provienne de fumure n'a pas été retenue du fait de la très faible proportion de céramique commune dans cet ensemble, alors que ces productions sont celles qui se conservent le mieux dans ce type de terrain.

Les terres cuites architecturales sont représentées par de nombreux fragments de tuiles à rebords et un fragment de tubulure mis au jour dans les trous de poteau médiévaux où ils participaient au système de calage constitué principalement de galets. Les fragments de tuiles sont généralement au nombre de un à dix par structure. Un de ces fragments avait été retaillé pour former un disque de 7 cm de diamètre. Ils proviennent sans doute d'un proche site gallo-romain où ils ont dû être récupérés.

La céramique médiévale mise au jour dans cette zone constitue un lot de 500 tessons dont 384 proviennent d'un contexte stratigraphique précis ; les autres étant issus des phases d'évaluation, de décapage et de nettoyage du site (Fig. 25).

Les quatre catégories de pâtes sont représentées :

1. les pâtes de catégorie 1 qui constituent 76 % du nombre de restes (NR) ;
2. les pâtes de catégorie 2 qui correspondent à 8 % du NR ;
3. les pâtes de catégorie 3 qui s'élèvent à 8 % du NR ;
4. les pâtes de catégorie 4 qui représentent également 8 % du NR.

Ce lot comprend un nombre minimum d'individus (NMI) de 21 (Fig. 26). Cinq types de formes sont représentés, auxquels s'ajoutent huit fonds bombés et de trois fonds plats (Fig. 28 n° 7 à 11) façonnés dans des pâtes de catégorie 1. Il faut aussi signaler la découverte de deux éléments de forme du bas Moyen Âge mis au jour hors contexte (Fig. 28 n° 12 et 13). Ceux-ci illustrent probablement une fréquentation du site durant cette période, bien après son abandon. Il s'agit notamment d'un vase ovoïde à lèvre éversée concave, façonné dans une pâte de catégorie 1, forme très courante dans la région à partir du milieu du XIII^e s. (Guyot 2003 : 513).

Le premier type de forme, représenté par un NMI de 8, correspond à des vases bas ovoïdes tournés, à lèvre arrondie rentrante en bourrelet et à fond plat (Fig. 27 n° 1 à 7). Le diamètre de ces récipients varie de 16 à 24 cm. Leur pâte est exclusivement de catégorie 4. Ils sont pour la plupart recouverts d'une glaçure épaisse translucide de couleur verdâtre (Fig. 22). Il faut préciser que la majeure partie de ces récipients sont des ratés de cuisson surcuits qui comportent des coulures de glaçure couvrant en partie les tranches des tessons. Un bec tubulaire présente les mêmes caractéristiques technologiques, mais son état de conservation ne permet pas de savoir s'il provient d'une forme de ce type (Fig. 27 n° 8).

Inédit localement, ce type de forme semble dériver de celles des bols à collerette mérovingiens, eux même hérités des mortiers gallo-romains. Les

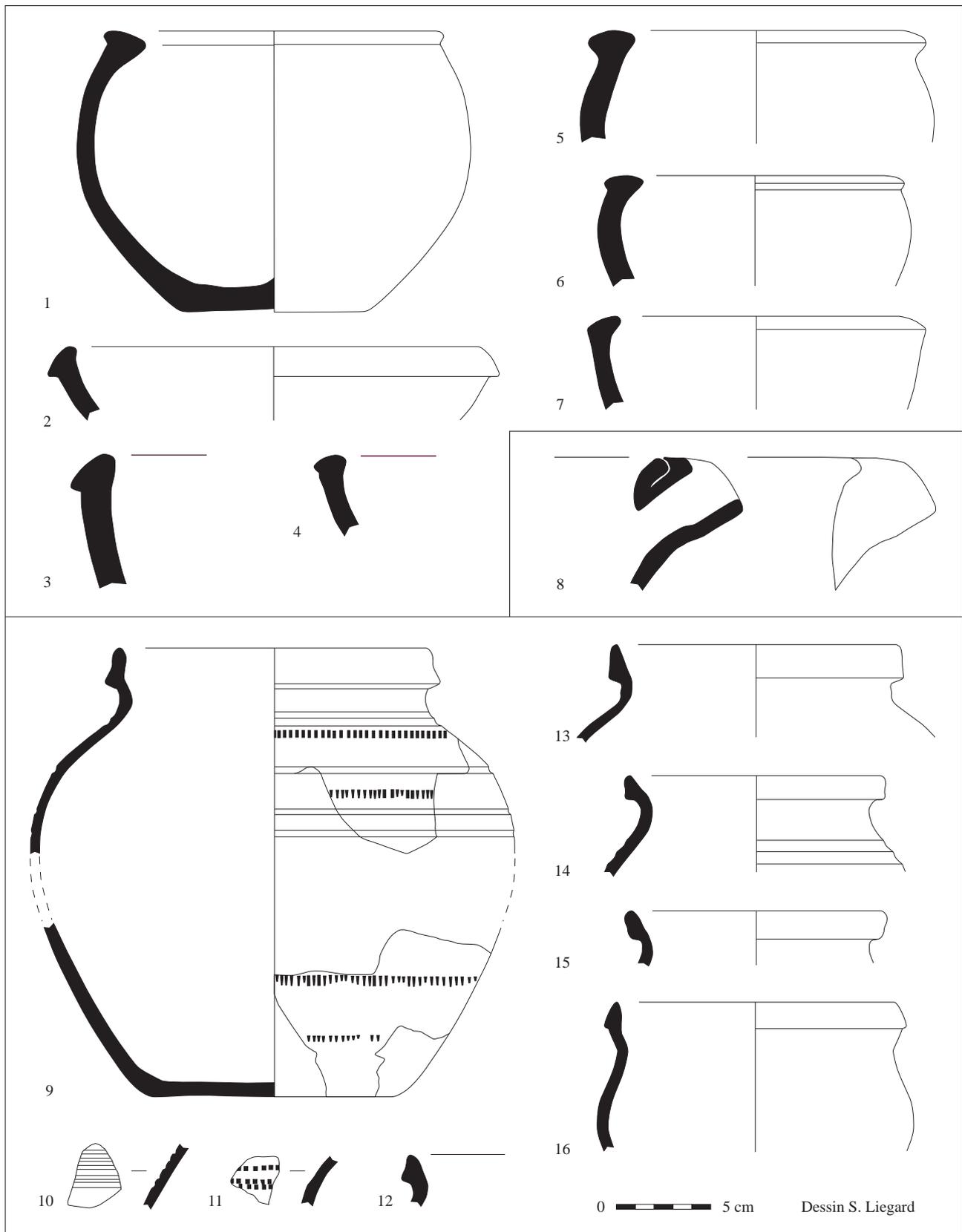


Fig. 27 : Céramique de la zone nord (dessins S. Liegard).
 1-7 : formes de type I ; 8 : bec tubulaire ; 9-16 : formes de type II.

réipients bas ouverts mérovingiens possèdent en général des bords très différents de ceux des vases des “Jeanrais” (Catteddu 1992 : 72 ; Faure-boucharlat, Caclin 2001 : 231 ; Lefevre, Mahe 2004 : 110). Toutefois, de rares exemplaires présentent un profil assez proche des réipients étudiés ici (Gisclon 2001 : 385 n° 3 ; Humbert, Munier, Laurent 1995 : 46 n° 11 ; Motte 2001 : 262 n° 16). En Rhône-Alpes, en Île-de-France et dans le nord-est de la Bourgogne, ce type de réipient se fait de plus en plus discret à partir du VIII^e s. (Catteddu 1992 : 81 ; Faure-Boucharlat 2001 : 69 ; Lefevre, Mahe 2004 : 112, 122). En revanche, dans la partie nord-ouest de la Bourgogne, des formes ouvertes appelées “tèles” sont encore présentes aux VIII^e et IX^e s. (*Bourgogne...* 1987 : 133 et 137). En Île-de-France, des formes basses assez proches (munies d’un bec tubulaire ou d’une anse) se rencontrent également dans des contextes d’époque carolingienne (*L’Île-de-France...* 1993 : 250 ; Lefevre, Mahe 2004 : 129 n° 10). Enfin, à Tours (Indre-et-Loire), on retrouve une forme similaire dans un ensemble daté du début du IX^e s. (Randouin 1981 : 109 n° 37). Cette dernière comparaison est d’autant plus intéressante qu’il s’agit d’un réipient glaçuré, contrairement aux autres exemplaires dont il vient d’être question. La réapparition des glaçures plombifères à l’époque carolingienne ne semble pas antérieure au X^e s. en Rhône-Alpes (Faure-Boucharlat 2001 : 72). En revanche, dans la France septentrionale et surtout centrale, celle-ci pourrait remonter au début du IX^e s. (Hanusse *et al.* 1998 : 244 et 248 ; Husi 2004 : 177).

La présence d’un bec tubulaire dans l’ensemble des “Jeanrais” ne permet pas d’apporter une véritable précision chronologique. En effet, ce type d’élément se rencontre à partir du VI^e s. aussi bien dans le sud-ouest de la France que dans l’est, dans le nord ou l’Île-de-France (Bach, Boudartchouk 1995 : 65-74 ; *Ex pots...* 1995 : 211 ; Thouvenot 1998 : 179 ; Lefevre, Mahe 2004 : 112). Dans d’autres secteurs géographiques, son apparition pourrait être plus tardive et se rapporter : au VII^e s. dans le Lyonnais (Faure-Boucharlat 2001 : 72), au VII^e ou VIII^e s. en Bourgogne (*Bourgogne...* 1987 : 92, 133 et 137) et au VIII^e s. en Touraine (Randouin 1981 : 110). Il reste en usage durant toute la période carolingienne et tend à être remplacé par le bec ponté à partir du X^e s. au moins en région Rhône-Alpes (Faure-Boucharlat 2001 : 72). Localement, les sites de Saint-Menoux, Lapalisse et Coulanges ont livré des réipients munis de becs tubulaires dans des contextes datés des VIII^e et IX^e s. (Liegard, Fourvel 2006 : 68 ; Liegard, Fourvel 2003 a : 33 n° 18 et 35 n° 4). Un

exemplaire provient également du site de Chassenard occupé du IX^e au XI^e s. (Lurol 1999 : 82 n° 20).

Le deuxième type de forme est attesté par un NMI de 7. Il s’agit de vases ovoïdes tournés, à lèvre en bandeau et à fond plat ou bombé (Fig. 27 n° 9 à 16). Leur ouverture varie de 14 à 18 cm, alors que leur panse a un diamètre maximal de 17 à 26 cm. Ces vases sont caractérisés par des pâtes de première catégorie. Deux exemplaires sont décorés à la molette de motifs carrés et rectangulaires (Fig. 27 n° 9 et 11) et trois possèdent sur la partie supérieure de leur panse, des séries de rainures ou de cannelures horizontales (Fig. 27 n° 9, 10 et 14).

Cette forme est souvent associée à la fonction de vase à cuire. Elle est très courante durant le haut Moyen Âge et ne constitue donc pas un bon indicateur chronologique. De plus, la méconnaissance des répertoires des décors à la molette ne permet pas d’apporter de précision chronologique sur ces productions. De même, la présence de rainures et de cannelures ne constitue pas un critère de datation. Ce caractère se rencontre dans la région lyonnaise dès le VIII^e s. (Horry 2000 : 10) et au moins jusqu’au XII^e s. (Faure-Boucharlat 2001 : 248 ; Verhaeghe 2003 : 185). Les productions des ateliers de potier de Sevrey (Saône-et-Loire), possèdent parfois des rainures et plus souvent de multiples cannelures (Delor-Ahü, Simonin 2005). Localement, on retrouve cette caractéristique à Lapalisse et Coulanges dans des ensembles du IX^e s. (Liegard, Fourvel 2003 a : 32 n° 1 et 2 et 35 n° 2) et à Chassenard dans un contexte moins précis (IX^e-XI^e s. ; Lurol 1999 : 82 n° 13).

La présence de fond bombé n’apporte pas davantage de précision chronologique. En Rhône-Alpes, ces derniers n’apparaissent qu’au IX^e s. avant de se multiplier aux X^e et XI^e s. (Faure-Boucharlat 2001 : 72). En Saône-et-Loire, les ateliers de potier de Sevrey semblent avoir fabriqué de telles formes aux IX^e et X^e s. (Delor-Ahü, Simonin 2005 : 289-290). En Touraine, les fonds bombés apparaissent dès le VIII^e s. et se développent largement aux IX^e et X^e s. (Randouin 1981 : 107). Plus tard, cette forme se retrouve encore dans des ensembles des XI^e et XII^e s. comme à Suèvres (Loir-et-Cher ; Moireau 1993 : 183) ou Reyrieux (Ain ; Faure-Boucharlat 2001 : 248).

Localement les fonds bombés sont présents sur la plupart des sites d’époque carolingienne, comme à Chassenard (Lurol 1999 : 78), Trévol (Goy 2000 : 54), Lapalisse et Coulanges (Liegard, Fourvel 2003 a : 32-35). Toutefois,

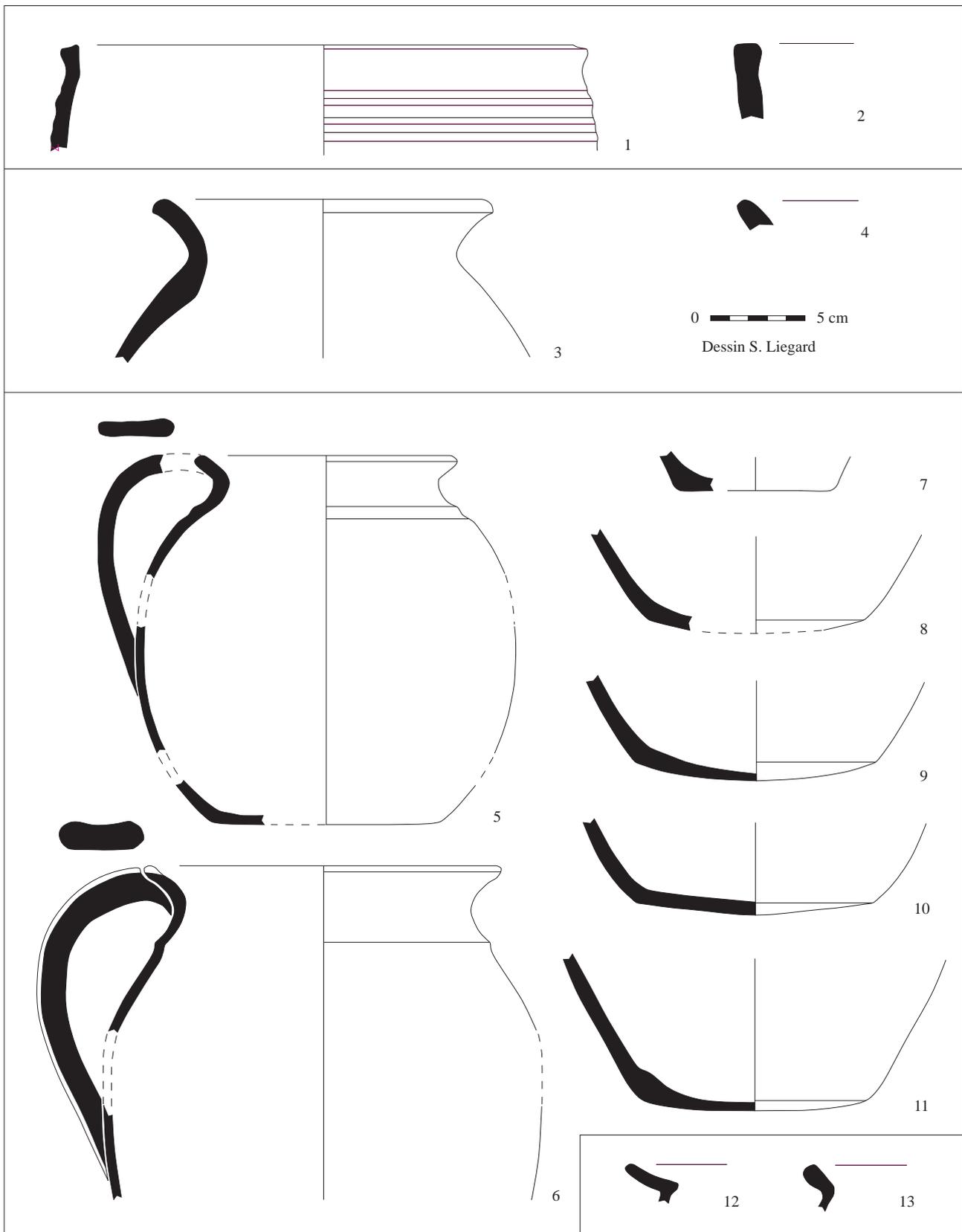


Fig. 28 : Céramique de la zone nord (dessins S. Liegard). 1-2 : formes de type III ; 3-4 : formes de type IV ;
5-6 : formes de type V ; 7-11 : fonds ; 12-13 : mobilier hors contexte.

sur ce dernier site, les fonds de ce type sont peu prononcés à l'image de certains exemplaires des "Jeanrais", caractéristique qui pourrait peut-être signer le début de ces productions.

Le troisième type de forme comprend un NMI de 2. Il correspond à des vases cylindriques tournés, à bord droit (d'une ouverture de 28 cm de diamètre ; Fig. 28 n° 1 et 2). Ces récipients ont des pâtes de catégorie 1. Aucune comparaison n'a été trouvée pour ce type de récipient, aussi bien dans les contextes extra-régionaux que sur les sites locaux. Cette forme rappelle celle des gobelets mérovingiens, mais ses dimensions imposantes lui confèrent un usage tout autre qui reste à définir.

Le quatrième type de forme se rapporte à un NMI de 2. Il s'agit de vases ovoïdes modélés, à lèvre arrondie éversée (d'une ouverture de 18 cm de diamètre), caractérisés par des pâtes de catégorie 3 (Fig. 28 n° 3 et 4). Cette forme peut être rapprochée de vases de stockage pour lesquels on ne trouve de comparaisons que sur les sites locaux. Sa présence est attestée au IX^e s. à Lapalisse et Coulanges (Liegard, Fourvel 2003 a : 33 n° 1 à 12 et 35 n° 6), mais aussi à Saint-Menoux, du VIII^e au X^e s. (Liegard, Fourvel 2006 : 68-69). La zone sud du site des "Jean

rais" a livré un grand nombre de récipient de ce type (voir *infra*, chapitre 4.2.), lot qui constitue à ce jour le meilleur ensemble de référence pour ces vases.

Le cinquième type de forme, représenté par un NMI de 2, est illustré par des vases ovoïdes tournés, à lèvre éversée et fond plat, dont le diamètre d'ouverture varie de 14 à 19 cm, pour un diamètre de panse maximal de 20 à 23 cm (Fig. 28 n° 5 et 6). Ces récipients sont munis d'une anse plate fixée sur la lèvre et sur l'extrémité de la panse, cette dernière comportant un ou deux ressauts en limite du col. Ils sont façonnés dans des pâtes de catégorie 1 ou 2.

Ce type de forme est très fréquent localement. Il correspond à des cruches dont la morphologie de l'élément verseur ne peut être précisée ici (bec pincé ou tubulaire ?). Les seules comparaisons extra-régionales trouvées se rapportent au site bourguignon de Champlay, daté du VIII^e s. (Yonne ; *Bourgogne ...* 1987 : 133). Localement, une forme similaire provient du site de Lapalisse daté du IX^e s. (Liegard, Fourvel 2003 a : 33 n° 18). Un récipient assez proche – bien que sa lèvre soit nettement différente des individus des "Jeanrais" – a aussi été découvert à Saint-Menoux dans un contexte du X^e s. (Liegard, Fourvel 2006 : 69).

	Forme de Type II	Forme de Type IV	Forme de Type V	Forme de Type VI
En contexte	1	24	9	4
Hors contexte	0	1	0	0
Totaux	1	25	9	4

Fig. 29 : Tableau récapitulatif des comptages de céramique de la zone sud en nombre de restes (NR).

	Céramique gallo-romaine résiduelle	Pâte de catégorie 1	Pâte de catégorie 2	Pâte de catégorie 3
En contexte	6	95	337	664
Hors contexte	20	5	15	72
Totaux	26	100	352	736
% céramique médiévale		8	30	62

Fig. 30 : Tableau récapitulatif des comptages de céramique de la zone sud en nombre minimum d'individus (NMI).

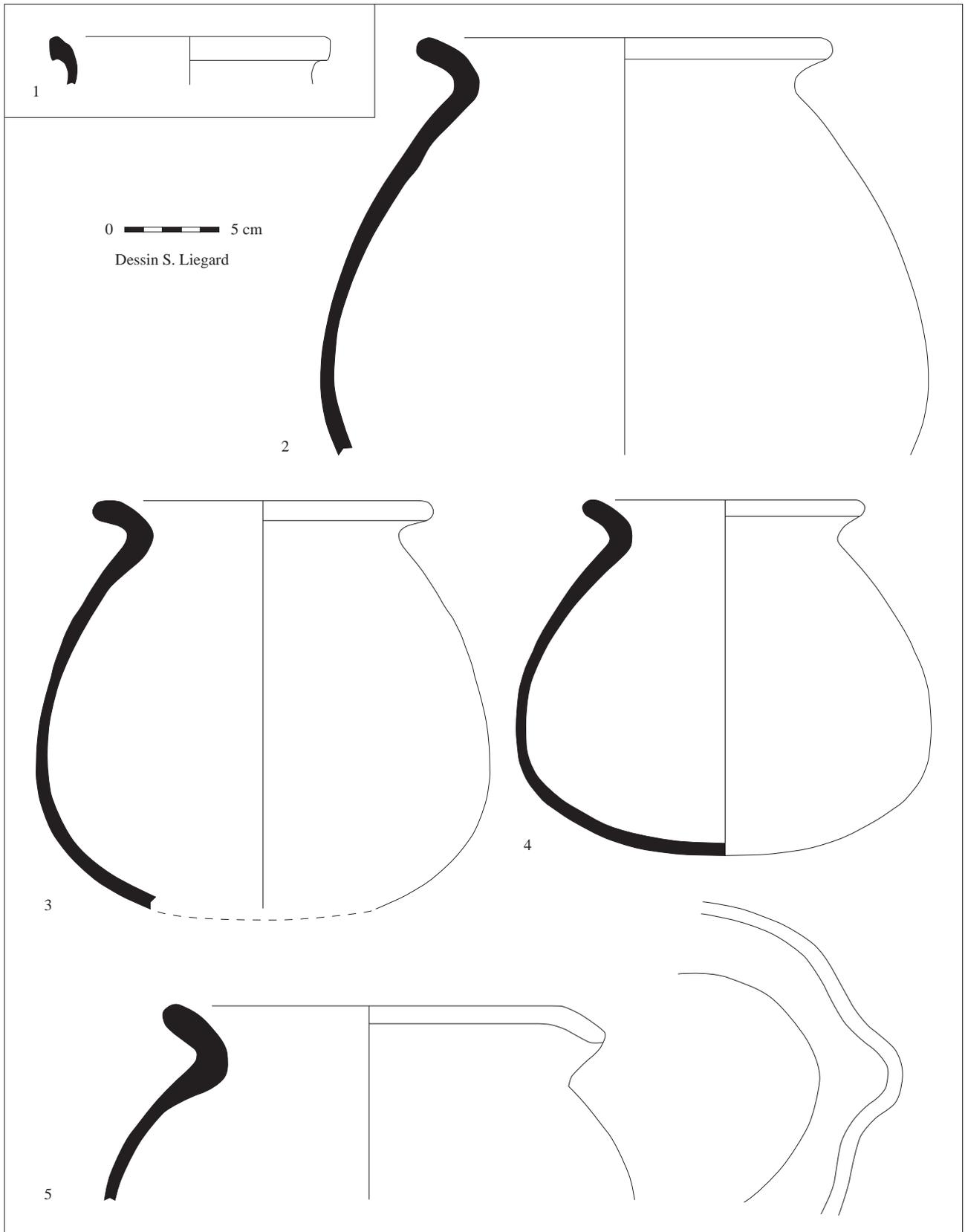


Fig. 31 : Céramique de la zone sud (dessins S. Liegard). 1 : forme de type II ; 2-5 : formes de type IV.

4.2. La céramique de la zone sud

La céramique résiduelle gallo-romaine n'est représentée dans cette zone que par 26 tessons. En revanche, près d'une centaine de fragments de tuiles à rebords a été mise au jour dans les trous de poteau où ils servaient de calage. Ces éléments sont généralement au nombre de un à quatre par structure. Ils proviennent sans doute d'un proche site gallo-romain où ils ont dû être récupérés.

La céramique médiévale comprend 1188 tessons dont 1057 ont été mis au jour dans des contextes stratigraphiques précis ; les autres étant issus des phases d'évaluation, de décapage et de nettoyage du site (Fig. 29).

Seules les trois premières catégories de pâtes sont représentées dans cette zone, aucun exemplaire de pâte de catégorie 4 n'ayant été identifié dans ce lot :

1. les pâtes de catégorie 1 qui constituent 8 % du NR ;
2. les pâtes de catégorie 2 qui correspondent à 30 % du NR ;
3. les pâtes de catégorie 3 qui représentent 62 % du NR.

Ce lot comprend un nombre minimum d'individus (NMI) de 39 (Fig. 30). Quatre types de formes principaux sont représentés. Le premier et le troisième type de forme définis pour la zone nord ne sont pas attestés dans le corpus de la zone sud. En revanche, cette dernière recèle une forme absente du lot de la zone nord qui correspond au sixième type.

Le deuxième type de forme n'est représenté par un exemplaire de vase ovoïde tourné, à lèvre en bandeau, façonné dans une pâte de première catégorie (Fig. 31 n° 1). Cet élément, totalement isolé, pourrait être résiduel et provenir de la zone d'occupation septentrionale où il est majoritaire. Toutefois, compte tenu de la particularité des vestiges mis au jour dans la zone sud, on ne peut exclure que ce secteur ait été réservé à certaines activités et que la céramique qu'il livre soit directement dépendante de ces activités et non représentative de l'ensemble du vaisselier de l'époque.

Le quatrième type de forme est dominant dans ce lot, puisqu'il correspond à un NMI de 25. Il s'agit de vases ovoïdes modelés, à lèvre arrondie éversée (Fig. 31 n° 2 à 5). L'ouverture a un diamètre de 15 à 22 cm. La panse a un diamètre maximal de 22 à 32 cm, alors que la hauteur de ces

réipients varie de 19 à 22 cm. Ils sont caractérisés par des pâtes de catégorie 3. Un seul exemplaire est muni d'un bec pincé et tous les fonds sont hémisphériques. Le plus souvent, ce type de récipient est associé à une fonction de vase de stockage.

Cette forme se rencontre couramment sur les sites médiévaux locaux, dans des contextes du IX^e s. comme à Lapalisse et Coulanges (Liegard, Fourvel 2003 a : 33 n° 1 à 12 et 35 n° 6), mais aussi à Saint-Menoux où ils s'inscrivent dans une fourchette de datation allant du VIII^e au X^e s. (Liegard, Fourvel 2006 : 68-69). On retrouve également ce même type de production dans des ensembles plus tardifs jusqu'aux alentours des XIII^e-XIV^e s. comme à Lapalisse (Liegard, Fourvel 1997 : 53-56), Diou (Gaime, Gauthier, Vicard 1998 : 14-18), ou Chareil-Cintrat (Liegard, Fourvel 2008 : 117). Plus au sud, cette forme existe aussi tardivement, mais elle est tournée et façonnée dans des pâtes totalement différentes cuites en mode oxydant, comme à Bellerive-sur-Allier (Allier ; Guyot 2003 : 724-727), Saint-Rémy-en-Rollat (Allier ; Guyot 2003 : 740-742) ou Aigueperse (Puy-de-Dôme ; Alfonso *et al.* 1998 : 78-89).

Le cinquième type de forme est représenté par des vases ovoïdes tournés, à lèvre éversée dont le diamètre d'ouverture est de 16 cm, pour un diamètre de panse maximal de 30 cm et une hauteur de 36 cm (Fig. 32 n° 1 à 3). Il faut noter que contrairement aux exemplaires de la zone septentrionale, ceux de la zone sud ont des fonds bombés et une lèvre étirée, voire même aplatie dans un cas. Ces cruches, qui correspondent à un NMI de neuf, sont munies de bec pincé et sont façonnées dans des pâtes de catégorie 2, voire de catégorie 1 (pour quatre exemplaires).

Si les cruches se rencontrent fréquemment localement, la morphologie des lèvres des individus de la zone sud correspond à un type moins courant pour lequel aucune véritable comparaison n'a été trouvée. Seules des formes approchantes, mais avec une lèvre plus verticale sont recensées sur les sites d'Aigueperse où elles pourraient dater des X^e-XII^e s. (Puy-de-Dôme ; Alfonso *et al.* 1998 : 78-89), de Diou dans un contexte des XII^e-XIII^e s. (Allier ; Gaime, Gauthier, Vicard 1998 : 14-18), de Chareil-Cintrat dans un remblai du XIII^e s. (Allier ; Liegard, Fourvel 2008 : 117), ainsi que sur ceux de Toulon-sur-Allier et Trévol dans des lots des XIII^e-XIV^e s. (Allier ; Baucheron 1999 : 19-22 ; Goy 2000 : 56-66).

Un sixième type de forme correspond à des couvercles bombés modelés (couvre-feux ?), de 40 à 46 cm de diamètre, munis de cordons di-

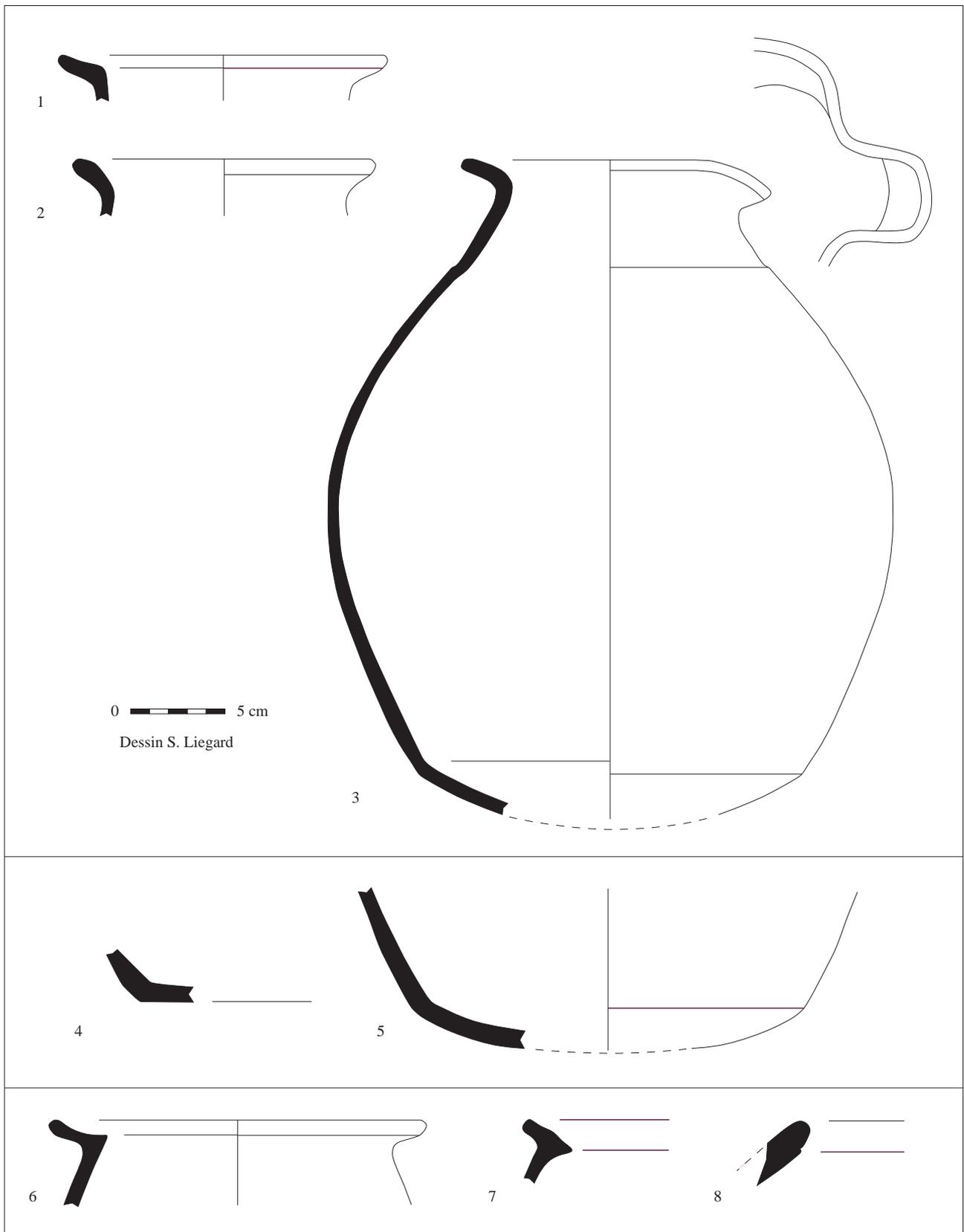


Fig. 32 : Céramique de la zone sud (dessins S. Liegard). 1-3 : formes de type V ; 4-5 : fonds ; 6-8 : mobilier hors contexte.

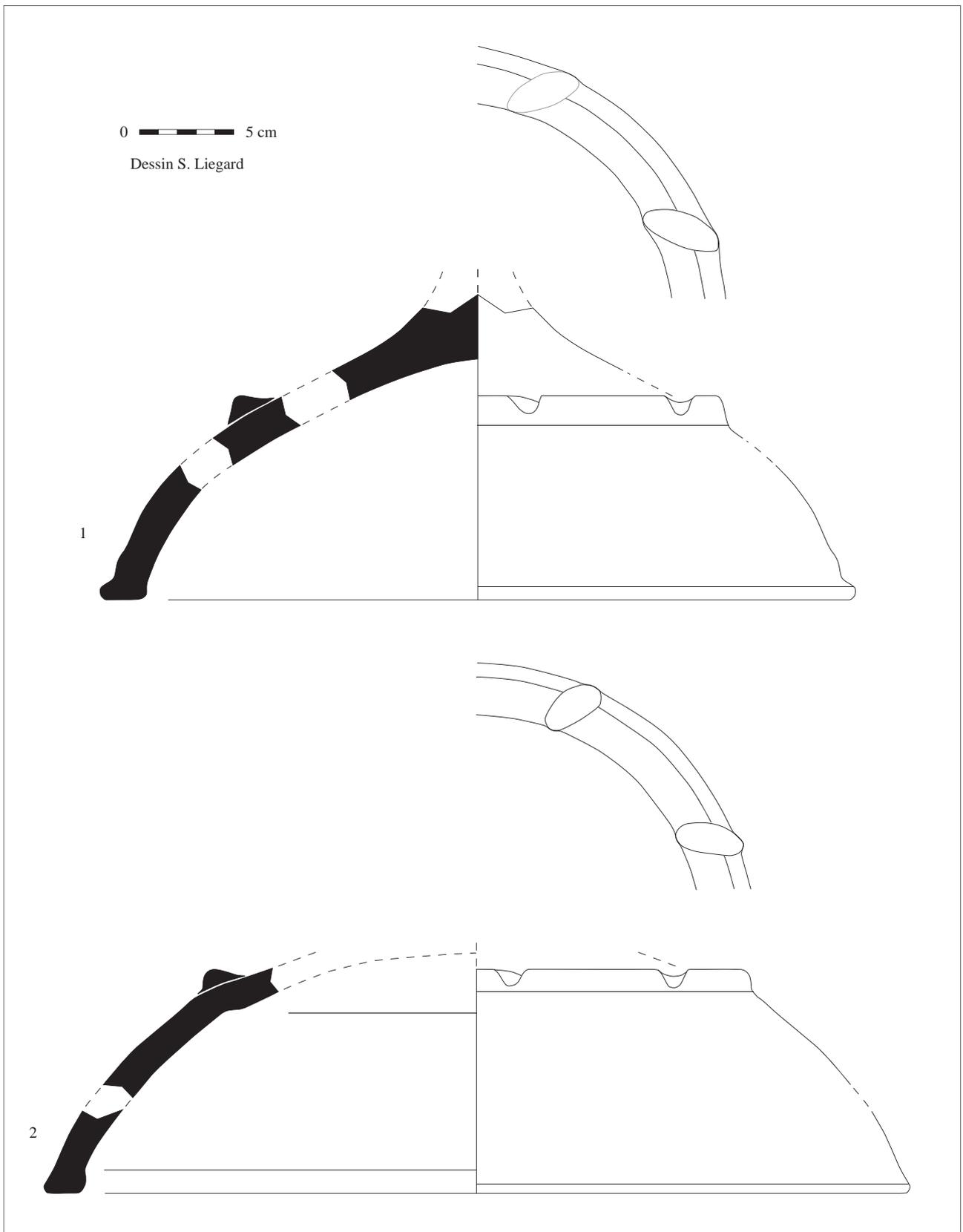


Fig. 33 : Céramique de la zone sud (dessins S. Liegard). 1-2 : formes de type VI.

gités, qui représentent un NMI de 4 (Fig. 33). Ces productions sont façonnées dans des pâtes de catégorie 3 et sont, le plus souvent très mal cuites, ce qui n'a pas favorisé leur conservation.

Cette forme, très peu courante localement, présente quelques similitudes avec un exemplaire très fragmenté découvert à Toulon-sur-Allier (Baucheron 1999 : 19-22), ainsi qu'avec un individu de Billezois (Gaime 2001 : 30-34, Fig. 12 n° 5), tous deux provenant de contextes datés des XIII^e-XIV^e s. L'exemplaire de Billezois présente une forme semblable, également agrémentée d'un cordon digité, mais sa lèvre est plus simple et il est muni d'une anse et non d'un bouton de préhension. Un autre parallèle pourrait peut-être être établi avec une forme provenant d'Aigueperse dont le contexte de découverte pourrait dater des X^e-XII^e s. (Puy-de-Dôme ; Alfonso *et al.* 1998 : 78-89, type 5). Mais cette dernière est présentée comme une forme ouverte et non un couvercle.

Le lot recueilli dans la zone sud comprend également quelques autres tessons de récipients caractérisés par des pâtes de catégorie 2 : un fragment de pichet (?), deux fonds plats, un fond bombé et une

anse. Ces éléments sont néanmoins trop fragmentés pour être intégrés à l'étude typologique. Le même constat est fait pour un ensemble de tessons présentant des pâtes de catégorie 1 : un fond bombé, un fond plat, un bec pincé et une anse (Fig. 32 n° 4 et 5).

Enfin, trois tessons découverts hors stratigraphie trouvent des parallèles dans des ensembles des XIII^e-XIV^e s. (Fig. 32 n° 6 à 8). Leur présence pourrait attester une perdurance de la fréquentation des lieux, comme cela a déjà été constaté dans la zone nord. Il s'agit d'un vase ovoïde à lèvre éversée concave, d'une ouverture de 20 cm, façonné dans une pâte de catégorie 1. Cette forme est très courante sur les sites du bas Moyen Âge de la région à partir du milieu du XIII^e s. (Guyot 2003 : 513). Un autre bord de vase ovoïde à lèvre éversée plate à légèrement convexe est caractérisé par une pâte de catégorie 1. Ce récipient trouve des parallèles avec des formes mises au jour sur le site de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier ; Guyot 2003 : 738). Enfin, un bord rentrant de vase de très grand diamètre est façonné dans une pâte de catégorie 2. Il est proche d'un exemplaire mis au jour à Lapalisse (Allier ; Liegard, Fourvel 1997 : 53-56).

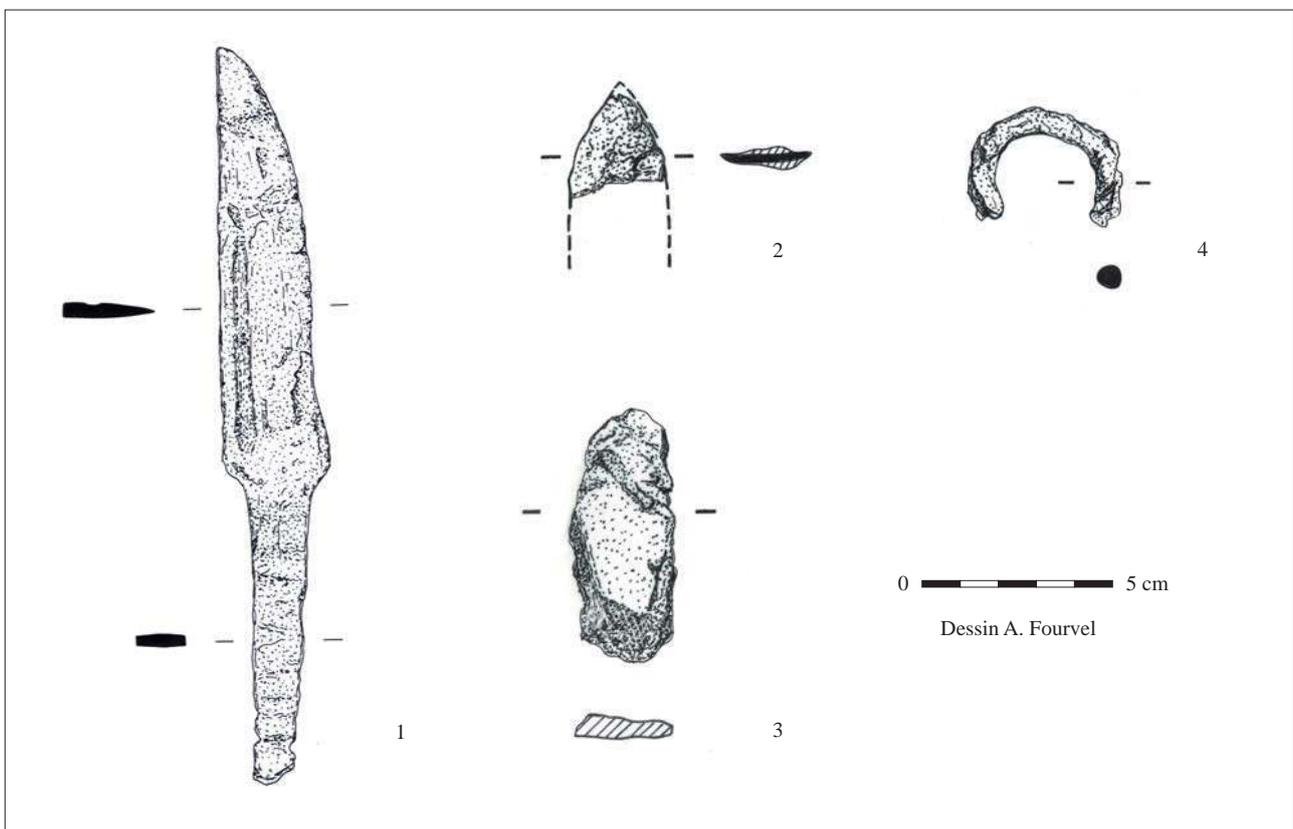


Fig. 34 : Mobilier en fer de la zone nord (dessins A. Fourvel). 1 : mobilier restauré ; 2-4 : mobilier non restauré.



Fig. 35 : Scories de la zone nord (cliché S. Liegard).

4.3. Le mobilier non céramique de la zone nord

Le mobilier lithique se limite à un petit fragment de meule (rotative ?) en grès, mis au jour dans les colluvions en limite nord de l'emprise de la fouille. Cet objet peut aussi bien être d'époque médiévale que gallo-romaine (et donc résiduel).

Le mobilier métallique n'est représenté que par quelques d'objets (Fig. 34 n° 1 à 4). Ces derniers comprennent un couteau en fer découvert dans un lambeau de sol d'occupation à proximité du bâtiment 2 (Fig. 5, Fig. 6 F 310 ; Fig. 34 n° 1). D'une longueur totale de 19,4 cm, ce couteau est muni d'une lame de 11,2 cm de long et de 2,6 cm de large. Son dos à une épaisseur de 0,4 cm. L'une des faces de la lame présente une gorge (parfois appelé gouttière ; Demians-d'Archimbaud 1980 : 434-435) parallèle au dos de l'objet, encore visible sur une longueur de 5,5 cm. Ce type de gorge se rencontre assez souvent sur des exemplaires d'époque carolingienne à l'instar de quelques cas mis au jour à Blois (Aubourg, Josset 2003 : 189-190). Deux autres petits fragments de lames en fer proviennent d'un trou de poteau et d'une fosse, tous deux situés dans la partie nord-est du site (Fig. 34 n° 2 et 3). Un fragment d'anneau en fer a été retrouvé dans une fosse située à l'ouest du bâtiment 1 (Fig. 34 n° 4). Enfin, une dizaine de clous en fer forgé a été mise au jour dans cette zone, soit lors du diagnostic, soit lors du décapage, soit dans les lambeaux de sols.

Une soixantaine de scories (d'un poids total de 3,6 kg) a été découverte. Elles proviennent de sept structures dont cinq se trouvent dans l'environnement des bâtiments 9 et 10, ce qui conduit à pen-

ser qu'un atelier métallurgique a pu exister dans cette partie du site. De plus, l'une de ces structures (F 283) a aussi livré trois fragments de creuset. Ce mobilier n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique en raison de sa faible quantité et de son importante fragmentation. Il faut néanmoins noter la présence dans ce lot, de deux scories en culot (ou en calotte ; Fig. 35). La présence de ces derniers éléments atteste une activité de forge (Serneels, Merluzzo, Leroy 2004 : 81-112). Compte tenu des conditions d'intervention, aucun prélèvement n'a été réalisé en vue d'une recherche de battitures. Néanmoins, l'hypothèse de la présence d'une forge aux "Jeanrais" est vraisemblable, ce type d'activité étant relativement courant - voire indispensable - dans les établissements ruraux alto-médiévaux (Petit 1993 : 273 ; Peytremann 1995 : 13 ; Faure-Boucharlat 2001 : 125).

Par ailleurs, une douzaine de creusements a livré des restes de "terre crue cuite" qui peuvent correspondre à des fragments de torchis brûlé ou plus vraisemblablement de parois de foyers ou de fours. Ces vestiges se concentrent dans la partie nord-est du site et surtout dans la partie sud-est de celui-ci où une structure de chauffe a bien été identifiée, même si l'activité à laquelle elle est liée reste indéterminée.

4.4. Le mobilier non céramique de la zone sud

Le mobilier métallique mis au jour dans la zone sud n'a pu être restauré dans son ensemble. Seuls quelques éléments ont bénéficié de ce traitement, ce qui explique leur différence d'aspect. Plusieurs objets en fer ont été mis au jour dans le silo (Fig. 36). Il s'agit de deux lames de couteaux, d'une clé et de trois objets non identifiables. Parmi ces derniers, une lame métallique repliée pourrait correspondre à un élément de fourreau (d'après le laboratoire de restauration) ou de serrure (Depraetere-Dargery, Valais 1994 : 118). Les lames de couteau ont des longueurs de 14 et 20 cm pour des largeurs de 1,6 et 1,8 cm et leurs dos ont des épaisseurs de 2 et 5 mm.

Un fer à cheval a également été mis au jour dans la structure semi-excavée méridionale, alors que le diagnostic avait livré, dans ce même secteur, la partie mobile d'un mors (Fig. 37 n° 1 et 2). Ce dernier présente de forte similitude avec un exemplaire découvert dans une sépulture de chevaux à Amfreville (Calvados ; Halbout, Pilet, Vaudour 1987 : 156). Ce type d'objet reste relativement rare en France et sa chronologie n'est pas encore définie (Portet, Raynaud 2009 : 208-209).

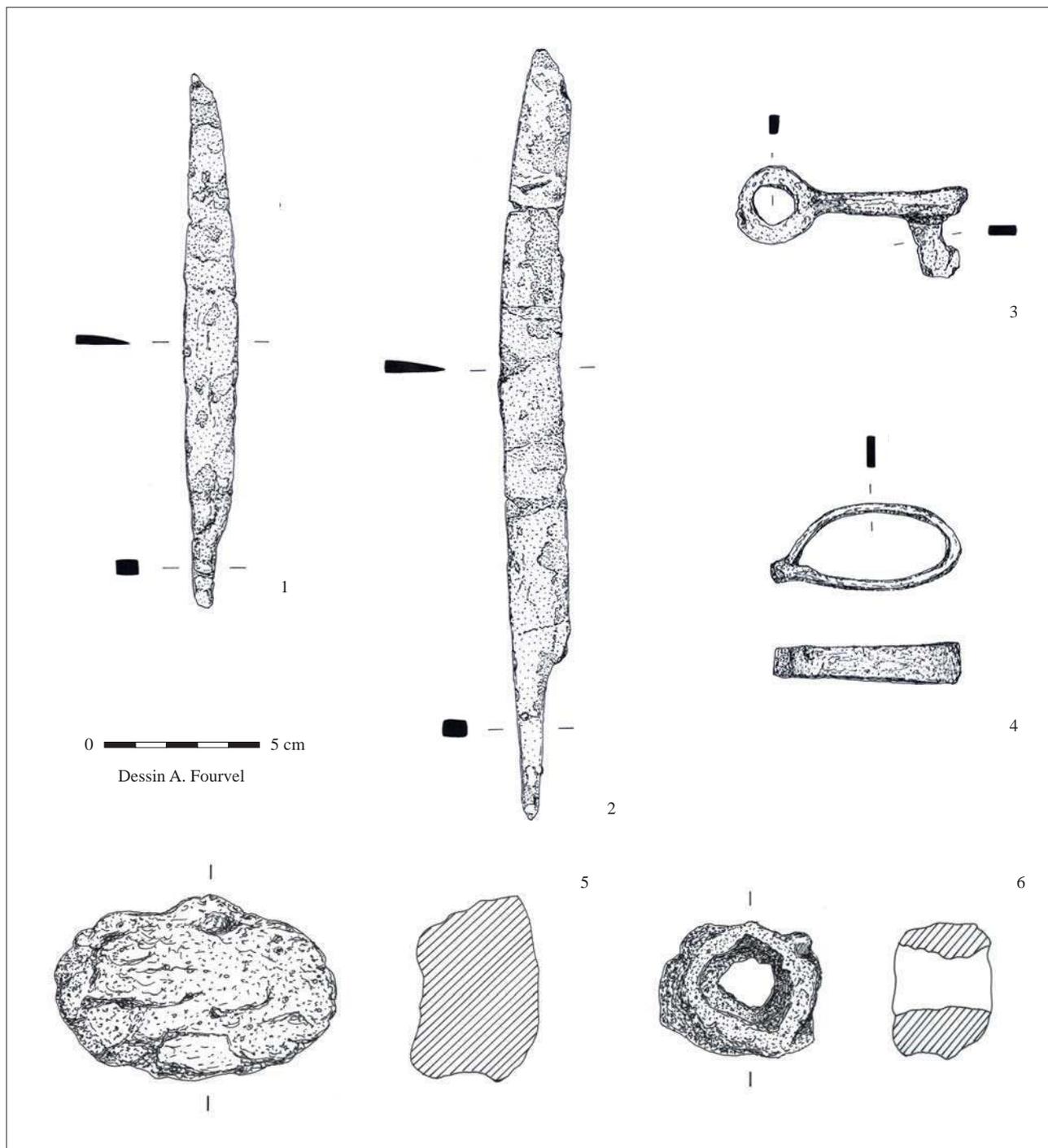


Fig. 36 : Mobilier en fer provenant du silo 189 de la zone sud (dessins A. Fourvel). 1-4 : mobilier restauré ; 5-6 : mobilier non restauré.

Plusieurs autres fragments de lames en fer, une clé et deux gonds proviennent du même contexte (Fig. 37 n° 3 à 9). Par ailleurs, une quinzaine de clous en fer forgé et trois scories ont été mises

au jour dans cette zone. Enfin, une vingtaine de structures a livré des restes de torchis brûlé qui proviennent probablement des murs des constructions de cette zone qui ont été incendiées.

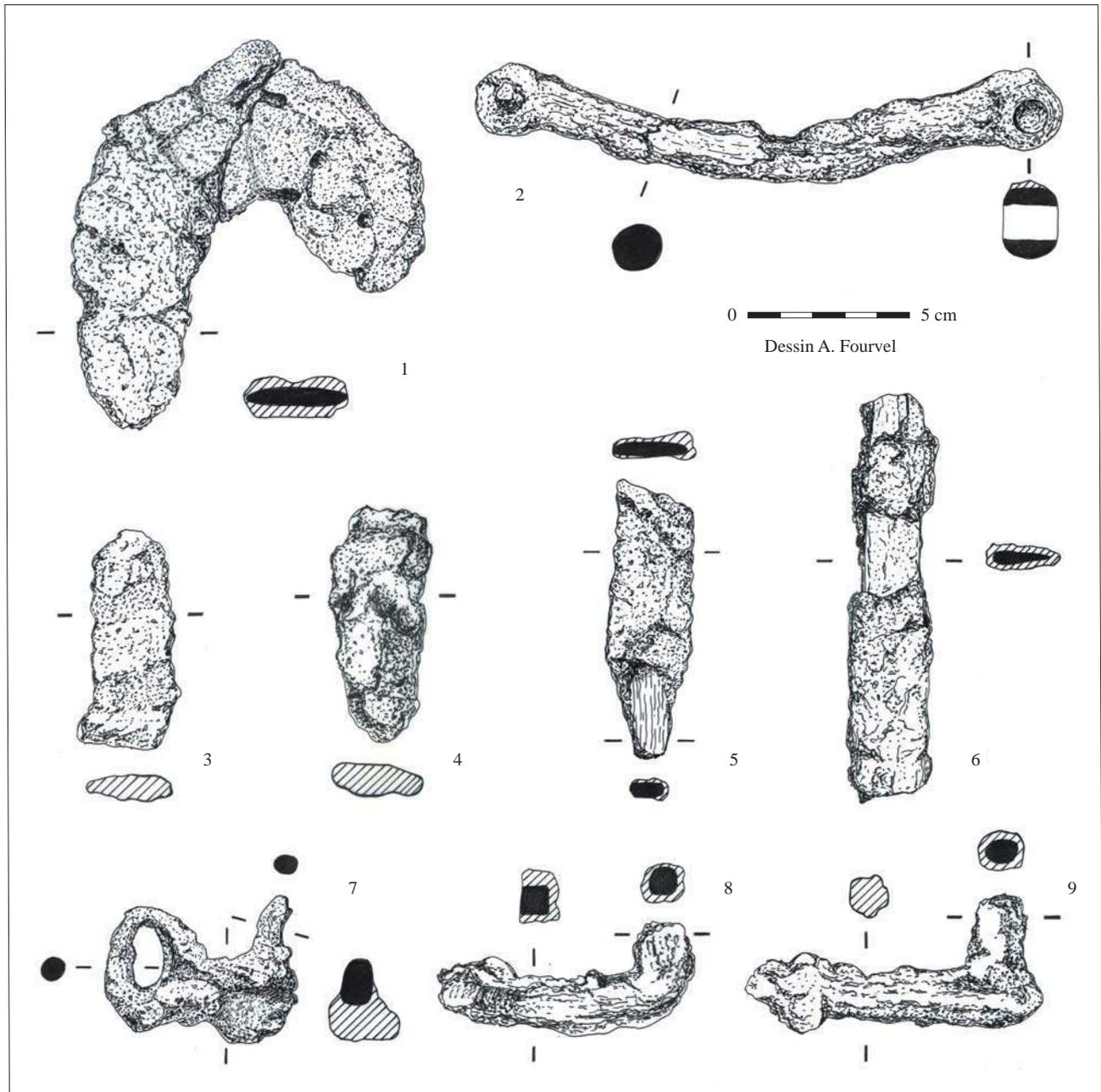


Fig. 37 : Mobilier en fer (non restauré) provenant des structures semi-excavées de la zone sud (dessins A. Fourvel).

5. LA DATATION DES OCCUPATIONS

5.1. La datation de l'occupation de la zone nord

L'étude du mobilier apporte des informations limitées sur la datation de cette occupation. Le corpus céramique de cette zone peut être placé dans une fourchette chronologique assez large, couvrant toute la période carolingienne (du milieu du VIII^e à la fin du X^e s.) et même le début du XI^e s. Il faut d'ailleurs souligner que pour les X^e, XI^e et XII^e s., les sites de références font encore largement défaut dans la partie centrale de la France.

La présence de bec tubulaire et l'absence de bec ponté plaide davantage pour une datation centrée sur les VIII^e et IX^e s., sans qu'il soit toutefois possible d'exclure totalement les siècles suivants. La même hypothèse ressort aussi des comparaisons faites pour les cruches (cinquième type de forme). La présence de récipients glaçurés tendrait aussi à restreindre cette fourchette, si l'on considère qu'ils ne peuvent être antérieurs au IX^e s. Toutefois, il faut rappeler qu'il s'agit d'une production locale - peut-être précoce - principalement illustrée par des ratés de cuisson qui ne témoignent peut-être que de tentatives de fabrication.

Au regard des connaissances actuelles sur le mobilier du IX^e s., il convient de noter que le lot des "Jeanrais" se distingue par la faible représentation de la céramique façonnée dans les pâtes de catégorie 3 (qui ne s'élève qu'à 8 % du NR), alors que la proportion habituelle de cette catégorie de mobilier est plutôt de l'ordre de 30 % (Liegard, Fourvel 2003 a : 31). Cette observation tendrait donc à exclure de la fourchette de datation tout ou partie du IX^e s. Mais il convient de rappeler que le seul élément de comparaison trouvé pour les formes basses ouvertes glaçurées (premier type de forme) date justement du IX^e s. et plus précisément du début de ce siècle. Si le site des "Jeanrais" date de cette période, il pourrait être plus précoce que ceux de Coulanges et Lapalisse, ce qui expliquerait que la céramique de catégorie 3 y soit peu représentée.

Une première datation par le radiocarbone - réalisée sur des charbons de bois provenant de la fosse 298 ayant livré des éléments céramiques caractéristiques du lot recueilli dans cette zone - permet de confirmer la précocité de ce site (datation ARC 2323, Âge ¹⁴C conventionnel : 1265 ± 50 BP ($\delta^{13}\text{C}$ estimé de -25,00 ‰ vs PDB), date ¹⁴C calibrée : 665 cal AD - 880 cal AD). En effet, la date calibrée se si-

tue entre 665 et 880 avec un maximum de probabilité entre 665 et 785 et deux autres pics entre 785 et 880.

Pour confirmer ce résultat, deux autres prélèvements de charbons de bois provenant des structures 283 et 319 ont été analysés récemment dans le cadre du protocole Artemis (datation Lyon-6455 (SacA-17875), Âge ¹⁴C conventionnel : 1580 ± 30 BP, date ¹⁴C calibrée : 414-459 ap. J.-C. ; et datation Lyon-6456 (SacA-17876), Âge ¹⁴C conventionnel : 1560 ± 30 BP, date ¹⁴C calibrée : 424-567 ap. J.-C.). Malheureusement, ces résultats sont incohérents avec l'étude du mobilier céramique. Un réexamen de ce dernier a été réalisé avec l'aide de Sandra Chabert (doctorante en céramologie sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge) qui n'a révélé la présence que d'un seul tessou susceptible de se rapporter au V^e s. Les deux prélèvements de charbons en question correspondent donc peut-être à des éléments résiduels liés à une fréquentation du site durant ce siècle et ils n'apportent pas les précisions attendues en matière de datation.

En l'état actuel des données, il semble donc que l'occupation de la zone nord puisse être située au début de la période carolingienne, vers la fin du VIII^e s. ou plus probablement le début du IX^e s.

5.2. La datation de l'occupation de la zone sud

L'étude du mobilier n'apporte, ici aussi, que des informations relativement imprécises sur la datation de cette occupation. La présence d'un fer à cheval livre un terminus dans la mesure où ce type d'objet ne semble pas antérieur au IX^e s., voire même au X^e s. pour certains auteurs (Renoux 1991 : 211 ; Portet, Raynaud 2009 : 225, 231).

Le corpus céramique de cette zone est assez restreint ce qui peut s'expliquer par la nature des vestiges fouillés. En effet, ces derniers pourraient être en relation avec une zone d'activité particulière réservée au stockage. De fait, le mobilier associé ne représente probablement pas la totalité du vaisselier de l'époque, mais surtout les contenants à vocation de stockage, tels que ceux du type IV qui constituent plus de la moitié des formes.

Malgré tout, à l'appui des comparaisons réalisées, il semble que la céramique de cette zone puisse être placée dans une fourchette chronologique assez large couvrant les X^e, XI^e et XII^e s., période pour laquelle les sites de référence font cruellement défaut dans la partie centrale de la France, comme cela a déjà été signalé.

Une première datation par le radiocarbone réalisée sur des charbons de bois provenant du silo per-

met, d'une part, de confirmer la postériorité de l'occupation de la zone sud et d'autre part, de situer celle-ci plutôt dans le x^e s. (datation ARC 2322, Âge ^{14}C conventionnel : 1140 ± 45 BP ($\delta^{13}C$ estimé de $-25,00$ ‰ vs PDB), date ^{14}C calibrée : 780 cal AD - 990 cal AD). En effet, la date calibrée se situe entre 780 et 990 avec un maximum de probabilité entre 795 et 990 et notamment deux pics entre 885 et 980. Il faut préciser que le silo a livré des éléments céramiques caractéristiques du lot recueilli dans cette zone.

Une seconde datation a été réalisée plus récemment dans le cadre du protocole Artémis sur un prélèvement de charbons de bois provenant de la structure semi-excavée du bâtiment 4 (datation Lyon-6454 (SacA-17874), Âge ^{14}C conventionnel : 1045 ± 30 BP, date ^{14}C calibrée : 903-1025 ap. J.-C.). Les maximums de probabilités se situent autour de 950 à 1025, ce qui confirme les propositions précédentes. En l'état actuel des données, il semble donc que l'occupation de la zone sud puisse être située vers la fin de la période carolingienne, dans le courant du x^e s.

6. SYNTHÈSE

6.1. Éléments de synthèse pour la zone nord

Les vestiges mis au jour dans la zone nord semblent pouvoir être interprétés comme ceux d'un établissement rural d'époque carolingienne occupé probablement durant le ix^e s. Le terme d'établissement a été préféré à celui d'habitat, dans la mesure où ce site présente des caractéristiques et des témoins d'activités qui le différencient de la plupart des sites d'habitats ruraux. Par ailleurs, aucune donnée ne permet d'envisager la présence d'un habitat groupé, sauf à proposer que celui-ci se développe au nord du site, hors emprise, ce qu'aucun argument ne vient étayer.

Il faut garder à l'esprit que l'intervention a permis une approche extensive de cette partie du site, mais que celle-ci n'a pu être fouillée totalement. À cela s'ajoutent les difficultés liées au manque de lisibilité du terrain dans certains secteurs et l'éventualité que des structures pauvres en éléments mobiliers n'aient pas été détectées. De fait, les conditions d'intervention ont conduit à favoriser l'étude des principaux bâtiments au détriment des aménagements annexes. Paradoxa-

lement, cela a permis de rapidement distinguer les principales caractéristiques de cette occupation et de cerner les grandes lignes de son organisation.

Cet établissement rural devait se développer sur une surface d'au moins 5000 m², emprise qui est bien supérieure à celle de la plupart des implantations de cette période, à l'image de celle de "Bel-Air" à Lapalisse qui avait une superficie de 2000 m² ou encore du très modeste habitat des Fendeux à Coulanges illustré par la découverte de quelques trous de poteau et d'une fosse ayant probablement accueilli un coffre en bois (Liegard, Fourvel 2003 a : 23-37).

Ce qui se dégage de prime abord du plan de cette occupation, c'est l'importante structuration de l'espace qui transparait à travers la disposition des principaux bâtiments, leur orientation constante et la compartimentation des zones d'occupation (matérialisée par des structures peut-être fossoyées, mais surtout palissadées dont malheureusement seuls quelques tronçons peuvent être restitués). Ces caractéristiques dénotent d'un programme d'aménagement cohérent et rigoureux qui n'est pas si fréquent sur les sites de cette période. En revanche, la compartimentation de l'espace est un mode d'organisation qui se rencontre assez couramment. Mais la plupart du temps, celle-ci est liée à la présence de réseaux fossoyés parcellaires qui participent, non seulement à la délimitation du site, mais aussi à l'isolement de secteurs d'activités spécifiques. L'habitat du Teilleul à Montours (Ille-et-Vilaine) illustre parfaitement ce cas de figure, tout comme les sites d'Ingré et de Saran dans le Loiret pour ne citer que ces quelques exemples (Catteddu 2001 ; Jesset 2009). Toutefois, ce découpage parcellaire à l'aide de fossés se retrouve plus fréquemment dans les habitats groupés et dans ceux à caractère privilégié, que dans les habitats ruraux modestes.

L'établissement des Jeanrais répond par ailleurs à un schéma d'organisation courant pour ce type de site. L'occupation semble graviter autour d'un bâtiment principal (le bâtiment 2) qui pourrait avoir servi d'habitation. Celui-ci est implanté au centre d'un espace (de type cour) qui renferme assez peu de structures. La présence d'une cour centrale est bien une des caractéristiques des sites de cette période et notamment de certains sites privilégiés comme celui de Serris (Seine-et-Marne ; Gentili 2004 ; Gentili, Vallais 2007).

En périphérie, se développent plusieurs secteurs accueillant d'autres constructions ou aménagements. À l'ouest, de probables greniers pourraient témoigner d'un espace voué au stockage de den-

rées agricoles. Au nord-ouest, un groupe de creusements s'organise autour d'un four dont la fonction n'a pu être déterminée de manière certaine. S'il s'agit bien d'un four de potier, cette découverte renforce le particularisme de ce site. En effet, même si les productions artisanales semblent se multiplier dans les habitats ruraux à partir de la période carolingienne (Peytremann 2003 : 346), la fabrication de céramique reste une activité spécifique que l'on ne rencontre que très rarement dans ce type de contexte. D'après E. Peytremann (Peytremann 2003 : 345-347), les quelques exemples recensés dans la partie septentrionale de la France sont en rapport, soit avec de véritables centres de production, comme celui de Saran (Loiret), soit avec des habitats groupés préfigurant des communautés villageoises, comme à La Calotterie (Pas-de-Calais). Parallèlement, cette période voit aussi se développer des ateliers ruraux *a priori* isolés (Peytremann 2003 : 348), à l'instar du proche site du "Grand-Remblai" à Droiturier (Gaime 1997). En l'état actuel des connaissances, la place tenue par les productions issues de ces différents contextes ne peut être précisée.

Les activités développées dans la partie nord du site des "Jeanrais" restent difficiles à déterminer, même si la présence d'une forge dans ce secteur est envisageable. Vers l'est, un bâtiment inscrit dans un probable enclos pourrait être lié à l'élevage. Plus à l'est encore, un groupe de vestiges, comprenant un probable fond de cabane et une structure de combustion, semble lié à une activité artisanale qui n'a pu être définie. Enfin, en limite sud-ouest de cette zone, deux fosses pourraient peut-être avoir accueilli des inhumations.

L'ensemble de ces vestiges atteste que cette exploitation rurale devait assurer des fonctions tant agricoles qu'artisanales, cas de figure majoritaire au moins dans la partie septentrionale de la France (Peytremann 2003 : 352). D'après E. Faure-Boucharlat (Faure-Boucharlat 2001 : 25) ce type d'établissements devait avoir une certaine autonomie, tendant peut-être même vers l'autarcie. Toutefois, il est difficile de savoir si ces activités étaient simplement à vocation domestique ou si elles s'inscrivaient dans le cadre d'artisans spécifiques, voire de fabrications "industrielles", à l'image de ce que l'on constate sur les exploitations de cette période dans la partie septentrionale de la France (Peytremann 1995 : 14). La diversification des activités peut effectivement être le reflet d'un renouveau économique lié au développement du commerce (sous la forme de

marchés et de foires d'après Peytremann 2003 : 348) et non la traduction d'un repli autarcique.

Il faut noter qu'aux "Jeanrais", la disposition de secteurs, *a priori* à fonction spécialisée, en périphérie de l'unité d'exploitation est comparable à ce que l'on rencontre sur bien d'autres sites ; la spécialisation de certains espaces étant une des caractéristiques des habitats de la période carolingienne (Peytremann 1995 : 11 ; Peytremann 2003 : 329). Cette organisation s'explique peut-être par la volonté d'éloigner des zones d'habitation les nuisances engendrées par les différentes activités, notamment artisanales.

La durée d'occupation d'un site est toujours assez difficile à déterminer. Dans le cas présent, elle semble relativement brève, au regard des superpositions de bâtiments observées. Il faut noter que la reconstruction d'un édifice à son emplacement primitif ou à proximité immédiate de celui-ci et selon un plan similaire ou comparable, permet d'attester la continuité de l'occupation. Aux "Jeanrais", seules deux générations de constructions se sont succédé.

Même si les avis sont partagés sur la longévité des bâtiments sur poteau – qui, de plus, est dépendante des essences des bois choisis et des modes de construction – la durée de vie moyenne de ceux-ci est généralement estimée – par les protohistoriens notamment – à 30 ou 50 ans (Blouet *et al.* 1992 : 186). Une étude sur des bâtiments à poteaux plantés d'époque contemporaine indique que ces constructions, si elles sont entretenues, peuvent perdurer près d'un siècle (Épauld 2009 : 125).

La durée d'occupation de la zone nord du site des "Jeanrais" serait donc de l'ordre de 60 à 100 ans. Elle n'excéderait pas un siècle, ce que confirme la céramique recueillie qui constitue un lot typologiquement homogène. Ce constat est d'ailleurs récurrent pour la plupart des sites ruraux fouillés ces dernières années en Rhône-Alpes (Faure-Boucharlat 2001 : 25), mais aussi dans le département de l'Allier.

Doit-on considérer que ces établissements sont dépendants d'une réorganisation des campagnes à l'époque carolingienne, comme cela a été proposé dans d'autres régions ? De nombreux auteurs s'accordent pour penser que ce phénomène va de pair avec l'augmentation démographique durant cette période (Pesez 1993 : 170 ; Bonin 2000 : 43). Mais les raisons qui président à ce phénomène peuvent être très nombreuses : conditions climatiques plus favorables, amélioration des techniques et de l'outillage agricole, influence des grands pro-

priétaires terriens dans la mise en valeur des terroirs... (Bonin 2000 : 59). Seule la multiplication des fouilles de sites de ce type permettra à l'avenir de comprendre leur condition de développement.

6.2. Éléments de synthèse pour la zone sud

Contrairement aux vestiges mis au jour dans la zone nord qui ont pu être étudiés de manière extensive, ceux de la zone sud ne reflète qu'une petite partie d'un site dont l'étendue n'est pas connue. Leur analyse est donc limitée. En revanche, cette zone est occupée intensément et les structures qui y ont été mises au jour se prêtent à la réalisation d'un phasage (Fig. 38). Toutefois, il faut préciser que les relations stratigraphiques sont peu nombreuses et que par conséquent, la chronologie relative des différents bâtiments reste hypothétique.

Le bâtiment 2 pourrait appartenir à une première phase d'occupation. La deuxième serait représentée par le bâtiment 4, dont l'angle nord-est semble respecter l'emprise de l'angle sud-est du bâtiment 2. Lors d'une troisième phase, le bâtiment 1 remplacerait le bâtiment 2, alors que l'enclos B pourrait être aménagé autour des constructions. C'est peut-être aussi durant cette phase que l'aménagement A est implanté selon une orientation conforme à celle de l'enclos B. Enfin, le bâtiment 5 est probablement édifié durant cette phase, à moins qu'il ne date de la phase précédente. La quatrième et dernière phase est postérieure à l'incendie qui a affecté cette partie du site. Elle pourrait être représentée par le bâtiment 3, le silo et un groupe de trous de poteau situé dans l'environnement de ce dernier qui recourent eux aussi le comblement de l'aménagement semi-excavé antérieur.

La durée d'occupation dans cette zone pourrait sembler relativement longue au regard du phasage proposé. Mais l'étude du mobilier céramique, relativement homogène, invite plutôt à considérer que celle-ci ne doit pas excéder un siècle ou un siècle et demi.

Quant à la nature de l'occupation fouillée, celle-ci semble orientée vers des activités de stockage. Les plans de bâtiments restitués n'apportent aucune information sur ce point, car ils ne présentent aucune particularité. En revanche, les structures semi-excavées semblent pouvoir être interprétées comme des celliers, hypothèse étayée par la présence de nombreux vases de stockage, même si une partie de ces derniers provient de couches de démolition et de comblement. L'aménagement tardif d'un silo dans le même secteur pourrait par ailleurs témoigner

du maintien de ce type d'activité après l'incendie des bâtiments qui abritaient les supposés celliers.

Enfin, la présence de probables enclos palissadés ceinturant tout ou partie des bâtiments atteste le soin apporté à la protection des structures de cette zone ; ce type d'aménagement constituant un indice supplémentaire pour penser que ce secteur avait un rôle déterminant dans l'occupation du site, comme par exemple celui de réserve alimentaire.

6.3. Synthèse générale

La réalisation d'opérations d'archéologie préventive dans ce secteur depuis le milieu des années 1990 a permis de découvrir deux autres sites de cette période. Il s'agit notamment d'un habitat rural du IX^e s. fouillé en 1996 à 1,5 km au nord-ouest des "Jeanrais" (site de "Bel-Air" à Lapalisse ; Liegard, Fourvel 2003 a) et d'un atelier de potier d'époque carolingienne exploré en 1997 à 3,5 km au sud-est des "Jeanrais" (Gaime 1997). Petit à petit, ces interventions permettent d'étudier l'occupation d'un territoire à la fin du haut Moyen Âge. Toutefois, il faut bien reconnaître que le site des "Jeanrais" se distingue des découvertes précédentes : par sa longévité d'occupation, par sa taille, par son importante structuration, par certains vestiges qu'il renferme et par la découverte d'éléments mobiliers peu communs.

Le choix d'implantation de cet établissement a peut-être été influencé par la préexistence de structures gallo-romaines. C'est une idée souvent développée pour les sites de cette période, soit qu'ils sont étroitement liés à des occupations antiques, soit qu'ils en sont peu éloignés (Van Ossel 1993 : 24 ; Peytremann 1995 : 4-5 ; Nissen Jaubert 2009 : 114). Ce dernier cas de figure est illustré localement par au moins trois autres sites ("Bel-Air" à Lapalisse ; Liegard, Fourvel 2003 a ; "Millefleurs" à Montaignet-sur-l'Andelot ; Liegard S. 2003 ; "La Petite-Perche" à Trévol ; Goy 2000). Si il n'y a pas, sur ces sites, de véritable continuité dans l'occupation de l'habitat, on est en droit de se demander s'il n'y a pas eu, au moins, une continuité d'exploitation agricole des terres, ce qui expliquerait la proximité, voire la superposition, des occupations antiques et médiévales, phénomène trop souvent constaté pour n'être dû qu'au hasard.

Dans le cas des "Jeanrais", une certaine pérennité de l'occupation du sol, depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge, peut même être suspectée. Dans le cadre de cette hypothèse, il convient d'admettre que les habitats se sont déplacés, mais qu'ils sont

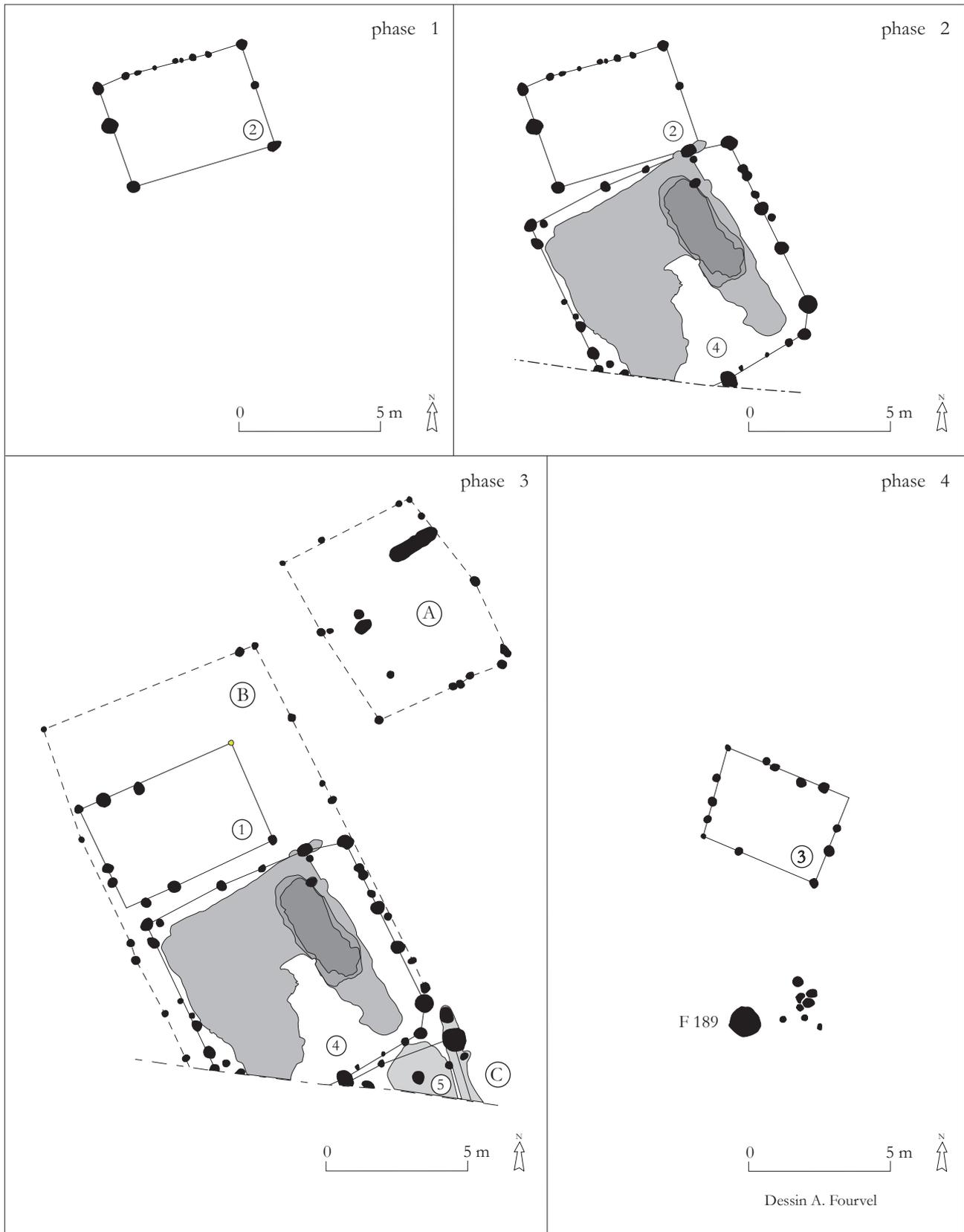


Fig. 38 : Proposition de phasage des vestiges de la zone sud (dessins A. Fourvel).

restés dans un secteur géographique relativement restreint, couvrant quelques centaines de mètres de long tout au plus, sur le versant dominant la vallée de la Besbre et les terres fertiles qu'elle abrite. La même proposition a déjà été faite pour le proche site de "Bel-Air" à Lalpasse qui recèle, sur quelques centaines de mètres de long, sur le versant d'une petite vallée, des vestiges datant de La Tène finale, des périodes gallo-romaine, mérovingienne, carolingienne et de la fin du Moyen Âge (Liegard, Fourvel 2003 a : 37).

La multiplication des décapages extensifs est le seul moyen d'appréhender ce phénomène qui pourrait être beaucoup plus important qu'on ne le soupçonne. Ce type d'investigations permet en effet de revoir les notions relatives au choix d'implantation des sites ruraux médiévaux, car la plupart de ces derniers pourraient, en fait, s'être fixés autour de pôles attractifs occupés depuis la Protohistoire ou l'Antiquité de manière continue ou presque.

Comme cela est souvent le cas pour les sites du haut Moyen Âge, la datation des différentes occupations reste délicate. Cela est principalement dû aux difficultés de caractérisation des productions céramiques locales. Le mobilier recueilli sur les sites de cette période témoigne, en effet, d'une très grande diversité de pâtes qui est probablement en rapport avec l'existence d'une multitude de petits ateliers de potiers. Cette organisation artisanale particulière pourrait être héritée de l'Antiquité, période durant laquelle la région était le siège de très nombreux centres de production céramique (Lallemand, Vallat 2001). Cette spécificité locale pourrait même avoir perduré jusqu'au début du bas Moyen Âge. Dans ces conditions, seule la multiplication des études typologiques peut, à l'heure actuelle, permettre la construction d'un référentiel indispensable à la datation des sites alto-médiévaux.

Le manque de référence régionale vient aussi du fait que les interventions archéologiques de ces dernières années, sur des sites d'époque carolingienne et des siècles suivants, n'ont pas donné lieu à de véritables études céramologiques. Au mieux, le mobilier est décrit dans les rapports, mais rarement dessiné. De fait, il est impossible de faire avancer les connaissances, les données de base restant inexploitées et de surcroît inaccessibles. Il est donc nécessaire d'avoir recours à des références plus lointaines relatives à des sites de Bourgogne, de Rhône-Alpes et d'Île-de-France, en l'attente de la publication des travaux du PCR sur la céramique du haut Moyen Âge en région Centre.

Dans le cas des "Jeanrais", le recours à des datations par le radiocarbone a permis de préciser la

chronologie des différentes occupations, sachant que les datations proposées s'inscrivent dans des fourchettes qui restent quand même assez larges. Le site des "Jeanrais", comme celui de "Bel-Air" (Liegard, Fourvel 2003 a), sont créés durant une période qui apparaît de plus en plus comme une période de réorganisation des campagnes (Peytremann 2003 : 273). Aux "Jeanrais", chacune des zones fouillées ne semble pas avoir été occupée plus d'un siècle, constat assez fréquent pour les implantations de cette période (Peytremann 2003 : 262). Mais les datations proposées conduisent à penser que l'occupation des différentes zones s'étend sur plusieurs siècles et qu'elle s'est progressivement déplacée du nord au sud.

En effet, dans la partie septentrionale du site, les vestiges semblent attribuables au IX^e s., alors que les structures fouillées en limite sud de l'emprise datent du X^e s. Plus au sud, une autre zone avait été diagnostiquée en 1999 ; cette dernière pouvant illustrer un autre déplacement de l'occupation postérieur au X^e s. En l'état actuel des données, il est donc impossible de savoir si le site des "Jeanrais" a été abandonné aux alentours de l'an mil, ou si son occupation perdure encore quelques temps.

La surface de décapage reste modeste pour un site de ce type. Avec 3800 m² étudiés, on est bien en deçà de la surface minimale préconisée pour limiter les risques d'erreur en matière d'analyse topographique et économique (Peytremann 2003 : 17). Néanmoins, dans le cadre imposé par l'emprise linéaire du tracé routier, les deux zones de plus forte densité archéologique ont quand même pu être appréhendées et l'occupation septentrionale explorée de manière extensive.

Les vestiges de cette dernière se démarquent par leur emprise très étendue et leur forte structuration, caractéristiques peu communes aux sites ruraux du IX^e s. Cette organisation, qui rappelle sur certains points celle des *villae* antiques, pourrait bien être en relation avec le statut du site, même si celui-ci, en l'absence de donnée textuelle est impossible à préciser (Bonin 2000 : 42). *A contrario*, la zone méridionale révèle une occupation dense d'un espace contraint, ce qui là encore n'est pas habituel pour un site rural du X^e s. Par ailleurs, il faut noter que les orientations des constructions des deux zones sont divergentes (Fig. 3), ce qui renforce l'idée de la non contemporanéité des occupations. Néanmoins, ces orientations ont peut-être simplement été dictées par la topographie, afin que les bâtiments soient parallèles (ou perpendiculaires) à la pente.

La nature de certains vestiges mérite aussi d'être soulignée. Dans la zone septentrionale, c'est la présence d'un bâtiment de plan ovalaire (d'un type assez

peu courant) qui retient l'attention, ainsi que celle de nombreux bâtiments susceptibles d'avoir servi au stockage de denrées, tout comme la découverte de céramique glaçurée et la suspicion d'une production potière sur le site. Dans la zone méridionale, c'est la présence d'aménagements excavés hors norme qui doit être considérée, ainsi que celle de mobilier équestre (fer à cheval et élément de harnachement).

D'après certains auteurs, même s'il est impossible de définir la fonction des chevaux (montures, animaux de traie ou bêtes de somme), la présence de ces animaux, en raison de leur coût, dénotent d'une certaine aisance des habitants des lieux (Renoux 1991 : 211 ; Faure-Boucharlat 2001 : 99 ; Hinccker 2007 : 183). Si ce type de mobilier se retrouve dans certaines implantations rurales de cette période, comme à Déols dans l'Indre (Fouillet 1999 : 191), néanmoins, il est beaucoup plus fréquent dans les sites fortifiés, à l'instar des découvertes effectuées sur le promontoire de Blois (Loir-et-Cher ; Aubourg, Josset 2003 : 182-185, 205-206) et/ou privilégiés, comme sur le site de "Plancherbrault" à Saint-Rimay (Loir-et-Cher ; Joly 2005).

L'ensemble des caractéristiques des deux zones d'occupation fouillées invite inévitablement à s'interroger sur le rang de ce site. Pour la Protohistoire, un certain nombre de critères sont aujourd'hui reconnus comme des indicateurs du statut des sites ruraux et une classification des fermes de cette période a même été proposée (Malrain, Matteredne, Méniel 2002 : 137-158). Mais pour la période médiévale, ce sujet donne toujours lieu à des débats qui divisent historiens, archéologues et autres chercheurs, alors même que la diversité des habitats ruraux est un fait incontournable (Nissen Jaubert 2009 : 116). Même s'il est rarement possible d'affirmer qu'un site est bien privilégié, un faisceau d'indices peut permettre de distinguer des caractères particuliers étayant cette hypothèse. Par ailleurs, la comparaison avec les autres habitats ruraux connus dans la région complète ce type d'approche, la définition du statut d'un site étant totalement dépendante du contexte régional dans lequel il s'inscrit.

La réflexion engagée sur ce sujet a donc pris en compte un certain nombre de critères qui correspondent à ceux proposés dans les articles sur cette période pour discuter du rang des occupations (Gentili, Valais 2007 ; Nissen Jaubert 2009 : 123). À l'occasion d'un séminaire d'archéologie de la région Centre (SARC), qui s'est tenu à Orléans, le 4 mai 2007 et qui portait sur les habitats privilégiés du haut Moyen Âge, ces critères ont également été détaillés et discutés. Il s'agit notamment : de la surface de l'unité

d'exploitation, de son organisation spatiale et de sa structuration, de la taille des bâtiments, de leur architecture et disposition, de la capacité de stockage des denrées, de la présence de secteurs d'activités spécifiques et de la nature du mobilier associé.

Or, les vestiges mis au jour aux "Jeanrais", dans chacun de ces domaines, révèlent des particularités qui confèrent à ce site une singularité manifeste. L'ensemble de ces indices invite donc à considérer que les occupations étudiées ici présentent un caractère privilégié. Compte tenu des débats récurrents sur la définition des termes "manse" et "villa", il a été décidé de proposer une dénomination la plus neutre possible, en évitant également le qualificatif d'aristocratique. Mais, même le terme de privilégié ne manquera pas de susciter des réactions, simplement parce que celui-ci n'a jamais donné lieu à une définition précise faisant l'unanimité. Quoiqu'il en soit, les vestiges mis au jour aux "Jeanrais" se différencient nettement des modestes habitats ruraux fouillés dans la région et ne peuvent pas non plus être comparés aux domaines "aristocratiques" connus par ailleurs (Bonin 2000 : 42). Ce site semble donc présenter des caractères intermédiaires rendant la définition de son statut délicate.

7. CONCLUSION

Bien que ce site n'ait pas pu faire l'objet d'une fouille exhaustive, les vestiges qui y ont été découverts méritaient d'être publiés. Assez peu d'établissements ruraux d'époque carolingienne ont été fouillés jusqu'à présent en Auvergne et de fait, le site des "Jeanrais" constitue à ce jour une référence incontournable, même s'il se rapporte probablement à une occupation dont le statut diffère de celui des modestes habitats ruraux connus localement. La forte structuration spatiale des différentes zones révèle d'ailleurs une certaine planification des implantations qui reste sans équivalence dans la région.

La bonne lisibilité du sous-sol dans certains secteurs de la zone septentrionale permet par ailleurs de proposer la restitution de nombreux plans de bâtiments sur poteaux qui forment aujourd'hui l'ensemble le mieux documenté pour le haut Moyen Âge régional. Quant aux vestiges situés en limite méridionale de l'emprise, ils illustrent un type de construction semi-excavée atypique qui reste, à l'heure actuelle, sans comparaison. Le travail réalisé a volontairement écarté toute proposition de restitution des élévations de ces bâtiments

car, comme le démontre une étude récente sur les loges d'Anjou-Touraine, les seuls vestiges de trous de poteau ne fournissent pas suffisants de données pour étayer de telles restitutions (Épaul 2009 : 158).

Dans le domaine du mobilier, la découverte de plusieurs ratés de cuisson de céramique glaçurée éclaire d'un jour nouveau les connaissances sur ce type de production dans le centre de la France. Quant au reste de la céramique, elle constitue un lot remarquable, aussi bien d'un point de vue typologique que chronologique.

L'ensemble de ces découvertes livre donc nombre d'informations primordiales pour la connaissance des implantations rurales d'époque carolingienne. Malheureusement, ces dernières font encore trop peu souvent l'objet de fouilles archéologiques exhaustives. Pourtant, ces interventions sont les seules susceptibles de livrer des données qui seront à même d'alimenter les débats sur les formes et les statuts de ces sites, principales composantes du monde rural de la fin du premier millénaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ALFONSO *et al.* 1998
Alfonso G., Forest V., Savinon V., Vicard T. - *Aigueperse (Puy-de-Dôme), "Les Cérails", Document final de synthèse de fouille archéologique préventive*, Clermont-Ferrand, 1998, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.
- AUBOURG, JOSSET 2000
Aubourg V., Josset D. - Le site du promontoire de Blois du VIII^e au XI^e s. (Loir-et-Cher), première partie : niveaux et structures, *Rev. Archéol. du Centre de la France*, 39, 2000 : 161-197.
- AUBOURG, JOSSET 2003
Aubourg V., Josset D. - Le site du promontoire de Blois du VIII^e au XI^e s. (Loir-et-Cher), seconde partie : le mobilier non céramique, *Rev. Archéol. du Centre de la France*, 42, 2003 : 169-216.
- BACH, BOUDARTCHOUK 1995
Bach S., Boudartchouk J.-L. - La nécropole franque de l'Isle-Jourdain, *Actes des 15^e et 16^e journées des archéologues gersois*, Auch, 1995 : 65-74.
- BEAUCHERON 1999
Beaucheron F. - *Toulon-sur-Allier (Allier), "Le Pré-des-Dames", Document final de synthèse de fouille archéologique préventive*, Clermont-Ferrand, 1999, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.
- BLAIZOT 2006
Blaizot F. - Ensembles funéraires isolés dans la moyenne vallée du Rhône, *in* : MAUFRAS 2006 : 281-362.
- BLOUET *et al.* 1992
Blouet V., Buzzi P., Dreidemy C., Faye C. et O., Gebus L., Klag T., Koenig M.-P., Maggi C., Mangin G., Mervelt P., Vanmoerkerke J. - Données récentes sur l'habitat de l'âge du Bronze en Lorraine, *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe, Documents préhistoriques*, 4, Paris, 1992 : 177-193.
- BONIN 2000
Bonin T. - Le site de Chessy et l'occupation du sol en Île-de-France (VI^e-X^e s.), *Archéol. médiévale*, XXIX, 2000 : 1-68.
- Bourgogne ... 1987
Bourgogne médiévale, la mémoire du sol : 20 ans de recherches archéologiques, Catalogue d'exposition, Dijon, 1987.
- BRULEY-CHABOT 2003
Bruley-Chabot G. - Les fours culinaires en Île-de-France, *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, 1^{er} supplément au bulletin archéologique du Vexin français, Guiry-en-Vexin, 2003 : 25-31.
- CARPENTIER 2002
Carpentier V. - Un habitat des XI^e-XII^e s. dans la campagne d'Argentan (Orne), *Archéol. médiévale*, XXXII, 2002 : 69-103.
- CARPENTIER 2006
Carpentier V. - Un hameau au bord de la Seine normande : Bouafles, Les Mousseaux (Eure), XI^e-XII^e s., *Archéol. médiévale*, 36, 2006 : 123-158.
- CATTEDDU 1992
Catteddu I. - L'habitat rural mérovingien de Genlis (Côte-d'Or), *Rev. Archéol. de l'Est de la France*, 43, 1, 1992 : 39-92.
- CATTEDDU 2001
Catteddu I. - *Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)*, Document d'archéologie française, 89, Paris, 2001.
- CHAPELOT 1993
Chapelot J. - L'habitat rural : organisation et nature, *in* : *L'Île-de-France ...* 1993 : 178-199.
- CORROCHER 1994
Corrocher J. - "Lubillet", *ancienne paroisse de Lapalisse*, Histoire et recherche archéologique en Bourbonnais, 1, Vichy, 1994.

- CUISENIER, GUADAGNIN 1988
Cuisenier J., Guadagnin R. (dir.) - *Un village au temps de Charlemagne*, Catalogue d'exposition, Paris, 1988.
- DABEK 2004
Dabek P. - *Les structures de stockage de la région Centre au haut Moyen Âge*, Mémoire de maîtrise, Tours, 2004, 2 vol.
- DE KLIJN 2001
De Klijn H. - Chatuzange-le-Goudet, "Pourcieux" (Ain), in : FAURE-BOUCHARLAT 2001 : 365-369.
- DELAPLACE 2005
Delaplace C. (dir.) - *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècle)*, Actes du colloque international de mars 2003, Toulouse, Paris, 2005.
- DELORS-AHÛ, SIMONIN 2005
Delor-Ahü A., Simonin O. - Sevrey "Les Tupiniers" (Saône-et-Loire) : données nouvelles sur les ateliers de potiers médiévaux, *Rev. Archéol. de l'Est de la France*, 54, 2005 : 249-298.
- DEMIANS-D'ARCHIMBAUD 1980
Demians-d'Archimbaud G. - *Les fouilles de Rougiers (Var), contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Publication de l'U.R.A. n°6, Archéologie médiévale méditerranéenne mémoires n°2, Paris-Valbonne, 1980.
- DEPRAETÈRE-DARGERIE, VALAIS 1994
Depraetère-Dargery M., Valais A. (dir.) - *Le passé à la loupe, enquête sur 50 siècles d'habitats à Herblay, en bord de Seine*, Catalogue d'exposition, Condé-sur-Noireau, 1994.
- ÉPAUD 2009
Épaud F. - Approche ethnoarchéologique des charpentes à poteaux plantés : les loges d'Anjou-Touraine, *Archéol. médiévale*, 39, 2009 : 121-160.
- Ex pots... 1995
Ex pots... Céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté, Catalogue d'exposition, Montbéliard, 1995.
- FAURE-BOUCHARLAT 2001
Faure-Boucharlat E. (dir.) - *Vivre à la campagne au Moyen Âge, L'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné)*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne, 21, Lyon, 2001.
- FAURE-BOUCHARLAT, CACLIN 2001
Faure-Boucharlat E., Caclin C. - Trévoux, "Prés-de-Corcelles" (Ain), in : FAURE-BOUCHARLAT 2001 : 225-242.
- FIZELLIER-SAUGET 1999
Fizellier-Sauget B. (dir.) - *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, Actes des XIII^{èmes} journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 1991, Clermont-Ferrand, 1999.
- FOUCRAY 1993
Foucray B. - Nécropoles et inhumations d'époque carolingienne, in : *L'Île-de-France ...* 1993 : 226-228.
- FOUILLET 1999
Fouillet N. - Un habitat rural du haut Moyen Âge à Déols (Indre), *Rev. Archéol. du Centre de la France*, 38, 1999 : 169-194.
- FOURNIER 1962
Fournier G. - *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, 1962.
- GAIME 1997
Gaime S. - Droiturier, liaison R.N. 7 - R.D. 990, "Le Grand Remblai", *Bilan scientifique du service régional de l'archéologie*, 1997 : 22.
- GAIME 2001
Gaime S. - *Billezois (Allier), "La Falconnière"*, Document final de synthèse de fouille archéologique préventive, Clermont-Ferrand, 2001, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.
- GAIME, GAUTHIER, VICARD 1998
Gaime S., Gauthier F., Vicard T. - *Diou (Allier), "Bois-Prat"*, Document final de synthèse de fouille archéologique préventive, Clermont-Ferrand, 1998, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.
- GENTILI 2004
Gentili F. - Le village de Serris, les Ruelles, in : Demoule J.-P. (dir.) - *La France archéologique, 20 ans d'aménagements et de découvertes*, Paris, 2004 : 160.
- GENTILI 2009 a
Gentili F. - Méthodologie d'enregistrement des bâtiments sur poteaux plantés : quelques remarques illustrées par l'exemple de Jossigny « Le Pré Chêne » (77), in : Gentili F., Lefèvre A. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-*

- France, 2^e supplément au bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, 2009 : 127-130.
- GENTILI 2009 b
Gentili F. - Silos et greniers. Structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après des exemples franciliens, in : Gentili F., Lefèvre A. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, 2^e supplément au bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, 2009 : 97-123.
- GENTILI 2009 c
Gentili F. - Typologie et analyse spatiale des fonds de cabane du haut Moyen Âge en Pays de France, in : Gentili F., Lefèvre A. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, 2^e supplément au bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, 2009 : 31-59.
- GENTILI, HOURLIER 1995
Gentili F., Hourlier N. - L'habitat du haut Moyen Âge de "L'Arpent-Ferret" à Sevron (Seine-et-Marne), IV^e-XI^e s., in : Lorren C., Périn P. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Actes des XIV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin, 1993, Paris, 1995 : 121-133.
- GENTILI, VALAIS 2007
Gentili F., Valais A. - Composantes aristocratiques et organisation de l'espace au sein de grands habitats ruraux du haut Moyen Âge., in : Depreux P., Bougard F., Le Jan R. (dir.), *Les élites et leurs espaces, mobilité, rayonnement, domination (du VI^e au XI^e s.)*, Turnhout, 2007 : 99-134.
- GERMAIN 2004
Germain R. (dir.) - *Châteaux, fiefs, mottes, maisons fortes et manoirs en Bourbonnais*, Romagnat, 2004.
- GISCLON 2001
Gisclon J.-L. - Lyon, "54 rue Pierre Audry" (Rhône), in : FAURE-BOUCHARLAT 2001 : 371-398.
- GOY 2000
Goy M. - *Trévol (Allier), "La Petite-Perche", Document final de synthèse de fouille archéologique préventive*, Clermont-Ferrand, 2000, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.
- GRANSAR, SALÉ 2009
Gransar M., Salé P. - *Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher), "Le Vivier", Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive*, Orléans, 2009, Archives du service régional de l'Archéologie de région Centre.
- GUYOT 2003
Guyot S. - *La céramique médiévale en Basse Auvergne*, Thèse de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2003.
- HALBOUT, LE MAHO 1984
Halbout P., Le Maho J. - *Aspects de la construction de bois en Normandie du I^{er} au XIV^e siècle*, Caen, 1984.
- HALBOUT, PILET, VAUDOUR 1987
Halbout P., Pilet C., Vaudour C. (dir.) - *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du I^{er} au XV^e siècle*, Caen, 1987.
- HANUSSE et al. 1998
Hanusse C., Leenhardt M., Meyer-Rodrigues N., Vallauri L. - L'apparition des glaçures plombifères et stannifères : exemples français, *L'innovation technique au Moyen Âge*, Actes du VI^e congrès international d'archéologie médiévale, Paris 1998 : 242-248.
- HINCKER 2007
Hincker V. - Un habitat aristocratique en Neustrie, le site du château à Bieville-Beuville (Calvados, Normandie, France), in : Verslype L. (dir.) - *Villes et campagnes en Neustrie*, Actes des XXV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Montagnac, 2007 : 175-189.
- HORRY 2000
Horry A. - Lyon, "Presqu'île" : contribution à l'étude des céramiques du haut Moyen Âge, *Archéol. du midi médiéval*, 18, 2000 : 1-26.
- HUMBERT, MUNIER, LAURENT 1995
Humbert S., Munier C., Laurent H. - Les poteries mérovingiennes des pilleurs de Mausolée, in : *Ex pots...* 1995 : 44-46.
- HUSI 2004
Husi P. - La céramique peinte et glaçurée du haut Moyen Âge dans l'ouest de la France, in : Hincker V., Husi P. (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe*, Actes du colloque de Caen, Caen, 2004 : 173-180.
- JESSET 2009
Jesset S. - Deux habitations privilégiées en région Centre : Sorigny et Ingré, in : Burnouf J., Arribet-Deroin D., Desachy B., Journot F., Nissen Jaubert A., *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Paris, 2009 : 137-139.

JULY 2005

Joly S. - *Saint-Rimay (Loir-et-Cher)*, "Plancherbrault", *Document final de synthèse de fouille archéologique préventive*, Orléans, 2005, Archives du service régional de l'Archéologie de région Centre.

LALLEMAND, VALLAT 2001

Lallemant D., Vallat P. - *Les ateliers de potiers gallo-romains du département de l'Allier, Étude documentaire*, Clermont-Ferrand, 2001, Archives du service régional de l'archéologie d'Auvergne.

LEFÈVRE, MAHÉ 2004

Lefèvre A., Mahé N. - La céramique du haut Moyen Âge en Île-de-France à travers les fouilles des habitats ruraux, *Rev. Archéol. de Picardie*, 3/4, 2004 : 105-147.

LEROY, LANGELIN 2007

Leroy-Langelin E. - Lauwin-Planque, ZAC "Les Hussards", *Bilan scientifique régional du Nord-Pas-de-Calais*, 2007 : 74-78.

LIEGARD D. 2002

Liegard D. - *Route nationale 7 (Allier), Contournement de Saint-Prix, "Les Jeanrais", Rapport d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique*, Clermont-Ferrand, 2002, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.

LIEGARD S. 2003

Liegard S. - L'habitat mérovingien de "Millefleurs" à Monteignet-sur-l'Andelot (Allier), *Les cahiers bourbonnais*, 183, 2003 : 65-71.

LIEGARD, FOURVEL 1997

Liegard S., Fourvel A. - *Lapalisse (Allier), "Bel-Air", Document final de synthèse de fouille préventive*, Clermont-Ferrand, 1997, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.

LIEGARD, FOURVEL 2000

Liegard S., Fourvel A. - *Route nationale 7 (Allier), Contournement de Saint-Prix, Rapport d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique*, Clermont-Ferrand, 2000, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.

LIEGARD, FOURVEL 2001

Liegard S., Fourvel A. - *Document final de synthèse de l'évaluation archéologique préventive sur l'emprise de la piste entre le tracé de la R.C.E.A. et la zone d'emprunt de Molinet (Allier)*, Clermont-Ferrand, 2001, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.

LIEGARD, FOURVEL 2003 a

Liegard S., Fourvel A. - Les habitats laténiens et carolingiens du site de "Bel-Air" à Lapalisse (Allier), *Rev. Archéol. du centre de la France*, 42, 2003 : 5-39.

LIEGARD, FOURVEL 2003 b

Liegard S., Fourvel A. - *Saint-Prix (Allier), "Les Jeanrais", Document final de synthèse de fouille préventive*, Clermont-Ferrand, 2003, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.

LIEGARD, FOURVEL 2003 c

Liegard S., Fourvel A. - *Saint-Prix (Allier), "La Plansonnier", Document final de synthèse de fouille préventive*, Clermont-Ferrand, 2003, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.

LIEGARD, FOURVEL 2006

Liegard S., Fourvel A. - Archéologie dans le centre bourg de Saint-Menoux, résultats des interventions de mai et juillet 2000, in : Bruel J.-T., Liegard S., Fourvel A., Bruel M.-E., *L'abbaye de Saint-Menoux, art, histoire, archéologie*, Société bourbonnaise des études locales, 2006 : 62-80.

LIEGARD, FOURVEL 2008

Liegard S., Fourvel A. - Les apports de l'archéologie préventive à l'histoire du château de Chareil-Cintrat (Allier), in : Laffont P.-Y., Framont M. de, Sanial B. (dir), *Château du Moyen Âge de l'étude à la valorisation*, Actes du colloque du Puy-en-Velay, juin 2004, Le Puy-en-Velay, 2008 : 113-129.

L'Île-de-France ... 1993

L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet, du V^e au X^e s., Catalogue d'exposition, Paris, 1993.

LUROL 1999

Lurol J.-M. - *Chassenard (Allier), "La Générie", Document final de synthèse de fouille archéologique préventive*, Clermont-Ferrand, 1999, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne.

MALRAIN, MATTERNE, MÉNIEL 2002

Malrain F., Matteredne V., Méniel P. - *Les paysans gaulois (III^e s. - 52 av. J.-C.)*, Paris, 2002.

MAUFRAS 2006

Maufras O. (dir.) - *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e-XV^e s.)*, Document d'archéologie française, 98, Paris, 2006.

MOIREAU 1993

Moireau F. - Deux silos médiévaux à Suèvres

- (Loir-et-Cher), *Rev. Archéol. du Centre de la France*, 32, 1993 : 179-185.
- MOTTE 2001
Motte S. - Beynost, "Les Grandes-Croix" (Ain), in : FAURE-BOUCHARLAT 2001 : 251-265.
- NISSEN JAUBERT 2009
Nissen Jaubert A. - L'espace rural, in : Burnouf J., Arribet-Deroin D., Desachy B., Journot F., Nissen Jaubert A. - *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Paris, 2009 : 95-136.
- PECQUEUR 2003
Pecqueur L. - Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge en Île-de-France, *Archéol. médiévale*, 33, 2003 : 1-31.
- PESEZ 1993
Pesez J.-M. - La vie rurale, in : *L'Île ...* 1993 : 163-171.
- PETIT 1993
Petit M. - L'artisanat, in : *L'Île-de-France ...* 1993 : 272-275.
- PEYTREMANN 1995
Peytremann E. - Les structures d'habitat rural du haut Moyen Âge en France (v^e-x^e s.). Un état de la recherche, in : Lorren C., Périn P. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Actes des XIV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin, Rouen, 1995 : 1-28.
- PEYTREMANN 2003
Peytremann E. - *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du iv^e au xiv^e s.*, Mémoire de l'association française d'archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, 2003.
- PORTET, RAYNAUD 2009
Portet N., Raynaud M.-A. - Le mobilier en fer : les objets équestres, in : Bourgeois L. (dir.) - *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil, le castrum d'Andonne (Villejoubert, Charente)*, Caen, 2009 : 202-233.
- RANDOUIN 1981
Randouin B. - Essai de classification chronologique de la céramique de Tours du iv^e au xi^e s., *Recherches sur Tours*, I, 1981 : 103-114.
- RENOUX 1991
Renoux A. - *Fécamp du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, 1991.
- SERNEELS, MERLUZZO, LEROY 2004
Serneels V., Merluzzo P., Leroy M. - Les activités de forge : le travail du métal, in : Mangin M. (dir.), *Le fer*, Paris, 2004 : 81-112.
- THOUVENOT 1998
Thouvenot S. - L'atelier de potiers mérovingien de Soissons (Aisne), *Revue Archéologique de Picardie*, 314, 1998 : 123-187.
- VALAIS 1998
Valais A. - *Herblais, site de Gaillon-le-Bas : un habitat du Bas-Empire et de l'époque mérovingienne en vallée de Seine, La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge : méthodes et résultats*, Actes des XV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Rouen, 1994, Saint-Germain-en-Laye, 1998 : 207-212.
- VAN OSSEL 1993
Van Ossel P. - L'Antiquité tardive, in : *L'Île-de-France...* 1993 : 9-29.
- VERHAEGHE 2003
Verhaeghe F. - La poterie médiévale et moderne en Europe de l'ouest, in : D'Anna A., Desbat A., Garcia D., Schmitt A., Verhaeghe F., *La céramique, La poterie du Néolithique aux Temps modernes*, Paris, 2003 : 183-272.
- VICHERD 2001
Vicherd G. - Château-Gaillard, " Le Recourbe " (Ain), in : FAURE-BOUCHARLAT 2001 : 177-223.